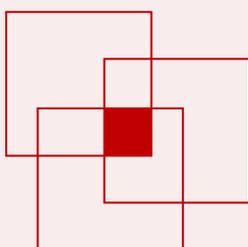




Organisation
internationale
du Travail

Etude sur la collecte de données sur les activités des enfants dans le secteur des petites exploitations agricoles au Maroc

Rapport d'enquête



Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

Mars 2014

Copyright © Organisation internationale du Travail 2015

Première édition 2015

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

FPRW/IPEC

Etude sur la collecte de données sur les activités des enfants dans le secteur des petites exploitations agricoles au Maroc - Rapport d'enquête / Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants - Genève: OIT, 2015.

ISBN: 978-92-2-229522-7 (Print); 978-92-2-229523-4 (Web PDF)

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

travail des enfants / secteur agricole / petite entreprise / collecte des données / méthodologie / enquête / Maroc - 13.01.2

Données de catalogage du BIT

NOTE

Cette publication a été élaborée par Nacer El Kadiri pour l'IPEC et coordonnée par Bijoy Raychaudhuri du Bureau de l'IPEC à Genève.

Cette publication de l'OIT a été financée par le ministère du Travail des Etats-Unis (*Department of labour*) (Projet GLO/11/11/USA).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org ou visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/ipec

Disponible uniquement en format PDF

Photocomposition par FPRW/IPEC Genève

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Introduction générale	vii
Partie 1. Objectifs et méthodologie de l'enquête	1
1.1. Contexte	1
1.2. Objectifs de l'étude	3
1.3. Référentiel juridique international et national et notion de travail des enfants.....	4
1.3.1. Cadre juridique international sur le travail des enfants.....	4
1.3.2. Dispositions de la législation nationale régissant le travail des enfants.....	6
1.3.3. Notion de travail des enfants	8
1.3.4. Situation du travail des enfants au Maroc	10
1.3.5. Les petites exploitations agricoles	13
1.4. Méthodologie de l'enquête.....	15
1.4.1. Choix des régions cibles.....	15
1.4.2. Echantillonnage des ménages	19
1.4.3. Outils de collecte des données.....	21
Partie 2. Réalisation de l'enquête pilote	23
2.1. Préparation de l'enquête pilote	23
2.1.1. Constitution de l'équipe de collecte des données	23
2.1.2. Formation de l'équipe d'enquête.....	24
2.1.3. Réalisation du minitest pilote et ajustement des outils de collecte des données.....	24
2.2. Réalisation de l'enquête pilote sur le terrain.....	25
2.2.1. Identification des communes cibles de l'enquête pilote	25
2.2.2. Organisation de l'enquête pilote.....	26
2.2.3. Collecte et contrôle des données.....	27
2.2.4. Difficultés rencontrées	28
2.3. Exploitation des données de l'enquête pilote.....	29
2.3.1. Opération de saisie des données	29
2.3.2. Introduction de variables complémentaires	30
2.4. Ajustement des outils de collecte des données pour la réalisation de l'enquête principale ...	31
2.4.1. Ajustement du questionnaire ménage.....	32
2.4.2. Ajustement du questionnaire enfant	32
2.4.3. Ajustement des guides d'entretien et de l'organisation des Focus Groups	33
2.4.4. Ajustement de l'organisation de l'enquête.....	34

Partie 3. Préparation et réalisation de l'enquête principale	35
3.1. Préparation de l'enquête principale	35
3.1.1. Reconstitution de l'équipe de collecte des données	35
3.1.2. Formation des membres de l'équipe d'enquête.....	36
3.2. Réalisation de l'enquête principale	37
3.2.1. Identification des provinces et des communes de l'enquête	37
3.2.2. Organisation de l'enquête sur le terrain	38
3.2.3. Collecte et contrôle des données.....	39
3.3. Préparation des données de l'enquête principale	41
3.3.1. Opération de saisie des données	41
3.3.2. Introduction de variables complémentaires	42
Partie 4. Présentation des résultats de l'enquête.....	45
4.1. Caractéristiques socio-économiques des ménages et des petites exploitations agricoles	45
4.1.1. Données générales sur les ménages	45
4.1.2. Caractéristiques des petites exploitations agricoles	47
4.1.3. Habitat et situation financière et sociale des ménages	48
4.2. Caractéristiques des enfants travailleurs dans le secteur agricole	50
4.2.1. Données sociodémographiques et culturelles sur les enfants travailleurs.....	50
4.2.2. Activités et tâches effectuées par les enfants travailleurs.....	51
4.2.3. Conditions de travail des enfants travailleurs.....	56
4.2.4. Santé et sécurité au travail des enfants travailleurs	56
4.2.5. Dangers et risques encourus par les enfants travailleurs	57
4.2.6. Appréciations et attentes des enfants travailleurs	60
4.3. Evaluation des résultats des entretiens (Focus Groups)	60
4.3.1. Résultats des entretiens des «Focus Group Enfants»	61
4.3.2. Résultats des entretiens des «Focus Group Adultes».....	63
Partie 5. Analyse du travail et des dangers et risques encourus par les enfants travailleurs.....	67
5.1. Evaluation de la charge de travail des enfants et des dangers et risques	67
5.2. Analyse de la charge de travail dans les activités agricoles	69
5.2.1. Facteurs qualitatifs (cf. tableau A1, annexe 8).....	69
5.2.2. Facteurs quantitatifs (cf. tableau A2, annexe 8)	70
5.3. Analyse des fréquences d'exposition et des niveaux de dangers et risques	73
5.3.1. Analyse du nombre d'expositions aux dangers et risques	73
5.3.2. Analyse de la moyenne des niveaux de dangers et risques	75
5.4. Analyse des groupes d'activité, tâches, produits et outils	77
5.4.1. Analyse des groupes d'activité.....	77
5.4.2. Analyse des tâches effectuées	78

5.4.3.	Analyse des principaux produits	79
5.4.4.	Analyse des principaux outils utilisés	80
Conclusion générale et recommandations		81
Synthèse des résultats de l'étude		81
Résultats de l'enquête.....		81
Résultats de l'analyse de la charge de travail et des dangers et risques		85
Recommandations.....		88
Education et formation		88
Lutte contre la pauvreté.....		88
Sensibilisation et information		89
Références.....		91
Annexes.....		93
Annexe n° 1. Tableau des données régionales relatives aux 23 critères de sélection des régions cibles.....		93
Annexe n° 2. Questionnaires destinés aux ménages et aux enfants		96
Annexe n° 3. Manuel d'instruction des questionnaires		106
Annexe n° 4. Guides d'entretien des focus group.....		132
Annexe n° 5. Résultats sur les ménages, chefs et membres de ménage et les petites exploitations agricoles		139
Annexe n° 6. Résultats sur les variables du questionnaire-enfant.....		159
Annexe n° 7. Résultats sur les tâches effectuées, produits et outils utilisés par les enfants travailleurs		189
Annexe n° 8. Résultats sur les variables d'analyse.....		195
Annexe n° 9. Note sur les fichiers de données SPSS et Excel		203

INTRODUCTION GENERALE

Dans le but d'approfondir la connaissance du phénomène du travail des enfants dans le secteur agricole au Maroc, le Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants (IPEC) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en partenariat avec le Ministère du Travail et des Affaires Sociales, a commandité la réalisation de la présente étude, laquelle vient suite à celle qui avait été menée en 2008 par le même programme IPEC sur les travaux dangereux dans le secteur agricole au Maroc¹.

Le choix du secteur agricole, et plus particulièrement celui des petites exploitations agricoles se justifie par le fait que le travail des enfants y est particulièrement répandu, mais difficilement repérable. En effet, le caractère invisible, informel et non réglementé des formes de travail qu'il renferme rend assez difficile l'estimation de son importance. En outre, les statistiques nationales émanant de l'Enquête Emploi montrent la concentration du travail des enfants dans le milieu rural en général et particulièrement dans les activités agricoles.

Au Maroc, l'agriculture de subsistance prédomine dans certains espaces ruraux. La pauvreté des ménages, ainsi que les traditions et pratiques culturelles font que, assez souvent, les enfants, scolarisés ou non, se retrouvent plus ou moins sollicités dans les travaux agricoles de la petite exploitation familiale.

Cependant, les données existantes sur ce phénomène qui touche fortement le secteur agricole, sont limitées et les estimations nationales ne renseignent pas sur les caractéristiques de l'exploitation familiale, le vécu des membres du ménage rural en général et des enfants en particulier, ainsi que sur les activités et les tâches qu'exécutent ces enfants et les dangers et risques qu'ils encourent.

La présente étude vient donc à point nommé pour combler ces insuffisances. Elle vise notamment à identifier les différentes formes de travail qu'exercent ces enfants travailleurs, le type d'activité dominant, la nature des dangers et risques que les enfants encourent ainsi que leurs effets sur leur santé et sécurité, et sur la poursuite d'une scolarité normale.

Elle se base sur une enquête d'envergure qui a concerné 500 ménages, près de 2300 membres de ménage et plus de 500 enfants dans 5 régions du pays. La diversité des milieux (plaine, montagne etc.) des modes de mise en valeur (exploitation irriguée ou non irriguée) et des activités (céréaliculture, élevage etc.) a été considérée afin de tenir compte des différents contextes et de donner un aperçu le plus exhaustif possible sur la situation des enfants travailleurs dans les petites exploitations agricoles.

¹ IPEC/OIT: Etude sur les travaux dangereux dans le secteur de l'agriculture au Maroc. Avril 2008.

Dans ce qui suit, et conformément aux termes de références de cette étude, nous présentons dans une première partie les objectifs et la méthodologie de l'enquête avec un rappel du référentiel juridique international et national sur le travail des enfants ainsi que de la situation du travail des enfants au Maroc.

Dans une seconde partie, nous abordons la réalisation de l'enquête pilote dans 5 communes de la région Doukkala-Abda, et qui nous a permis, par l'organisation d'un minitest pilote, d'ajuster les outils de collecte des données (questionnaire-ménage, questionnaire-enfant, guides d'entretien des Focus Groups) et de l'organisation de l'enquête.

La troisième partie est consacrée à la présentation de l'enquête principale, depuis la phase de préparation jusqu'à l'opération de saisie des données et d'introduction de variables complémentaires, en passant par la formation des membres de l'équipe d'enquête, l'organisation de l'enquête sur le terrain et la collecte et le contrôle des données.

Les résultats de cette enquête figurent dans la quatrième partie de ce rapport. Le nombre très important d'informations recueillies a été organisé afin de dégager les principales caractéristiques et observations sur les ménages et les petites exploitations agricoles, sur les enfants travailleurs, les activités et tâches effectuées par eux, leurs conditions de travail, les dangers et risques encourus, ainsi que les appréciations qualitatives et attentes de quelques groupes d'enfants et d'acteurs locaux.

La dernière partie comporte l'analyse du travail et des dangers et risques encourus par les enfants travailleurs, notamment l'évaluation de la charge de travail qu'ils supportent dans les activités agricoles, des fréquences d'exposition et des niveaux de dangers et risques qu'ils encourent, ainsi que des groupes d'activité, des tâches, des produits et outils les plus fréquents dans ce domaine.

Nous terminons par la formulation des principales conclusions auxquelles a abouti cette enquête et la proposition de quelques recommandations qui pourraient contribuer à aider les décideurs au niveau national et leurs partenaires à consolider leur stratégie de lutte contre le travail des enfants dans le secteur agricole, et plus particulièrement dans les petites exploitations.

PARTIE 1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1.1. CONTEXTE

Bien que le Maroc, en conformité avec les conventions de l'OIT (la C182 sur les pires formes du travail des enfants et la C138 sur l'âge minimum) et tel que le prévoit le code du travail, interdit le travail des enfants de moins de 15 ans et a rendu obligatoire la scolarisation des enfants de 6-15 ans, plusieurs études et enquêtes ont montré que les enfants sont souvent mis au travail très jeunes. Certaines de ces études et enquêtes² ont mis en évidence l'importance des dangers courus par certaines catégories d'enfants travailleurs, surtout dans le secteur informel.

Néanmoins, la création d'un département gouvernemental en charge de la famille et de l'enfance, ainsi que l'élaboration d'un Plan National d'Action pour l'Enfance «PANE 2006-2015» qui consacre un volet important pour la lutte contre le travail des enfants³, reflètent l'engagement politique du Maroc pour la cause de l'enfant. Dans le même sens, le BIT et l'UNICEF ont joué un rôle important auprès du gouvernement marocain, avec notamment le lancement du programme IPEC (International Programme of Elimination of Child Labor) dans le but de mettre en place un plan d'actions visant à mettre fin au travail de l'enfant.

En effet, au Maroc, le travail des enfants constitue une préoccupation importante de l'Etat, et les efforts consentis dans ce domaine ont permis de réduire de manière significative le nombre d'enfants exerçant sur le marché du travail. Ainsi, la dernière enquête⁴ réalisée par

² Alaoui MT. Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance et de l'UNICEF. Résultats de l'enquête sur les petites filles «bonne» travaillant dans les familles. Rabat, 1996: 43.

Benradi M, El Ouafi N. Les enfants au travail, cas du Maroc. Une enquête d'étape qualitative. Rabat: Unicef, 1996: 80 pages.

Guessous C. Les causes du travail de l'enfant au Maroc. VIIIe Congrès National de Médecine du Travail. Marrakech (Maroc), 6-7 février 1999.

Hachchadi FZ, Laraqui CH, Caubet A, Verger Ch. Le travail des enfants au Maroc. Exemple: le secteur artisanal à Tiflet. VIIIe Congrès National de Médecine du Travail. Marrakech (Maroc), 6-7 février 1999.

Mounassif M, Molato A, Benghabrit D. Le travail des enfants au Maroc. Diagnostic et propositions d'un plan d'action national et sectoriel. Rabat, Maroc: Ministère de l'Emploi, du Développement social et de la Solidarité et Bureau International du Travail, 1999: 97 p.

Naamane Geussous S. Le travail des enfants au Maroc dans les produits exportés vers les USA. Rapport pour le ministère du travail des États-Unis. Casablanca, mai 1994: 74 p.

Theo Degreef O. Travail des enfants dans le monde et au Maroc et stratégie d'action de l'UNICEF au Maroc. VIIIe Congrès National de Médecine du Travail. Marrakech (Maroc), 6-7 février 1999.

³ OIT/IPEC/UNICEF (2006). Le travail des enfants en bref. Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle; Direction du Travail; Programme International pour l'abolition du travail des enfants. Page 4.

⁴ Enquête Nationale sur l'Emploi, Haut-Commissariat au Plan. 2012.

le HCP a révélé que 92.000 enfants âgés de 7 à moins de 15 ans travaillaient en 2012, soit 1,9 pour cent de l'ensemble des enfants de cette tranche d'âge. Et bien que ce phénomène soit en forte régression depuis 1999, année où il touchait 517.000 enfants - soit 9,7 pour cent de l'ensemble des enfants de 7 à moins de 15 ans - tout le monde est conscient de la nécessité de redoubler d'efforts pour mettre fin définitivement à cette situation.

S'agissant des principales caractéristiques de ce phénomène, une enquête portant sur 3 500 enfants travailleurs au Maroc⁵ avait été menée en 1999 dans un but de diagnostic et de proposition d'actions, et avait intéressé plusieurs secteurs d'activités dont l'agriculture et l'élevage. Les résultats avaient montré que 90 pour cent des enfants travailleurs étaient âgés de 10 à 14 ans, que 80 pour cent n'étaient pas scolarisés et que 96 pour cent vivaient dans des conditions familiales difficiles. Les facteurs de risque étaient aggravés par l'absence de moyens de protection individuelle pour 76 pour cent des enquêtés, par l'absence de prévention médicale pour 91 pour cent d'entre eux et par le déséquilibre du régime alimentaire pendant le travail pour 77 pour cent. Parmi ces enfants, 52 pour cent avaient une durée de travail hebdomadaire dépassant 50 heures, leur rémunération n'atteignait pas le salaire minimum pour 53 pour cent d'entre eux et 31 pour cent ne touchaient aucun salaire. La moitié d'entre eux subissait des contraintes et des discriminations sous forme de menace, de punition et de violence verbales et physiques. Enfin, plus de la moitié (60 pour cent) étaient exposés aux problèmes de l'épuisement musculaire et osseux, aux lésions causées par la manutention de charges lourdes et les accidents du travail.

Par ailleurs, comme dans la plupart des pays dans le monde, et comme le montrent les rares études et enquêtes sur le travail des enfants au Maroc, les enfants marocains qui intègrent le marché du travail sont occupés essentiellement dans les travaux agricoles. Ainsi, «l'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'à l'échelle mondiale, 215 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans sont des enfants travailleurs, dont 115 millions sont employés à des travaux dangereux. L'OIT estime également que 60 pour cent des enfants travailleurs dans le monde, soit environ 129 millions, travaillent dans l'agriculture.

L'écrasante majorité des jeunes garçons et filles qui travaillent dans le secteur agricole ne sont pas payés et participent aux travaux agricoles de la famille; un sur cinq seulement étant rémunéré pour son travail. Cela implique que leur participation au marché du travail est le plus souvent cachée et informelle, ce qui rend plus difficile l'identification de ces enfants travailleurs et la mise en œuvre adéquate de mécanismes de prévention et d'élimination du travail des enfants dans ce secteur.»⁶

⁵ Mounassif M, Molato A, Benghabrit D. op cité.

⁶ La FAO et ses actions destinées à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture. Novembre 2010. www.fao.org/docrep/013/am036f/am036f11.pdf.

Il s'avère donc nécessaire de protéger cette catégorie vulnérable en approfondissant les connaissances sur ses caractéristiques ainsi que sur les facteurs qui sont à la source de leur mise au travail.

La présente étude, de plus grande envergure, vise à apporter un certain nombre d'éléments complémentaires qui permettront de mieux comprendre ce phénomène.

1.2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Conformément aux termes de référence, les principaux objectifs de l'étude visent à :

- Appréhender certaines formes de travail des enfants dans le secteur agricole.
- Mettre en place, tester et valider des outils de collecte des données sur la nature des activités des enfants dans les petites exploitations agricoles au Maroc.
- Identifier, dans ce secteur, les tâches spécifiques effectuées par les enfants, les dangers auxquels ils font face ainsi que les conséquences de ces activités sur leur santé.
- Obtenir une compréhension concrète des facteurs, des causes et des variables qui contribuent à l'existence du travail des enfants dans les petites exploitations agricoles.
- Examiner les liens entre le travail des enfants, les facteurs de production et la production agricole.

Quant aux objectifs spécifiques de cette étude, ils visent à élargir la base de connaissances, relative aux enfants travailleurs et aux travaux dangereux dans le secteur des petites exploitations agricoles. Ils se résument comme suit :

- Identifier les facteurs et les principales causes qui sont à l'origine du travail précoce des enfants dans les petites exploitations agricoles.
- Indiquer les branches et les sous-branches dans les petites exploitations agricoles employant les enfants.
- Souligner et mettre à jour les indicateurs importants en rapport avec cette branche agricole spécifique.
- Identifier les types des travaux dangereux existants dans ces exploitations pour faire apparaître les tendances actuelles quant à la participation des enfants à des activités professionnelles dangereuses.
- Analyser l'implication des enfants travailleurs dans les petites exploitations et étudier l'impact du système de production agricole sur les activités des enfants.
- Proposer une stratégie comportant des recommandations et des perspectives d'intervention à court, moyen, et long terme.

Dans ce cadre, l'étude répondra aussi aux questions suivantes:

- Quels sont les profils des enfants travailleurs dans les petites exploitations agricoles?
- Quelles sont les caractéristiques socioculturelles des ménages ayant des enfants impliqués dans les activités agricoles dans les petites exploitations agricoles?
- Quelles sont les caractéristiques des systèmes de production des petites exploitations agricoles qui recourent au travail des enfants?
- Quelles sont les principales activités agricoles employant les enfants?
- Quels sont les différents risques professionnels et leurs conséquences sur leur santé et sécurité?
- Quelles sont les recommandations à formuler pour lutter contre les travaux dangereux?

1.3. REFERENTIEL JURIDIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL ET NOTION DE TRAVAIL DES ENFANTS

1.3.1. CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

L'adoption en novembre 1989 par les Nations Unies de la convention relative aux droits de l'enfant a contribué à faire du travail des enfants une cause en relation avec les droits de l'homme et avec le développement.

Cette Convention proclame l'intérêt supérieur de l'enfant dont le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail. Dans son article 32, la convention oblige les Etats membres à fixer un âge minimum d'admission à l'emploi et à prévoir une réglementation appropriée.

Le Maroc a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en juin 1993 qui a été publiée au Bulletin officiel en 1996.

Par ailleurs, l'OIT, depuis sa création, a accordé un intérêt particulier au travail des enfants. Cette volonté s'est traduite par l'adoption au fil des années d'une série de conventions et de recommandations ayant pour objectif l'élimination progressive du travail des enfants.

C'est ainsi qu'en 1973 fut adoptée la Convention n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et qui a été ratifiée par le Maroc en janvier 2000.

Le champ d'application de cette convention s'étend à tous les secteurs d'activité économique et à l'emploi salarié ou indépendant. En outre, elle oblige les Etats membres qui

l'ont ratifiée à spécifier leur propre âge d'admission à l'emploi et les engage à adopter et à mettre en œuvre une politique nationale pour l'élimination du travail des enfants.

La Recommandation n° 146 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi qui complète la Convention n° 138 définit quelques éléments de la politique nationale, notamment:

- La réduction de la pauvreté et la promotion du plein emploi.
- Le développement des programmes de sécurité sociale.
- La mise en œuvre des programmes d'éducation et de formation professionnelle.
- L'élaboration d'une législation nationale adéquate.
- La mobilisation des ressources nécessaires au développement des systèmes de santé et d'enseignement.

En 1999, la conférence internationale du travail a par la suite adopté la Convention n° 182 sur les pires formes du travail des enfants (ratifiée par le Maroc en janvier 2001).

Elle s'applique à l'ensemble des enfants des deux sexes de moins de 18 ans et définit les pires formes du travail des enfants comme:

- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés.
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques.
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes.
- Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

La Recommandation n° 190 sur les pires formes du travail des enfants qui complète la Convention n° 182, définit les objectifs des programmes d'action pour la lutte contre le travail des enfants, notamment:

- Identifier et dénoncer les pires formes du travail des enfants.
- Empêcher que les enfants ne soient engagés dans les pires formes du travail des enfants.
- Accorder une attention particulière aux plus jeunes enfants et aux enfants de sexe féminin.

1.3.2. DISPOSITIONS DE LA LEGISLATION NATIONALE REGISSANT LE TRAVAIL DES ENFANTS

La protection de l'enfant au travail a constitué une grande préoccupation du législateur marocain qui a commencé depuis longtemps à réglementer certains aspects du travail des enfants.

Actuellement, la refonte de la législation marocaine du travail a permis l'introduction d'importantes innovations en matière de lutte contre le travail des enfants.

L'harmonisation de la législation nationale avec les principes des conventions internationales du travail relatives au travail des enfants a été prise en considération dans le nouveau Code du Travail adopté en juillet 2003.

Dans ce cadre, le nouveau Code du Travail a connu un champ d'application plus élargi à d'autres catégories de travailleurs et branches d'activité non couvertes par l'ancienne législation et un alignement du secteur agricole avec le secteur industriel.

Les dispositions de la législation nationale en matière de lutte contre le travail des enfants prévoient que:

- Les mineurs ne peuvent être employés ni admis dans les entreprises ou chez les employeurs avant l'âge de 15 ans révolus.
- L'agent chargé de l'inspection du travail a le droit de requérir l'examen par un médecin du service public de tous les mineurs salariés de moins de 18 ans, à l'effet de vérifier si le travail dont ils sont chargés n'excède pas leurs capacités.
- Il est interdit à toute entreprise d'employer un mineur âgé de moins de 18 ans comme acteur ou interprète dans les spectacles publics, sauf autorisation écrite délivrée à l'avance par l'agent chargé de l'inspection du travail concernant chaque mineur et après consultation de son tuteur.
- Il est interdit de lancer toute publicité abusive incitant les mineurs à s'adonner à des activités artistiques et en souligner le caractère lucratif.
- Il est interdit à toute personne de faire exécuter par des mineurs de moins de 18 ans des jeux dangereux, des exercices d'acrobatie ou de leur confier des représentations comportant des risques sur leur vie, leur santé ou leur moralité.
- Il est également interdit à toute personne pratiquant les professions d'acrobate, monteur d'animaux, directeur de cirque ou d'attractions foraines d'employer dans ses représentations des mineurs âgés de moins de 16 ans.
- Les personnes exerçant ces professions doivent disposer des extraits de naissance ou de la carte d'identité nationale des mineurs placés sous leur conduite et justifier de leur identité par la production de ces pièces à l'agent chargé de l'inspection du travail ou des autorités administratives locales.

- En cas d'infraction aux dispositions relatives à la représentation publique, l'agent chargé de l'inspection du travail ou les autorités administratives locales requièrent, aux fins d'interdiction de la représentation, l'intervention des agents de la force publique et en donnent avis au Ministère public.
- L'enfant au travail âgé de 16 ans et plus a le droit d'être électeur lors des élections des délégués du personnel suivant la procédure électorale instituée.
- L'enfant au travail de moins de 18 ans est soumis à un examen médical tous les 6 mois.
- Il est interdit d'employer à aucun travail de nuit des mineurs âgés de moins de 16 ans sauf dérogations spéciales: exemples, s'il s'agit de prévenir des accidents imminents, d'organiser des opérations de sauvetage ou réparer des dégâts imprévisibles. Est considéré comme travail de nuit tout travail exécuté entre 21 heures et 6 heures dans les activités non-agricoles et entre 20 heures et 5 heures dans les activités agricoles.

Le législateur a pris également en considération la santé et la sécurité des mineurs et ce conformément aux principes de la Convention n° 182 sur les pires formes du travail des enfants:

- Les mineurs de moins de 18 ans ne doivent pas être employés dans les carrières et aux travaux souterrains effectués au fond des mines.
- De même, la loi interdit de faire travailler les enfants dans des travaux susceptibles d'entraver leur croissance ou qui présentent des risques de danger excessif excédant leurs capacités ou sont susceptibles de porter atteinte aux bonnes mœurs.
- En matière de congé annuel payé, les mineurs de moins de 18 ans bénéficient d'un congé après six mois de service continu dans la même entreprise ou chez le même employeur. Ils ont droit à deux jours ouvrables de congé par mois de service.
- En ce qui concerne la suspension du repos hebdomadaire, elle n'est pas applicable aux mineurs de moins de 18 ans.
- Les abattements sur le salaire minimum pour les enfants ont été supprimés. Le mineur de moins de 18 ans bénéficie du même salaire minimum que l'adulte.

Par ailleurs, la législation relative au travail des enfants nécessite un contrôle rigoureux et efficace. L'inspection du travail et l'inspection des lois sociales en agriculture sont les institutions qui sont chargées du contrôle de l'application de cette législation et ce dans le cadre du champ d'intervention qui leur est prévu par la loi.

Parmi les principales innovations apportées par le Code de Travail, figure le relèvement des amendes en cas de violation des dispositions régissant le travail des enfants.

A titre d'exemple, les contrevenants aux dispositions relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi sont punis d'une amende de 25.000 à 30.000 dirhams. En cas de récidive l'amende

est doublée et un emprisonnement de 6 jours à 3 mois est prononcé ou l'une des deux peines seulement.

Par ailleurs, d'autres avancées juridiques ont eu lieu:

- Révision de l'ancienne liste (décret 22 décembre 2004) des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans conformément aux dispositions des conventions internationales du travail relatives à la lutte contre le travail des enfants. La liste a été élargie de 10 à 30 types de travaux dangereux interdits aux enfants de moins de 18 ans. Le décret relatif à cette nouvelle liste a été approuvé et publié au Bulletin Officiel en 2010.
- Elaboration d'un projet de loi qui a pour finalité de fixer les conditions du travail et d'emploi des travailleurs domestiques en interdisant l'emploi des petites filles avant l'âge de 15 ans. Ce projet est actuellement déposé au Secrétariat Général du Gouvernement pour suivre la procédure d'adoption.
- Elaboration d'un projet de loi fixant les conditions de travail et d'emploi dans les activités à caractère purement traditionnel. Ce projet interdit l'emploi des enfants de moins de 15 ans. Il est déposé au Secrétariat Général du Gouvernement pour suivre la procédure d'adoption.

1.3.3. NOTION DE TRAVAIL DES ENFANTS

La notion de «travail des enfants» n'a pas le même sens dans toutes les sociétés. Dans plusieurs pays en voie de développement, on considère le travail des enfants comme normal et nécessaire à l'ordre social existant, et la pauvreté est souvent avancée comme étant à l'origine de l'emploi des enfants.

Pour l'UNICEF⁷, le travail de l'enfant relève de l'exploitation «s'il implique un travail à plein temps à un âge précoce, trop d'heures consacrées au travail, des travaux qui exercent des contraintes physiques, sociales et psychologiques excessives, des conditions peu salubres et dangereuses, une rémunération insuffisante, une responsabilité excessive, un emploi qui entrave l'accès à l'éducation, des atteintes à la dignité et au respect de soi des enfants, ou un travail qui ne facilite pas l'épanouissement social et psychologique complet.»

D'après l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'expression «travail des enfants» se réfère à un travail qui:

- prive les enfants de leur enfance,
- altère leur potentiel et leur dignité, et
- porte préjudice à leur santé physique et psychique.

⁷ UNICEF. La situation des enfants dans le monde. Genève, 1997: 115 p.

Il s'agit d'un travail qui:

- est mentalement, psychiquement, socialement et moralement dangereux et nuisible pour les enfants,
- restreint ou prive les enfants de leurs opportunités de suivre une scolarité,
- oblige les enfants à quitter prématurément l'école, et
- incite les enfants à combiner école, horaires démesurés et travail harassant.

Par ailleurs, la notion de «travail des enfants» dépend de l'âge de ces derniers, du type d'activité, des horaires de travail, des conditions dans lesquelles il s'exerce et des législations de chaque pays. La définition varie également en fonction des différents secteurs d'activités. Pour le BIT, le «travail des enfants» correspond à l'utilisation et l'exploitation de personnes mineures (âgées entre 5 et 17 ans) dans des professions plutôt réservées aux adultes et parfois dangereuses.

De plus, lorsque l'on parle de «travail des enfants», il est important de tenir compte du développement de l'enfant et de ne pas considérer seulement ce qui est «dangereux pour les adultes.» En effet, les enfants ont un développement, des caractéristiques et des besoins qui leur sont propres et des aspects comme le développement psychique et cognitif ainsi que l'épanouissement émotionnel doivent également être pris en compte pour définir les risques et les dangers sur le lieu de travail.

Au Maroc sont considérés comme «enfants travailleurs» tous les enfants actifs occupés, âgés de 7 ans à moins de 15 ans, tels que définis par la Direction de la Statistique dans le cadre de l'Enquête Nationale sur l'Emploi. En effet, au Maroc, le Haut-Commissariat au Plan considère comme actifs occupés⁸ «...toutes les personnes, âgées de 7 ans et plus, participant à la production de biens et de services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée, et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.»

Conformément aux termes de référence, l'enquête portera sur les enfants âgés de 5 à 17 ans participant à la production de biens et de services dans le secteur agricole, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée, soit dans l'exploitation familiale, soit en tant que salariés dans d'autres exploitations.

⁸ Concepts et définitions de l'ENE du HCP.

1.3.4. SITUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU MAROC

Au Maroc, le travail des enfants est un phénomène très ancien en milieu rural ainsi que dans l'artisanat⁹. En effet, les enfants étaient employés comme aides familiaux dans les exploitations agricoles ou comme apprentis dans les métiers où le savoir-faire se transmettait de génération en génération. A cet égard, le travail des enfants était considéré comme un apprentissage à la vie, une forme de socialisation et une phase transitoire nécessaire avant de passer à la vie d'adultes. Toutefois, aujourd'hui, le travail des enfants prend de plus en plus un caractère marchand pour des raisons diverses, mais essentiellement liées aux conditions des ménages et à la pauvreté qui sévit dans le milieu rural.

Les résultats¹⁰ de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) du HCP en 2012 estiment à environ 92.000 le nombre d'enfants au travail et âgés de 7 à moins de 15 ans qui représente 1,9 pour cent des enfants de cette tranche d'âge. Ce nombre a enregistré une diminution de 18,7 pour cent par rapport à 2011 confirmant ainsi l'évolution décroissante du nombre d'enfants au travail depuis 1999, et ce aussi bien globalement que par sexe ou par milieu. En effet, 9,7 pour cent des enfants âgés de 7 à moins de 15, soit presque un enfant sur 10 des 5.339.000 enfants, étaient au travail en 1999 (soit 517.000 enfants) dont 452.000 (16,2 pour cent) étaient actifs occupés dans le milieu rural.

Par ailleurs, le travail des enfants demeure en 2012 essentiellement rural¹¹ avec environ 85.000 enfants travailleurs (92,4 pour cent) correspondant à 3,9 pour cent des enfants ruraux de cette tranche d'âge contre 7.000 enfants travailleurs en milieu urbain qui représentent moins de 0,3 pour cent des enfants urbains de la même tranche.

Le travail des enfants dans le milieu rural est surtout exercé dans le cadre d'aide familial dans 92,2 pour cent des cas contre seulement 4,8 pour cent de travail salarial. En revanche, les enfants actifs occupés dans le milieu urbain travaillent en tant qu'apprentis, aides familiales et salariés dans respectivement 51,5 pour cent, 25,3 pour cent et 22,2 pour cent des cas.

De plus, le travail précoce des enfants touche les garçons plus que les filles avec un taux global national de 54,1 pour cent de garçons. La parité de travail des enfants est très variable selon le milieu de résidence: le taux de masculinité est de 90,3 pour cent en milieu urbain contre seulement 51,2 pour cent en milieu rural.

⁹ Le travail des enfants au Maroc: l'intégration par l'économie informelle. Augendra Bhukuth et Nahid Bennani.

¹⁰ Note d'information du Haut-Commissariat au Plan à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, Juin 2013.

¹¹ D'après les résultats de l'enquête effectuée par le Ministère de l'Emploi en 1999, avec l'appui du BIT/IPEC, 84,4% des enfants (âgés de moins de 15 ans) travaillaient dans l'agriculture.

Le travail des enfants est donc un phénomène essentiellement rural, qui y est exercé surtout dans le cadre du travail familial, mais aussi dans le cadre du salariat masculin en ce qui concerne le milieu urbain.

Malgré cette avancée dans la lutte contre le travail des enfants, et étant donné l'importance du secteur agricole dans l'emploi et la création de richesses, il s'avère nécessaire d'approfondir la réflexion sur ce phénomène qui touche le secteur agricole, et sur les moyens d'améliorer les conditions sociales des ménages ruraux, afin de mettre fin à l'emploi des enfants à un âge précoce.

L'étude¹² menée au Maroc par le BIT/IPEC en 2008, sur les travaux dangereux en agriculture, en relation avec les conditions de travail des enfants, les activités qu'ils exercent, les tâches effectuées par les enfants et les dangers et risques qu'ils encourent, avait permis de relever les principaux résultats suivants:

- La durée moyenne de travail avait été estimée à 8,02 heures par jour.
- 35 pour cent des enfants n'utilisaient jamais de moyens de protection et plus de 50 pour cent les utilisent rarement.
- 84 pour cent des enfants avaient déclaré ne jamais travailler la nuit.
- Environ 12 pour cent des enfants travaillaient sous des serres ou des abris.
- 44 pour cent des enfants ne bénéficiaient pas du repos hebdomadaire.
- Le montant de la rémunération journalière variait entre 10 et 60 DH avec une moyenne de 39,60 DH.
- 90 pour cent des enfants ne bénéficiaient pas de congé annuel.
- La quasi-totalité des enfants travailleurs n'étaient pas couverts par un régime de protection sociale.
- La durée moyenne du trajet pour aller au lieu de travail était de 26,3 minutes.
- Les déplacements des enfants se faisaient à pied dans 75 pour cent des cas.
- 43,7 pour cent des 190 répondants exerçaient des activités domestiques ou ménagères avec 30,9 pour cent et 61,3 pour cent respectivement pour les garçons et les filles.
- 22 pour cent des enfants enquêtés étaient occupés dans les cultures de céréales et assimilées, 26 pour cent dans les cultures maraîchères, 24 pour cent dans l'arboriculture et 29 pour cent dans l'élevage.
- Les enfants travailleurs étaient occupés en général entre 1 et 7 activités, avec une moyenne de 2,74.
- Seuls 24 pour cent des enfants travaillaient de manière occasionnelle.

¹² Une agriculture sans travail des enfants: Etude sur les travaux dangereux dans le secteur de l'agriculture au Maroc, OIT/IPEC, 2008.

- Chaque enfant effectuait entre 2 et 14 tâches différentes, avec une moyenne de 7 tâches différentes qui concernent plusieurs groupes d'activité (céréaliculture et assimilées, cultures maraîchères, arboriculture et élevage) et qui peuvent aller du bêchage, au désherbage, au semis, etc. à l'alimentation du bétail et au gardiennage.
- Le niveau des dangers et risques liés aux tâches était élevé dans 60 pour cent des cas.
- Les tâches ayant un haut niveau de dangers et risques pour les enfants étaient la position au travail, la pénibilité et le rythme de travail.
- Le niveau des dangers et risques liés à l'environnement était élevé pour 39 pour cent des enquêtés.
- Le plus haut niveau de dangers et risques se rapportait au contact avec des animaux venimeux et aux conditions climatiques difficiles.

Globalement, ces résultats confirment que les enfants travailleurs:

- travaillent en général dans des conditions défavorables,
- participent à plusieurs activités agricoles et effectuent un grand nombre de tâches, et
- courent des niveaux importants de dangers et risques dans leur environnement de travail et en effectuant leurs tâches dans les différentes activités.

Les résultats¹³ de l'ENE en 2011 du HCP sur le travail enfants concernent ceux qui sont âgés de 7 à moins de 15 ans et font apparaître les faits saillants suivants:

- 5 pour cent des enfants (113.000) du milieu rural sont actifs occupés contre seulement 0,4 pour cent du milieu urbain.
- 91,7 pour cent des enfants travailleurs résident en milieu rural contre 8,3 pour cent en milieu urbain.
- 93,6 pour cent de tous les enfants actifs occupés travaillent dans le secteur de l'«agriculture, forêt et pêche».
- Plus de 9 enfants actifs occupés sur 10 en milieu rural travaillent en tant qu'aides familiales contre 26,3 pour cent en milieu urbain.
- 24,9 pour cent des enfants en activité travaillent parallèlement à leur scolarité.
- Le travail des enfants concerne 98.122 ménages (1,5 pour cent de l'ensemble des ménages marocains) avec une forte concentration en milieu rural (88.631 ménages sur 2365 mille ménages, soit 3,73 pour cent, contre 9.491 dans les villes).

¹³ La Note d'information du Haut-Commissariat au Plan à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, Juin 2012.

1.3.5. LES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Il s'avère très difficile de définir la petite exploitation agricole. En effet, selon les pays, les milieux et les usages, cette notion varie considérablement.

La FAO parle de «petites unités d'exploitation» qui peuvent être repérées seulement à travers les ménages mais ne donne pas de définition. Par contre, cet organisme définit l'exploitation agricole¹⁴ comme étant «une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. L'exploitation peut contenir une ou plusieurs parcelles, situées dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'elles partagent les mêmes moyens de production tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines ou animaux de trait utilisés sur l'exploitation.» Il faut préciser par ailleurs, qu'une exploitation peut exister sans terre, par exemple les établissements d'accoupage ou les exploitations d'élevage pour lesquelles la terre n'est pas un facteur de production indispensable.

Au Maroc, le dernier Recensement Général de l'Agriculture (RGA) réalisé en 1996-97 définit¹⁵ l'exploitation agricole et la parcelle comme suit:

«Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant animaux et/ou terres gérés par l'exploitant indépendamment du titre de possession et du mode juridique. Elle peut être constituée de plusieurs parcelles et/ou animaux situés dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs divisions administratives (commune, province) à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines ou animaux de trait utilisés sur l'exploitation.»

«La parcelle est un terrain de l'exploitation séparé du reste de celle-ci par des lignes de démarcation clairement visibles (haie, seguia, piste...). Elle est d'un même tenant, mais peut être d'une même consistance ou non. Elle est d'un même tenant lorsque son labour peut se faire sans obstacles naturels ou artificiels. Elle est de même consistance lorsqu'elle est constituée uniquement par l'une ou l'autre des catégories de terres suivantes:

- *terre de labour irriguée ou non irriguée,*
- *plantation dense irriguée ou non irriguée de même espèce ou composée d'un mélange d'espèces,*
- *terrain de pacage.»*

¹⁴ cf. Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000, Collection FAO: Développement statistique numéro 5, FAO, Rome, 1995.

¹⁵ Recueil des documents du RGA, Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole, Octobre 1996.

Les résultats de ce recensement indiquent que le nombre d'exploitations agricoles est d'environ 1,5 million (1.496.349), dont 99,8 pour cent sont des personnes physiques. Par ailleurs, 77,7 pour cent des ménages ruraux (sur un total de 1.921.958) sont des ménages agricoles, les exploitants sans terre ne représentant que 4,3 pour cent du nombre total des exploitants soit un effectif de 64.716 ménages.

En outre, sur une Superficie Agricole Utile (SAU) de l'ordre de 8,7 millions hectares, 70 pour cent des exploitations agricoles ont moins de 5 hectares et plus de la moitié (55 pour cent) ont moins de 3 hectares. Ces deux catégories n'exploitent respectivement que 24 pour cent et 12 pour cent de la SAU totale du pays.

La SAU totale est répartie sur 9 528 685 parcelles, soit un nombre moyen de 6,4 parcelles par exploitation, et une superficie moyenne par parcelle de 0,92 hectares. Quant aux exploitations avec terre, leur superficie moyenne est de 6,10 hectares.

Dans le cadre de cette étude, compte tenu de la structure des exploitations telle qu'elle ressort du dernier RGA, sera considérée comme «petite exploitation agricole» toute exploitation avec terre d'une superficie inférieure à 5 hectares, ainsi que les exploitants sans terre pratiquant l'élevage ou l'arboriculture. Il faut souligner que ce seuil est inférieur à la superficie moyenne des exploitations avec terre qui est de 6,1 hectares et à celle des exploitations avec ou sans terre qui s'élève à 5,84 hectares.

Le tableau ci-après donne quelques indications sur la structure de ces exploitations en termes d'effectif et de superficie.

TABLEAU E1. STRUCTURE DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Classe taille SAU (ha)	Exploitations			SAU (ha) (Superficie Agricole Utile)		
	Nombre	%	% cumulé	Superficie	%	% cumulé
Sans terre	64 716	4,3	4,3	0	0,0	0,0
0-1	315 323	21,1	25,4	170 361	1,9	1,9
1-3	446 710	29,8	55,2	904 728	10,4	12,3
3-5	237 669	15,9	71,1	1 011 088	11,6	23,9

Source: Recensement Général de l'Agriculture. Maroc. 1996.

1.4. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1.4.1. CHOIX DES REGIONS CIBLES

D'après l'étude UCW¹⁶, les régions qui se distinguent par l'ampleur du travail des enfants (c'est-à-dire avec un taux d'activité à deux chiffres) sont globalement celles de Doukkala-Abda, Marrakech-Tensift-Al Haouz et de Gharb-Chrarda-Béni Hssen, auxquelles s'ajoutent les régions de Tadla-Azilal et Chaouia-Ouardigha.

Selon les régions, le travail des enfants (au détriment des études) est relativement plus concentré (un taux à deux chiffres) et revêt un caractère constant dans le temps, dans les régions de Doukkala-Abda (20,9 pour cent en 1999 et 15,5 pour cent en 2001), Marrakech-Tensift-Al Haouz (14,5 pour cent en 1999 et 14,1 pour cent en 2001) et le Gharb-Chrarda-Béni Hssen (11,7 pour cent en 1999 et 13,7 pour cent en 2001). Ce sont des régions à vocation agricole.

Les termes de référence de la présente étude prévoient de considérer une région pour l'enquête pilote et cinq régions pour l'enquête principale. Afin d'identifier ces régions, nous utilisons la démarche décrite ci-après.

Nous savons qu'au Maroc il n'existe pas de zones géographiques ou économiques homogènes clairement définies pouvant servir de base à des études spécifiques, telle que l'étude sur les activités des enfants dans les petites exploitations agricoles. L'idéal serait donc que notre étude couvre des régions géographiques constituant des «foyers» importants de ce type d'activité des enfants. Cependant, l'absence d'informations pertinentes constitue un obstacle majeur.

A cet égard, le découpage administratif du territoire marocain en 16 régions composées de provinces et/ou préfectures, divisées elles-mêmes en communes urbaines et rurales, pourrait constituer une base de travail pour la sélection des régions cibles.

S'agissant des données statistiques, leur exploitation en relation avec le phénomène de travail des enfants s'appuiera sur les statistiques produites au niveau régional, provincial et communal par les différentes études, enquêtes ou recensements réalisés par les pouvoirs publics.

Les dernières statistiques régionales disponibles sur le travail des enfants remontent à l'année 2000. En effet, le nombre d'enfants travailleurs, scolarisés ou non, a été estimé par

¹⁶ Projet Conjoint BIT/IPEC-Unicef-Banque Mondiale: Comprendre le Travail des Enfants au Maroc: Aspects Statistiques L. Baghagha Novembre, 2002.

l'étude «UCW¹⁷» à quelques 600.000¹⁸ répartis sur toutes les régions du pays. Ce nombre a connu une baisse très importante puisqu'en 2011, il n'atteignait que 123.000 enfants, dont la répartition par région aurait connu d'importants changements. Ce constat nécessite par conséquent le recours à des informations régionales plus récentes sur des facteurs ou variables liés au travail des enfants dans le milieu rural, en particulier dans le secteur agricole et plus précisément dans les petites exploitations agricoles.

Ces facteurs et variables qui seront considérés pour la sélection des régions cibles des enquêtes sont les suivants:

- L'effectif de la population rurale par région.
- Le pourcentage de la population rurale par rapport à la population totale par région.
- La population rurale régionale âgée de moins de 15 ans.
- Le pourcentage de la population rurale âgée de moins de 15 ans par rapport à la population de la région âgée de moins de 15 par région.
- Le nombre d'actifs occupés ruraux par région.
- Le pourcentage des actifs occupés ruraux par rapport à la population active occupée par région.
- Le nombre d'actifs occupés ayant accédé au premier emploi avant 15 ans par région.
- Le pourcentage des actifs occupés ayant accédé au premier emploi avant 15 ans par rapport au total des actifs occupés par région.
- Le nombre d'aides familiales par région.
- Le pourcentage d'aides familiales par rapport au total des actifs occupés de par région.
- Le nombre d'actifs occupés dans le secteur agricole de la région.
- Le pourcentage des actifs occupés dans le secteur agricole par rapport au total des actifs occupés de la région
- Le nombre d'enfants au travail en 2000 par région.
- Le pourcentage d'enfants au travail en 2000 par rapport à la population âgée de moins de 15 ans par région.
- La Superficie Agricole Utile (SAU) par exploitation par région.
- La SAU par parcelle par région.
- Le nombre de parcelles par exploitation par région.
- Le taux de pauvreté rurale par région.
- L'indice volumétrique en milieu rural par région.

¹⁷ «UCW»: Understanding Children Work, 2002, UNICEF/BIT/Banque Mondiale.

¹⁸ Selon le HCP, le nombre d'enfants travailleurs atteindrait 530 000.

- L'indice de sévérité de la pauvreté en milieu rural par région.
- Le taux de vulnérabilité en milieu rural par région.
- L'indice de vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans par région.
- L'indice de vulnérabilité des enfants âgés de 5 à moins de 15 ans par région.

Il faut préciser que trois régions du sud n'ont pas été retenues dans l'opération de sélection car les informations sur les 23 variables y afférentes sont, soit non disponibles, soit agrégées pour deux ou trois régions. De plus, ces régions désertiques présentent de grandes dispersions territoriales avec des activités agricoles peu importantes.

Le classement des treize régions restantes selon chacun des 23 critères¹⁹, et le groupement de leurs rangs, ont permis d'obtenir le classement suivant des 13 régions par score total décroissant des facteurs favorables à la présence du travail des enfants:

TABLEAU E2. CLASSEMENT DE REGIONS SELON LES 23 CRITERES

Région	Score total des 23 critères
11-Doukkala-Abda	245
07-Marrakech-Tensift- Al Haouz	225
04-Souss-Massa-Draâ	220
05-Gharb-Chrarda-Béni Hssen	218
15-Taza-Al Hoceima-Taounate	209
12-Tadla-Azilal	172
06-Chaouia-Ouarghna	161
16-Tanger-Tétouan	156
13-Meknès-Tafilalet	155
14-Fès-Boulemane	121
08-Oriental	103
10-Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	74
09-Grand Casablanca	34

Par ailleurs, l'application de l'analyse en composantes principales a permis de classer les régions selon le premier facteur qui explique à lui seul 56 pour cent des variations selon tous les critères considérés et qui représente le degré de prédisposition des régions à la présence du travail des enfants dans le milieu rural et agricole. Le classement des régions selon ce facteur est donné ci-après.

¹⁹ Voir en Annexe 1 les données régionales relatives aux 23 critères.

TABLEAU E3. CLASSEMENT DES REGIONS

Région	Facteur
07-Marrakech-Tensift- Al Haouz	1,096
04-Souss-Massa-Draâ	1,050
11-Doukkala-Abda	1,038
15-Taza-Al Hoceima-Taounate	0,887
05-Gharb-Chrarda-Béni Hssen	0,754
12-Tadla-Azilal	0,180
06-Chaouia-Ouardigha	0,098
13-Meknès-Tafilalet	0,026
16-Tanger-Tétouan	-0,192
14-Fès-Boulemane	-0,687
08-Oriental	-0,919
10-Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	-1,266
09-Grand Casablanca	-2,065

Ces résultats identifient, à un ordre près, les cinq mêmes régions que précédemment. Celles-ci se distinguent très nettement de celles qui présentent moins de prédisposition au travail des enfants.

Conformément aux termes de référence et à la note méthodologique, nous avons opéré un choix de cinq régions qui présentent les facteurs les plus favorables à la présence du travail des enfants. Ainsi, les scores les plus élevés ont été relevés pour les régions de Doukkala-Abda, Gharb-Chrarda-Béni Hssen, Souss-Massa-Draâ, Marrakech-Tensift-Al Haouz et Taza-Al Hoceima-Taounate.

Par ailleurs, les statistiques régionales fournies par la Direction de la Statistique du HCP pour l'année 2011 révèlent que le travail des enfants de 7 à 17 ans est plus fréquent dans les 4 premières régions précédentes ainsi que dans la région de Chaouia-Ouardigha. Cette dernière sera alors retenue à la place de Taza-Al Hoceima-Taounate.

En conclusion, les régions cibles de l'enquête principale sont: Doukkala-Abda, Gharb-Chrarda-Béni Hssen, Souss-Massa-Draâ, Marrakech-Tensift- Al Haouz et Chaouia-Ouardigha.

Quant à l'enquête pilote, nous avons proposé de la réaliser dans la région qui a le plus grand score en relation avec les différents facteurs favorables au travail des enfants, soit la région de Doukkala-Abda.

1.4.2. ECHANTILLONNAGE DES MENAGES

Partant des définitions des notions de «travail des enfants» et des «petites exploitations agricoles» telles que présentées précédemment, l'unité statistique considérée dans cette étude est «un ménage rural vivant sur une petite exploitation, ayant au moins un enfant actif occupé, avec ou sans rémunération, et âgé de 5 à moins de 18 ans.»

Or, aucune liste ou information n'est disponible concernant les ménages ruraux ayant des enfants au travail dans le secteur agricole au Maroc, et encore moins dans les petites exploitations agricoles.

Cependant, d'après les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Maroc en 2012²⁰, le nombre de ménages concernés par le travail des enfants âgés de 7 à moins de 15 ans est estimé à 76.533 représentant 1,1 pour cent de tous les ménages marocains. Le nombre de ménages ruraux ayant au moins un enfant au travail est estimé à 70.000.

Par ailleurs, 95,5 pour cent²¹ des enfants travailleurs ruraux sont occupés dans le secteur «agriculture, forêt et pêche» en 2012. En appliquant ce taux au nombre de ménages ruraux ayant des enfants travailleurs, on peut alors estimer grossièrement à 66.860 le nombre de ménages employant des enfants dans ce secteur.

Le nombre de ménages ruraux vivant sur de petites exploitations agricoles ayant des enfants travailleurs âgés de 7 ans à moins de 15 ans reste donc indéterminé mais vraisemblablement en deçà de 66.860. A cette lacune, il faut rappeler la difficulté d'application des critères permettant d'identifier les petites exploitations agricoles sur le terrain, ainsi que la localisation géographique de ces exploitations.

En effet, les unités de la population cible de l'étude sont dispersées entre les différentes entités rurales (communes, douars et sous douars) et donc aucune base de sondage ne peut être identifiée ou délimitée dans l'espace afin d'appliquer une méthode d'échantillonnage probabiliste plus élaborée.

Du fait de ces limites, les ménages constituant chacun des deux échantillons (pour le test pilote et l'enquête principale) seront sélectionnés au hasard (à travers les communes) en veillant sur la représentativité des petites exploitations agricoles selon:

- la diversité du milieu naturel: plaine, montagne et zone mixte,
- la diversité d'usage des ressources en eau: zones irriguées, non irriguées et mixtes,
- la diversité des activités agricoles: céréaliculture, maraîchages, arboriculture, élevage, etc.

²⁰ Résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi en 2012, Direction de la Statistique, Haut Commissariat au Plan.

²¹ Note d'information du HCP à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, juin 2013.

- la taille des exploitations agricoles,
- la diversité du statut de l'enfant travailleur: aide familial, salari,
- la présence de risques et de dangers pour les enfants travailleurs.

Tenant compte de ce qui précède, et pour atteindre cette représentativité, nous proposons au niveau de chaque région de former des strates de communes rurales homogènes selon les critères sus-cités, en collaboration avec les opérateurs régionaux, provinciaux et locaux. Afin de former des groupes de communes assez homogènes, nous proposons cinq strates à dominance:

- irrigation et plaine,
- irrigation et relief mixte,
- non irrigation et plaine,
- non irrigation et relief mixte,
- montagne.

Ces strates permettraient également de représenter la diversité des types d'exploitations agricoles et des activités agricoles pratiquées ainsi que les différentes tâches effectuées par les enfants et les dangers et risques correspondants:

- Répartir les 400 ménages de l'échantillon de l'enquête principale de manière uniforme entre les quatre régions retenues (100 ménages-exploitations par région).
- Répartir les 100 ménages entre les cinq strates de milieu (relief et irrigation) proportionnellement aux tailles des strates.
- Sélectionner dans chaque région une commune au hasard par strate.
- Remplir les questionnaires-ménage et enfants pour les ménages de la commune correspondant à une petite exploitation agricole ayant au moins un enfant au travail dans la même ou dans une autre exploitation agricole.
- Pour l'échantillon de l'enquête pilote dans la région de Doukkala-Abda, répartir les 100 ménages qui le constituent entre les 5 strates, tirer au hasard une commune par strate, y identifier des ménages ayant des enfants au travail jusqu'à compléter le nombre requis de questionnaires par strate de communes.

Cette approche permet de disposer de deux échantillons représentatifs des régions, du milieu (irrigation et relief), des activités agricoles, des tâches et statuts des enfants travailleurs ainsi que les dangers et risques qu'ils courent, soit:

- un échantillon pilote de taille 100 ménages,
- un échantillon principal de taille 400 ménages.

1.4.3. OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Pour répondre aux objectifs principaux et spécifiques de l'étude, nous prévoyons deux types de questionnaires et un guide de collecte de données:

- Un «questionnaire ménage» destiné au chef du ménage ou à un autre membre du ménage. Il se compose des modules suivants:
 - identification du ménage
 - caractéristiques socio-économiques et culturelles des membres du ménage
 - caractéristiques de l'exploitation agricole
 - infrastructure et équipements ménagers.
- Un «questionnaire enfant» destiné à chaque enfant travailleur du ménage contenant les modules suivants:
 - identification du questionnaire
 - caractéristiques socioculturelles de l'enfant
 - activités et tâches agricoles effectuées par les enfants
 - conditions de travail
 - santé et sécurité au travail
 - dangers et risques liés aux activités et tâches exercées
 - dangers et risques liés aux conditions de travail
 - appréciations et attentes.
- Un guide d'entretien destiné aux personnes ressources et informateurs clés, qui s'articule autour des axes suivants:
 - causes du travail des enfants
 - causes de non scolarisation
 - causes de l'échec et de l'abandon scolaires
 - conséquences du travail des enfants
 - perception du travail des enfants
 - propositions de mesures à prendre pour lutter contre le travail précoce des enfants
 - dispositions pour combattre les travaux dangereux des enfants.
- Un guide d'entretien destiné aux enfants ayant pour objet de recueillir des informations générales sur les enfants travailleurs ainsi que leurs points de vue et appréciations qualitatives sur leur participation aux activités agricoles:
 - caractéristiques générales des enfants travailleurs dans les petites exploitations agricoles
 - les causes et les conséquences du travail des enfants, ainsi que leur perception du phénomène
 - les causes de non scolarisation, de l'échec et/ou de l'abandon scolaires.
 - la nature des travaux dangereux et les principaux dangers et risques sur la santé et la sécurité des enfants
 - les propositions de mesures à prendre pour lutter contre le travail précoce des enfants, et leur emploi dans les travaux dangereux en agriculture.

PARTIE 2. REALISATION DE L'ENQUETE PILOTE

Conformément aux termes de référence de l'étude, nous avons organisé l'enquête en deux phases:

- Dans une première phase, nous avons réalisé une enquête pilote dans la Région Doukkala-Abda afin de tester la validité des outils de collecte des données et d'y apporter les corrections et ajustements nécessaires.
- Dans une deuxième phase, et afin de collecter les données de l'étude, nous avons mené l'enquête principale dans les quatre autres Régions, à savoir, Chaouia-Ouardigha, Souss-Massa-Drâa, Gharb-Chrarda-Béni Hssen et Marrakech-Tensift-El Haouz.

2.1. PREPARATION DE L'ENQUETE PILOTE

2.1.1. CONSTITUTION DE L'EQUIPE DE COLLECTE DES DONNEES

Afin de réaliser les opérations de collecte des données des différentes étapes de cette étude, une équipe d'enquête a été constituée. Elle est formée d'un superviseur, de deux contrôleurs et de quatre enquêteurs:

- Le superviseur a pour mission de prendre contact avec les responsables et agents administratifs locaux pour faciliter la réalisation des opérations de collecte des données, la sélection des communes cibles de l'enquête et l'organisation des tâches des autres membres de l'équipe d'enquête. Il est aussi chargé de prendre les démarches administratives au niveau de chaque commune cible pour constituer les Focus Group et, assisté d'un contrôleur, conduire les entretiens avec les personnes ressources.
- Les deux contrôleurs sont chargés de contrôler les questionnaires remplis par les enquêteurs. Un des deux contrôleurs, en plus des opérations de contrôle, assiste le superviseur lors des conduites des entretiens avec les focus group.
- Les quatre enquêteurs, dont deux femmes, ont pour tâche de sélectionner les ménages cibles de l'étude avec l'aide nécessaire des agents locaux d'autorité et d'effectuer les entretiens directs avec un membre de ménage répondant pour collecter les données prévues dans les questionnaires ménage et enfant.

2.1.2. FORMATION DE L'EQUIPE D'ENQUETE

Dès que l'accord de réaliser l'enquête sur le terrain a été donné par les responsables administratifs territoriaux, une session de formation a été organisée les 26 et 27 juin 2013. Afin d'impliquer les membres de l'équipe d'enquête dans le contexte de l'étude et les opérations de collecte de données, un dossier d'enquête a été remis à chacun des participants. Ce dossier comporte:

- un aperçu méthodologique de l'étude,
- les questionnaires ménage et enfant,
- les instructions de remplissage des questionnaires ménage et enfant avec les réponses pré codées aux questions fermées,
- la liste et la composition des groupes d'activités agricoles,
- une liste indicative des tâches effectuées par les enfants,
- les nomenclatures des professions et branches d'activité,
- les guides d'entretien destinés aux adultes et aux enfants.

Sur la base de ces documents, après avoir présenté le contexte et les objectifs de l'étude ainsi que la démarche méthodologique de l'enquête et les définitions des concepts utilisés, des explications détaillées ont été fournies sur les différentes questions composant les questionnaires ménage et enfant.

Des instructions particulières ont été adressées au superviseur et aux contrôleurs en relation avec leurs missions de supervision, d'organisation, de conduite d'entretien et de contrôle des questionnaires remplis.

La session de formation s'est achevée par l'organisation d'une simulation d'enquête entre les membres de l'équipe où chacun des membres a joué le rôle d'enquêteur et d'enquêté. Cette opération a permis d'apporter des précisions et clarifications complémentaires sur certaines questions et concepts.

2.1.3. REALISATION DU MINITEST PILOTE ET AJUSTEMENT DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Conformément aux TDR, nous avons commencé par réaliser un mini test pilote dans la commune d'El Haouzia dans la province d'El Jadida.

L'équipe s'est rendue sur le terrain où elle a procédé à l'administration des questionnaires auprès des ménages et des enfants qui ont été choisis en collaboration avec les agents d'autorité locale.

Lors de cette opération, une dizaine de ménages et 13 enfants ont été enquêtés afin de tester à la fois l'assimilation des questions par l'équipe, ainsi que l'applicabilité des outils de collecte des données. Enfin, nous avons proposé quelques ajustements mineurs qui ont été validés le 4 juillet 2013. Ces ajustements se résument comme suit:

- Le tableau des questions 15 à 26 du questionnaire ménage (module 1) est disposé horizontalement pour assurer plus d'espace pour les réponses correspondantes.
- La question 32.f. (questionnaire ménage) sur l'utilisation du salariat par le ménage est complétée, dans l'affirmative, par la demande préalable du nombre approximatif de salariés par an.
- Les distances demandées aux questions 38.a à 38.e peuvent s'exprimer en mètre ou en kilomètre.
- La question 7 du questionnaire enfant est supprimée car elle a été déjà posée en relation avec le niveau d'étude actuel à la question 21 du questionnaire ménage.
- Les questions 8, 9 et 10 sont reformulées et la demande d'information sur la dernière année d'étude a été supprimée.

2.2. REALISATION DE L'ENQUETE PILOTE SUR LE TERRAIN

2.2.1. IDENTIFICATION DES COMMUNES CIBLES DE L'ENQUETE PILOTE

La note méthodologique prévoyait la réalisation de l'enquête pilote dans cinq communes de la région Doukkala-Abda où chaque commune est tirée au hasard d'une liste de communes appartenant à la même strate de milieu (relief et irrigation). Cependant, lors des contacts effectués par le superviseur auprès des représentants locaux économiques, agricoles et de l'emploi, des difficultés ont été rencontrées pour établir de telles listes par manque d'informations fiables sur ces critères. Pour pallier à ces difficultés, 5 communes représentatives des 5 strates ont été sélectionnées en collaboration avec les délégués du Ministère de l'emploi et des responsables des affaires économiques de la Wilaya de la Région Doukkala-Abda.

Le tableau suivant présente la liste des communes sélectionnées, leurs provinces et leurs strates de milieu:

TABLEAU E4. LISTE DES COMMUNES, PROVINCES ET STRATES DE MILIEU

Commune	Province	Strate de milieu
Mettouh	El Jadida	Irrigation et plaine
Boulaouane	El Jadida	Irrigation et relief mixte
Sidi Tijji	Safi	Montagne
Lakhoualka	El Youssoufia	Non irrigation et mixte
Sidi El Gorâani	Safi	Non irrigation et plaine

Par ailleurs, les 100 ménages prévus pour l'enquête pilote ne pouvaient être répartis entre les 5 communes proportionnellement à l'importance de chaque strate en raison du manque d'information sur le nombre de communes par strate à l'échelle de toute la région de Doukkala-Abda. Dans ce cas, en considérant toutes choses égales par ailleurs, le nombre de ménages à enquêter a été fixé uniformément à 20 par commune.

2.2.2. ORGANISATION DE L'ENQUETE PILOTE

Compte tenu de la dispersion spatiale des 5 communes retenues dans l'enquête pilote, l'équipe d'enquête s'est déplacée successivement d'une commune à l'autre après y avoir effectué toutes les opérations de collecte des données. Au sein de chaque commune, le superviseur a pris contact avec le responsable administratif local pour affecter les agents d'autorité afin d'assister les enquêteurs dans leur mission. Assisté par l'agent d'autorité d'un district donné de la commune et partant d'un point de chute quelconque, chaque enquêteur a collecté les données relatives aux ménages installés sur des exploitations agricoles et employant des enfants âgés de 5 à 17 ans. Cette opération a été effectuée par les enquêteurs en prenant des directions différentes afin de diversifier les caractéristiques agricoles des exploitations et par voie de conséquence couvrir une variété d'activités agricoles, de ménages, d'enfants au travail etc. Par ailleurs, le superviseur a entrepris les démarches nécessaires auprès des responsables locaux pour désigner et inviter les personnes ressources au Focus Group des adultes ou des enfants. Malgré la réticence des responsables locaux et le manque de moyens logistiques, ces groupes d'entretien ont pu être constitués grâce aux efforts déployés par le superviseur.

2.2.3. COLLECTE ET CONTROLE DES DONNEES

Dans le cadre de l'activité 4 de l'étude, le test pilote prévu dans la région Doukkala-Abda a été réalisé entre le 5 et le 11 juillet 2013 dans les 5 communes choisies auparavant en collaboration avec les délégués du Ministère de l'emploi et des responsables des affaires économiques de la Wilaya de la Région.

Cette opération a nécessité la mobilisation d'un ingénieur statisticien pour la supervision de l'enquête et la conduite des Focus Group, de 2 contrôleurs et de 4 enquêteurs, dont 2 femmes.

Nous tenons à préciser qu'en raison de la coïncidence de l'enquête avec la période estivale et du mois du Ramadan, l'équipe a rencontré quelques difficultés au niveau de l'organisation et de la mobilisation des agents d'autorité chargés de leur porter assistance. Malgré cela, nous considérons que, globalement, l'enquête a pu répondre aux objectifs prévus en termes de durée et de nombre de ménages à enquêter.

Le tableau ci-dessous résume la répartition des 100 ménages enquêtés entre les communes et selon le nombre d'enfants travailleurs du ménage.

TABLEAU E5. REPARTITION DES MENAGES ENQUETES SELON LES COMMUNES

Commune	Ménages avec 1 enfant	Ménages avec 2 enfants	Ménages avec 3 enfants	Total
Boulaouane	17	3	0	20
Sidi El Gorâni	16	3	1	20
Lakhoualka	17	3	0	20
Mattouh	16	4	0	20
Sidi Tijji	17	3	0	20
Nombre total de questionnaires ménage	83	16	1	100
Nombre total de questionnaires enfant	83	32	3	118

Ainsi, 100 questionnaires ménages et 118 questionnaires enfants ont été remplis selon les instructions données aux enquêteurs et sous la supervision des contrôleurs et du superviseur.

Au fur et à mesure que les questionnaires sont remplis par les enquêteurs, les contrôleurs effectuent leur contrôle afin d'apporter les corrections éventuelles sur le terrain auprès des ménages concernés.

Par ailleurs, 4 «Focus Group Adultes» ont été organisés dans 4 communes et animés par le superviseur, assisté par un contrôleur. Cette activité a nécessité une grande mobilisation des

agents d'autorité et le déploiement de beaucoup d'efforts de la part du superviseur afin de réunir les acteurs locaux.

Enfin, afin de répondre à la demande du BIT-IPEC, le superviseur a multiplié les efforts auprès des autorités locales et des parents des enfants travailleurs afin d'organiser un «Focus Group Enfants» en remplacement du 5ème «Focus Group Adultes».

Lors des focus group, les idées et opinions émises lors des entretiens avec les personnes ressources sont prises en notes par le contrôleur et par le superviseur qui anime en même temps le groupe.

2.2.4. DIFFICULTES RENCONTREES

Bien que globalement l'enquête ait pu répondre aux objectifs prévus en termes de durée et de nombre de ménages à enquêter, l'équipe d'enquête a rencontré un certain nombre de difficultés et de contraintes dont les principales sont:

- La difficulté de mobiliser les autorités territoriales et de bénéficier de leur collaboration pour prendre contact avec les ménages à enquêter et les personnes ressources.
- La coïncidence de l'enquête avec la période estivale et le mois de Ramadan.
- La dispersion des ménages cibles de l'enquête au sein de chaque commune.
- L'absence, au moment du passage de l'enquêteur, d'un membre de ménage apte à répondre aux questions relatives au ménage.
- L'absence de la majorité des enfants participant aux activités agricoles pour répondre aux questions les concernant.
- L'importance des nombres de questions dans les questionnaires impliquant une longue durée d'entretien (environ 2 heures) ainsi qu'une certaine impatience chez les répondants.
- Le manque de temps chez les répondants en raison de leurs occupations au point où quelques répondants ont révisé vers la baisse le nombre d'enfants déclarés actifs afin de répondre à moins de questionnaires enfants.
- Le manque de précision dans les réponses aux questions sur des variables quantitatives (durées, montants, parts etc.) ou sur des informations étalées dans le temps (nombres de salariés par an, de salariés-jours par an, de maladies/blessures par an etc.).
- La difficulté de constituer et de réunir les Focus Group particulièrement chez les enfants. Ainsi, l'organisation du Focus Group Enfants dans la commune de Sidi Tijji n'a été possible que par le recours à des personnes ressources liées à l'animateur de l'atelier. Dans les autres communes, nous avons testé la faisabilité de ce Focus, mais nous n'avons obtenu ni l'accord des parents ni le soutien des autorités locales.

Certaines difficultés et contraintes ainsi que l'évaluation des résultats obtenus devront être prises en considération pour proposer les ajustements à apporter aux outils de collecte de données à administrer lors de l'enquête principale.

2.3. EXPLOITATION DES DONNEES DE L'ENQUETE PILOTE

2.3.1. OPERATION DE SAISIE DES DONNEES

Parallèlement au déroulement de l'enquête pilote, nous avons procédé à la préparation de maquettes de saisie des données contenues dans les questionnaires. Compte tenu de la nature des informations disponibles dans les questionnaires, trois fichiers SPSS ont été élaborés:

- Fichier «ménages» contenant les informations sur les 100 ménages enquêtés ainsi que les caractéristiques de leurs exploitations agricoles.
- Fichier «personnes» qui rapporte les caractéristiques socio-économiques des membres du ménage âgés de 5 et plus.
- Fichier «enfants» incluant toutes les informations contenues dans le questionnaire enfant.

Le nombre de variables définies en relation avec les questions représentées dans ces 3 fichiers s'élève à 355 et chaque variable est spécifiée par son nom, son type, son étiquette ainsi que ses valeurs ou codes si les réponses sont pré codées.

L'opération de saisie a été précédée par une séance de formation au profit des agents de saisie et de contrôle. Dès la réception des questionnaires remplis et contrôlés lors de l'enquête pilote, les informations collectées dans les questionnaires ont été saisies dans les fichiers prévus à cette fin en inscrivant une valeur pour toute variable numérique, un code pour les réponses pré codées qualitatives et le libellé de la réponse pour toute question qualitative ouverte. Ensuite, un contrôle des informations saisies a été effectué.

Les fichiers «ménages» et «enfants» ont été complétés par 12 variables représentant les caractéristiques socioculturelles respectivement des chefs de ménage et des enfants contenues dans le fichier «personnes».

Une dernière opération de contrôle et d'apurement des données a été effectuée en revenant aux questionnaires après examen des résultats produits à partir des fichiers obtenus.

2.3.2. INTRODUCTION DE VARIABLES COMPLEMENTAIRES

Afin de synthétiser certaines informations détaillées recueillies dans les questionnaires, des variables complémentaires sont définies et calculées à partir de la base de données. Il s'agit des variables:

- Le nombre d'années d'étude de chaque personne âgée de 5 ans et plus (dont les enfants travailleurs et les chefs de ménage) en combinant le niveau scolaire et la dernière classe fréquentée.
- Nombre d'années d'étude du chef de ménage.
- Nombre de personnes du ménage sachant lire et écrire.
- Nombre de membres du ménage participant souvent aux activités agricoles.
- Nombre de membres du ménage participant toujours aux activités agricoles.
- Nombre total de membres du ménage participant aux activités agricoles.
- Nombre de membres participant souvent aux dépenses du ménage.
- Nombre de membres participant toujours aux dépenses du ménage.
- Nombre total de membres participant aux dépenses du ménage.
- Nombre de personnes du ménage âgés de 5 ans ou plus.
- Nombre d'enfants du ménage participant aux activités agricoles.
- Nombre d'années d'étude des enfants.
- Nombre d'activités agricoles auxquelles participent les enfants.
- Rémunération de l'enfant par mois.
- Contribution de l'enfant au revenu du ménage par mois.
- Nombre de types de tâches domestiques effectuées par l'enfant.
- Nombre de tâches dans la céréaliculture.
- Durée totale des tâches dans la céréaliculture (en heure par an).
- Nombre de tâches dans les maraîchages.
- Durée totale des tâches dans les maraîchages (en heure par an).
- Nombre de tâches dans l'arboriculture.
- Durée totale des tâches dans l'arboriculture (en heure par an).
- Nombre de tâches dans l'élevage.
- Durée totale des tâches dans l'élevage (en heure par an).
- Nombre total de tâches dans les activités agricoles.
- Durée totale des tâches dans les activités agricoles (en heure par an).
- Nombre de dangers et risques liés aux activités et tâches effectuées.

- Nombre de dangers et risques liés aux conditions de travail.
- Nombre total de dangers et risques.
- Niveau moyen des dangers et risques liés aux activités et tâches effectuées représentant la moyenne des niveaux des items déclarés de ce groupe.
- Niveau moyen des dangers et risques liés aux conditions de travail représentant la moyenne des niveaux des items déclarés de ce groupe.
- Moyenne du niveau global des dangers et risques représentant la moyenne des niveaux des items déclarés des deux groupes.

Par ailleurs, nous avons créé, en relation avec les informations des questions du tableau 12 du «questionnaire enfant», un fichier de données considérant les 4 groupes d'activité et regroupant toutes les tâches déclarées effectuées par les enfants avec les natures des principaux produits agricoles résultant de ces tâches ainsi que les outils ou machines fréquemment utilisés pour exécuter ces tâches. Il en a résulté la création des quatre variables suivantes:

- type de tâche effectuée,
- groupe d'activité de la tâche effectuée,
- nature du produit résultant de la tâche effectuée,
- type d'outil ou machine utilisé dans la tâche effectuée.

2.4. AJUSTEMENT DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE PRINCIPALE

Comme cela a été précisé plus haut, l'enquête pilote a concerné un échantillon de 100 ménages, 636 personnes et quelques 118 enfants. Bien qu'il s'agisse surtout d'éprouver les questionnaires et de tester la faisabilité des Focus Group, certains résultats obtenus ont été présentés. Mais ils ne pouvaient en aucun cas être extrapolés à l'échelle nationale.

Pour chacune des variables, nous avons présenté les tableaux de répartition correspondants en effectifs, pourcentages et pourcentages cumulés si nécessaire, ainsi que leurs mesures caractéristiques. Pour donner plus de détails sur les informations relatives à ces variables observées lors de l'enquête pilote, nous avons eu recours aux tableaux de fréquences des valeurs observées sans passer par des intervalles de valeurs.

La réalisation de l'enquête pilote et les résultats produits nous ont permis de tirer les enseignements nécessaires pour l'ajustement des questionnaires «ménage» et «enfant», du guide d'entretien du Focus Group «adultes» et de l'organisation de l'enquête principale sur le terrain. Ainsi, nous avons proposé quelques modifications.

2.4.1. AJUSTEMENT DU QUESTIONNAIRE MENAGE

Pour le questionnaire-Ménage, nous avons préconisé de:

- Supprimer la question 20 (savoir lire et écrire ou non) étant donné que dans la question 21, «analphabète» correspond à «ne sait ni lire ni écrire.»
- Remplacer la question 22 par «Quelle est la principale profession/activité de chaque personne?» et prévoir comme réponses pré codées les groupes de professions, chômeurs et les différents groupes d'inactifs (femme au foyer, élève/étudiant, jeune, retraité, etc.). En effet, l'introduction de questions successives pour déterminer l'activité et la profession avait alourdi le questionnaire, surtout que l'objectif de la présente étude n'est pas la mesure de l'emploi des personnes comme cela est pratiqué dans les enquêtes-emploi.
- Ajouter à la question 30 (sur les possessions du ménage) le produit «Lapins».
- Supprimer de la question 31 sur les groupes d'activités exercées par le ménage, la sous question «part d'autoconsommation du ménage en pour cent» car son estimation s'est avérée très difficile et, selon les membres de l'équipe d'enquête, les répondants donnaient souvent des réponses arbitraires.
- Supprimer les réponses aux questions 32.f sur le salariat en cas de recours du ménage car elles ont été difficiles à obtenir et manquaient de fiabilité selon les enquêteurs.
- Supprimer la question 33 (moyens utilisés pour la production agricole) étant donné que la question:
 - 33.1 relative au «nombre de participants du ménage aux activités agricoles» avait déjà été posée à la question 25.
 - 33.2 sur le nombre d'animaux de trait avait déjà été demandée dans la question 30.c.
 - La question 33.3 sur le nombre de charrues pouvait être posée comme sous question de la question 30 relative aux possessions du ménage.
- Ne pas demander de précision sur la principale source de revenu pour la question 39, car le niveau de détail de la réponse s'est révélé très variable d'un ménage à l'autre.

2.4.2. AJUSTEMENT DU QUESTIONNAIRE ENFANT

Pour le questionnaire-Enfant, nous avons proposé de:

- Modifier les renvois aux questions dans la question 6 relative à la situation scolaire actuelle de l'enfant, comme suit:
 - si la réponse est 1 ou 2: aller à Q7
 - si la réponse est 4: aller à Q8
 - si la réponse est 3 ou 5: aller à Q9.
- Supprimer du tableau dans la question 11, les réponses aux sous questions sur «le lieu de travail le plus fréquent» et sur «le nombre de personnes dans le lieu de

travail» car elles ont été en général difficiles à obtenir et imprécises. De même, la ligne 5 «Autre (à préciser)» a été supprimée puisqu'elle n'avait pas été utilisée dans l'enquête pilote.

- Remplacer la question 15 par une question relative au lieu le fréquent du travail principal selon les modalités suivantes: local couvert, serre, plein- champ, plantation /verger, autre (à préciser).
- Supprimer dans la question 12, la dernière ligne Autre (à préciser) puisqu'elle n'avait pas été utilisée dans l'enquête pilote.
- Supprimer les questions 16 à 21 compte tenu du nombre dérisoire de réponses positives sur la rémunération et la contribution au revenu du ménage.
- Supprimer la question 26 sur «la durée totale moyenne des tâches domestiques» car elle pouvait être déduite des informations des questions 27 sur les types de tâches domestiques et leurs durées.
- Supprimer certains items non significatifs des questions 33 à 53 sur la fréquence d'exposition et le niveau de dangers et risques liés aux activités et tâches effectuées ainsi que ceux liés aux milieu et conditions de travail.
- Demander dans la question 56 la principale cause de travail dans les activités agricoles et supprimer les causes 56.6 et 56.7.
- Regrouper les deux questions 58 et 59 en une seule question sur les attentes en général étant donné la similitude des réponses aux deux questions sur les attentes actuelle et future, et d'introduire une autre question sur le devenir souhaité par l'enfant (statut, métier, etc.).

2.4.3. AJUSTEMENT DES GUIDES D'ENTRETIEN ET DE L'ORGANISATION DES FOCUS GROUPS

Vu les difficultés soulevées plus haut concernant le déroulement des Focus Group, nous avons proposé les ajustements suivants:

- (1) Le guide d'entretien du Focus Group Adultes devait être réaménagé et allégé car nous avons besoin de focaliser l'attention des participants surtout sur le travail des enfants. La distinction entre les activités agricoles ne s'est pas révélée très utile et alourdissait inutilement le guide. Nous avons proposé:
 - d'éliminer les questions 1.5 et 1.6,
 - de reformuler la question 1.9,
 - d'éliminer les questions 2.4 et 2.6,
 - de reformuler la question 3.2,
 - de reformuler la question 3.5,
 - de reformuler la question 5.3,

- de grouper les questions 6.1 et 6.2.
- (2) Au vu des réponses aux questions qui leur ont été adressées, les résultats du Focus Group Enfants n'ont pas été probants. La plupart des fois, les questions posées ont donné lieu à des réponses très évasives et parfois très éloignées de la thématique. Par ailleurs, la présence d'enfants âgés de 16 et 17 ans avec ceux qui avaient 5 à 10 ans n'a pas permis à ces derniers d'exprimer leurs opinions sur le travail des enfants.

2.4.4. AJUSTEMENT DE L'ORGANISATION DE L'ENQUETE

Sur la base de l'expérience de l'enquête pilote, nous avons proposé les ajustements suivants relatifs au déroulement de l'enquête principale:

- (1) Le choix aléatoire des communes cibles au sein de chaque région supposait la possibilité de disposer de listes de communes de chaque strate. En l'absence de ces listes dans chacune des régions couvertes par l'enquête résultant du manque d'informations locales, nous avons proposé de sélectionner, dans chacune des quatre régions de l'enquête principale, une commune représentative de chaque type de milieu, et d'y enquêter 20 ménages et les enfants travailleurs correspondants, pour obtenir 100 ménages et environ 120 à 125 enfants enquêtés par région. Le choix de ces ménages a été effectué en collaboration avec les agents d'autorité de chaque commune de manière à considérer différents types de ménages et d'enfants travailleurs.
- (2) Tenant compte des difficultés rencontrées lors de l'enquête pilote pour constituer les Focus Group et d'organiser les séances d'entretien, et compte tenu aussi de la similitude de points de vue généraux qui se sont dégagés des Focus Group de la même région, nous avons proposé:
- d'organiser un seul Focus Group «adultes» au niveau de chacune des 4 régions, en veillant à ce que les 4 Focus Group ainsi obtenus concernent 4 strates de milieu différentes;
 - de renoncer à l'organisation d'entretiens avec les enfants, en raison d'une part de l'indisponibilité des parents, des enfants et des autorités locales, et d'autre part, de la non pertinence des résultats obtenus.

PARTIE 3. PREPARATION ET REALISATION DE L'ENQUETE PRINCIPALE

3.1. PREPARATION DE L'ENQUETE PRINCIPALE

Conformément aux termes de référence de l'étude, la collecte des données s'est déroulée en deux phases:

- Dans une première phase, nous avons réalisé une enquête pilote dans la Région Doukkala-Abda afin de tester la validité des outils de collecte des données et d'y apporter les corrections et ajustements nécessaires.
- Dans une deuxième phase, en prenant en considération les ajustements des outils de collecte des données et de l'organisation dictés par le test pilote, nous avons mené l'enquête principale dans les quatre autres Régions, à savoir, Chaouia-Ouardigha, Souss-Massa-Drâa, Gharb-Chrarda-Béni Hssen et Marrakech-Tensift-El Haouz.

3.1.1. RECONSTITUTION DE L'EQUIPE DE COLLECTE DES DONNEES

Afin de réaliser les opérations de collecte des données de l'enquête principale, nous avons tenu à profiter de l'expérience de l'équipe d'enquêteurs qui avait réalisé le test pilote. Nous avons donc fait appel aux mêmes membres de cette équipe, laquelle est constituée d'un superviseur, de deux contrôleurs et de quatre enquêteurs.

- Le superviseur a eu pour mission la prise de contact avec les responsables et agents administratifs locaux pour faciliter la réalisation des opérations de collecte des données, la sélection des communes cibles de l'enquête et l'organisation des tâches des autres membres de l'équipe d'enquête. Il a été également chargé d'effectuer les démarches administratives au niveau de chaque commune cible afin de constituer les Focus Group et, assisté d'un contrôleur, de conduire les entretiens avec les personnes ressources.
- Les deux contrôleurs ont été chargés de contrôler les questionnaires remplis par les enquêteurs. Un des deux contrôleurs, en plus des opérations de contrôle, a assisté le superviseur lors des conduites des entretiens avec les focus group.
- Les quatre enquêteurs, dont deux femmes, ont eu pour tâche dans un premier temps, de sélectionner les ménages cibles de l'étude en collaboration avec le superviseur et avec l'aide nécessaire des agents locaux d'autorité. Dans un deuxième temps, ils ont été chargés d'effectuer les entretiens directs avec les membres de ménage répondants, afin de collecter les données prévues dans le questionnaire-ménage, et avec l'enfant travailleur ou un autre répondant, en vue de compléter le questionnaire-enfant.

3.1.2. FORMATION DES MEMBRES DE L'EQUIPE D'ENQUETE

Dès que l'accord pour la réalisation de l'enquête sur le terrain a été donné par le responsables administratifs territoriaux, soit au début du mois de novembre 2013, une session de rappel de la formation des enquêteurs a été organisée, tenant compte des ajustements des outils opérés après l'enquête pilote. Enfin, un nouveau dossier d'enquête tenant compte de ces ajustements a été remis à chacun des participants. Ce dossier comporte:

- un aperçu méthodologique de l'étude,
- les questionnaires ménage et enfant,
- les instructions de remplissage des questionnaires ménage et enfant avec les réponses pré codées aux questions fermées,
- la liste et la composition des groupes d'activités agricoles,
- une liste indicative des tâches effectuées par les enfants,
- les nomenclatures des professions et branches d'activité,
- les guides d'entretien destinés aux adultes et aux enfants.

Sur la base de ces documents, et après avoir présenté le contexte et les objectifs de l'étude ainsi que la démarche méthodologique de l'enquête et les définitions des concepts utilisés, des explications détaillées ont été fournies sur les différentes questions composant les questionnaires ménage et enfant, en particulier sur les éléments introduits ou supprimés des outils d'enquête à la suite aux ajustements proposés après l'enquête pilote.

Des instructions particulières ont été adressées au superviseur et aux contrôleurs en relation avec leurs missions de supervision, d'organisation, de contrôle des questionnaires remplis et de conduite d'entretien des focus group.

A l'instar de l'enquête pilote, la session de formation s'est achevée par l'organisation d'un atelier de simulation d'enquête entre les membres de l'équipe, au cours duquel chacun des membres a joué, alternativement, le rôle d'enquêteur et d'enquêté. Cette opération a permis d'apporter des précisions et des clarifications complémentaires sur certaines questions et concepts.

3.2. REALISATION DE L'ENQUETE PRINCIPALE

3.2.1. IDENTIFICATION DES PROVINCES ET DES COMMUNES DE L'ENQUETE

La note méthodologique prévoyait la réalisation de l'enquête principale dans 4 régions (Souss-Massa-Drâa, Gharb-Chrarda-Béni Hssen, Chaouia-Ouardigha et Marrakech-Tensift-Al Haouz), représentées par cinq communes chacune. Ces communes ne pouvaient être tirées au hasard d'une liste de communes appartenant à la même strate de milieu (relief et irrigation) en raison des difficultés rencontrées pour établir de telles listes à défaut d'informations fiables sur ces critères. Pour pallier à ces difficultés, dans chacune quatre régions, le superviseur et les représentants locaux économiques, agricoles et de l'emploi ont sélectionné 5 communes représentatives des 5 strates (Irrigation et plaine, non irrigation et plaine, Irrigation et relief mixte, Non irrigation et relief mixte et Montagne).

Le tableau suivant présente, pour chaque région, la liste des communes sélectionnées, leurs provinces et leurs strates de milieu.

TABLEAU E6. REPARTITION DES MENAGES ENQUETES SELON LES REGIONS, PROVINCES, COMMUNES ET STRATES DE MILIEU

Région	Province	Commune	Strate de milieu	Nombre de ménages
Souss-Massa-Drâa (100 ménages)	Inezgane-Ait melloul	Agadir-Melloul	Non irrigation et plaine	20
	Taroudant	Temsia	Irrigation et plaine	20
		Eddir	Irrigation et relief mixte	20
		El faid	Non irrigation et relief mixte	20
		Ascaoune	Montagne	20
Gharb-Chrarda-Béni Hssen (100 ménages)	Kénitra	Mograne	Irrigation et plaine	20
	Sidi Kacem	Bir Taleb	Irrigation et relief mixte	20
		Selfat	Non irrigation et relief mixte	20
		Zagota	Montagne	20
	Sidi Slimane	Azghar	Non irrigation et plaine	20
Chaouia-Ouardigha (100 ménages)	Benslimane	Oulad Yahia Louta	Irrigation et relief mixte	20
		Sidi bettache	Montagne	20
	Berrechid	Laghnimiyyine	Non irrigation et plaine	20
	Settat	Sidi El Aidi	Irrigation et plaine	20
		Oulad Said	Non irrigation et relief mixte	20
Marrakech-Tensift-Al Haouz (100 ménages)	Al Haouz	Tighdiouine	Montagne	20
	El Kalâa des Sraghna	Errafiaa	Irrigation et relief mixte	20
		Ouled Khallouf	Non irrigation et plaine	20
		Sidi El Hattab	Non irrigation et relief mixte	20
	Marrakech	Sâada	Irrigation et plaine	20

Par ailleurs, les 100 ménages prévus par région pour l'enquête principale ne pouvaient être répartis entre les 5 communes proportionnellement à l'importance de la taille de chaque strate, en raison du manque d'informations sur le nombre de communes par strate à l'échelle de chacune des quatre régions retenues. Dans ce cas, en considérant toutes choses égales par ailleurs, le nombre de ménages à enquêter a été fixé uniformément à 20 par commune.

3.2.2. ORGANISATION DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

Bien que les outils de l'enquête aient été validés en septembre 2013, l'enquête n'a pu démarrer qu'en novembre en raison des retards dans les procédures administratives pour informer les responsables locaux des régions administratives Souss-Massa-Drâa, Gharb-Chrarda-Béni Hssen, Chaouia-Ouardigha et Marrakech-Tensift-Al Haouz.

Le planning des opérations de l'enquête se présente comme suit:

TABLEAU E7. PLANNING DES OPERATIONS DE L'ENQUETE

Région administrative	Période de collecte des données
Chaouia-Ouardigha	Du 04 au 09 novembre 2013
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	Du 11 au 16 novembre 2013
Marrakech-Tensift-Al Haouz	Du 18 au 23 novembre 2013
Souss-Massa-Drâa	Du 25 au 30 novembre 2013

Compte tenu de la dispersion spatiale des 5 communes au sein de chaque région retenue dans l'enquête, l'équipe s'est mobilisée pendant une semaine pour effectuer toutes les opérations de collecte des données d'enquête et la réalisation du focus group.

Dans chaque commune, le superviseur a pris contact avec le responsable administratif local qui a affecté des agents d'autorité afin d'assister les enquêteurs dans leur mission. Assisté par l'agent d'autorité d'un district donné de la commune et partant d'un point de chute quelconque, chaque enquêteur a collecté les données relatives à 20 ménages installés sur des petites exploitations agricoles et employant des enfants âgés de 5 à 17 ans. Cette opération a été effectuée par les enquêteurs en prenant des directions différentes afin de diversifier les caractéristiques agricoles des exploitations et par voie de conséquence couvrir une variété d'activités agricoles, de ménages, d'enfants au travail etc.

Par ailleurs, le superviseur a entrepris les démarches nécessaires auprès des responsables locaux pour désigner et inviter les personnes ressources au Focus Group des adultes ou des enfants. Malgré la réticence des responsables locaux et le manque de moyens logistiques, ces groupes d'entretien ont pu être constitués grâce aux efforts déployés par le superviseur.

3.2.3. COLLECTE ET CONTROLE DES DONNEES

Conformément à l'activité 6 de l'étude relative à l'enquête principale, les opérations de collecte des données d'enquête et focus group ont été réalisées dans les quatre régions sélectionnées durant la période du 4 au 30 novembre 2013. C'est ainsi que 400 questionnaires-ménages et 492 questionnaires-enfants ont été complétés par les enquêteurs dans les 20 communes sélectionnées auparavant en collaboration avec les délégués du Ministère de l'emploi et des responsables des affaires économiques de la Wilaya de chacune des 4 régions.

Cette opération a nécessité la mobilisation d'un ingénieur statisticien pour la supervision de l'enquête et la conduite des Focus Group, de 2 contrôleurs et de 4 enquêteurs, dont 2 femmes.

Avant d'effectuer l'entretien avec un ménage sélectionné, l'enquêteur s'informait sur la présence du chef de ménage et de l'enfant travailleur pour compléter les questionnaires correspondants. En cas d'absence de l'un ou l'autre ou des deux, l'enquêteur faisait appel à un autre membre de ménage qui soit en mesure de répondre aux questions des deux types de questionnaires.

Nous tenons à préciser qu'en raison de la coïncidence de l'enquête avec la fin de la saison d'automne, les journées sont plus courtes et l'équipe d'enquête a rencontré quelques difficultés au niveau de l'organisation et de la mobilisation des agents d'autorité chargés de leur porter assistance. Cependant, nous considérons que, globalement, l'enquête a pu se dérouler dans de bonnes conditions et a répondu aux objectifs prévus, en termes de durée et de nombre de ménages et enfants à enquêter.

Le tableau E8 résume la répartition des 492 questionnaires-enfants travailleurs selon la commune et le nombre d'enfants du ménage actifs en agriculture.

TABLEAU E8. REPARTITION DES QUESTIONNAIRES-ENFANTS TRAVAILLEURS EN AGRICULTURE SELON LA COMMUNE ET LE NOMBRE D'ENFANTS ACTIFS DU MENAGE

Région	Commune	Nombre d'enfants travailleurs par ménage			Nombre de questionnaires	
		1	2	3	Enfants	Ménages
Souss-Massa-Drâa (122 questionnaires-enfants)	Agadir-Melloul	15	10	0	25	20
	Temsia	16	8	0	24	20
	Eddir	15	8	3	26	20
	El faid	17	6	0	23	20
	Ascaoune	16	8	0	24	20
Gharb-Chrarda-Béni Hssen (123 questionnaires-enfants)	Mograne	15	10	0	25	20
	Bir Taleb	16	8	0	24	20
	Selfat	16	6	3	25	20
	Zagota	16	8	0	24	20
	Azghar	16	6	3	25	20

Région	Commune	Nombre d'enfants travailleurs par ménage			Nombre de questionnaires	
		1	2	3	Enfants	Ménages
Chaouia-Ouardigha (125 questionnaires-enfants)	Oulad Yahia Louta	15	8	3	26	20
	Sidi bettache	14	10	3	27	20
	Laghnimiyine	17	6	0	23	20
	Sidi El Aidi	16	6	3	25	20
	Oulad Saïd	16	8	0	24	20
Marrakech-Tensift-Al Haouz (122 questionnaires-enfants)	Tighdiouine	16	8	0	24	20
	Errafiaa	16	6	3	25	20
	Ouled Khallouf	16	6	3	25	20
	Sidi El Hattab	16	8	0	24	20
	Sâada	16	8	0	24	20
Nombre total de questionnaires-enfants		316	152	24	492	
Nombre total de questionnaires-ménages		316	76	8	400	400

Ainsi, 400 questionnaires-ménages et 492 questionnaires-enfants ont été remplis selon les instructions données aux enquêteurs et sous la supervision des contrôleurs et du superviseur.

Au fur et à mesure que les questionnaires étaient remplis par les enquêteurs, les contrôleurs effectuaient leur contrôle afin d'apporter les corrections éventuelles en coordination avec les enquêteurs concernés ou sur le terrain en s'adressant aux ménages concernés.

Par ailleurs, 4 «Focus Group» ont été organisés à raison d'un «Focus Group» par région d'enquête. Au sein de chaque région, la sélection de la commune d'organisation du «Focus Group» est essentiellement liée aux facilités accordées par les autorités locales pour organiser de tels entretiens. Les informations relatives aux communes concernées par les «Focus Group» sont présentées ci-après.

TABLEAU E9. LISTE DES COMMUNES CONCERNEES PAR LES «FOCUS GROUP»

Région	Commune	Strate de milieu	Type de Focus Group	Date
Chaouia-Ouardigha	Oulad Saïd	Non irrigation et relief mixte	Adultes	14/11/2013
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	Zagota	Montagne	Adultes	15/11/2013
Marrakech-Tensift-Al Haouz	Oulad Khallouf	Non irrigation et plaine	Adultes	22/11/2013
Souss-Massa-Drâa	Ascaouane	Montagne	Enfants	28/11/2013

Ces quatre «Focus Group» ont été animés par le superviseur, assisté par un contrôleur. Cette activité a nécessité une grande mobilisation des agents d'autorité et le déploiement de beaucoup d'efforts de la part du superviseur afin de réunir les acteurs locaux.

Enfin, pour répondre à la demande du BIT-IPEC, le superviseur a multiplié les efforts auprès des autorités locales et des parents des enfants travailleurs afin d'organiser un «Focus Group»

Enfants», bien que la tenue de ces mêmes Focus Groups lors de l'enquête pilote n'avait pas abouti à des résultats convaincants. Les idées et opinions émises dans ces «Focus Group» avec les personnes ressources ou les enfants travailleurs ont été consignées par le contrôleur, pendant que le superviseur était chargé de l'animation.

3.3. PREPARATION DES DONNEES DE L'ENQUETE PRINCIPALE

3.3.1. OPERATION DE SAISIE DES DONNEES

Parallèlement au déroulement de l'enquête pilote, nous avons procédé à la préparation de maquettes de saisie des données contenues dans les questionnaires de l'enquête principale. Compte tenu des ajustements apportés aux outils de collecte des données à la suite des résultats de l'enquête pilote, nous avons mis à jour les trois fichiers SPSS qui avaient été déjà élaborés auparavant. Ils se présentent sous forme de trois fichiers:

- Un fichier «Ménages» contenant les informations sur les 400 ménages enquêtés ainsi que les caractéristiques de leurs exploitations agricoles.
- Un fichier «Membres» qui rapporte les caractéristiques socio-économiques des membres de ménage âgés de 5 et plus.
- Un fichier «Enfants» incluant toutes les informations contenues dans le questionnaire-enfant.
- Dans chacun de ces fichiers, chaque variable est spécifiée par son nom, son type, son étiquette ainsi que ses valeurs ou codes si les réponses sont pré codées et les valeurs des réponses manquantes.

Après la mise en place de ces 3 fichiers, l'opération de saisie a été précédée par une séance de formation sur le logiciel SPSS au profit des agents de saisie et de contrôle. Dès la réception des questionnaires remplis et contrôlés résultant de l'enquête principale, les informations collectées dans les questionnaires ont été saisies dans les fichiers prévus à cette fin en inscrivant une valeur pour toute variable numérique, un code pour les réponses pré codées qualitatives et le libellé de la réponse pour toute question qualitative ouverte. Ensuite, un contrôle des informations saisies a été effectué.

Afin de produire des résultats regroupés pour des dizaines de variables quantitatives prenant de grands nombres de valeurs, le recodage de ces variables en classes de valeurs était nécessaire. C'est ainsi qu'en relation avec chaque variable de ce type, nous avons défini une variable-classe de valeurs en définissant les intervalles correspondants et en affectant un numéro de classe à chaque valeur initiale.

Une dernière opération de contrôle et d'apurement des données a été effectuée en revenant aux questionnaires après examen des résultats produits à partir des fichiers

obtenus. Cette opération a permis d'apporter des corrections supplémentaires aux variables et observations concernées.

Enfin, avant de produire les tableaux de résultats, ces fichiers ont été mis à la disposition du BIT pour contribuer à l'apurement de leurs données et procéder à leur validation. De légères remarques nous ont été signalées et ont été prises en compte pour obtenir les fichiers définitifs pour produire les résultats de l'enquête.

3.3.2. INTRODUCTION DE VARIABLES COMPLEMENTAIRES

Afin de synthétiser certaines informations détaillées recueillies dans les questionnaires, des variables complémentaires ont été définies et calculées à partir de la base de données. Il s'agit particulièrement des variables:

- Superficie totale des terres cultivées de l'exploitation.
- Nombre d'activités agricoles exercées par le ménage.
- Dépense moyenne hebdomadaire par personne.
- Nombre d'enfants du ménage participant aux activités agricoles.
- Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés.
- Nombre d'années d'étude après l'abandon scolaire.
- Nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- Durée de travail (en heure/an) pour effectuer chaque tâche effectuée dans chacun des groupes d'activité.
- Nombre de tâches effectués dans les cultures céréalières.
- Durée de travail dans les activités de céréales (en heures par an).
- Nombre de tâches effectués dans les cultures maraîchères.
- Durée de travail dans les activités de maraîchage (en heures par an).
- Nombre de tâches effectués dans l'arboriculture.
- Durée de travail dans les activités d'arboriculture (en heures par an).
- Nombre de tâches effectués dans l'élevage.
- Durée de travail dans les activités d'élevage (en heures par an).
- Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Durée moyenne de travail par tâche (en heure/an).
- Nombre total de tâches domestiques effectuées par l'enfant par jour.
- Durée totale des tâches domestiques effectuées par l'enfant (en heure/jour).

- Niveau total et niveau moyen de fatigue par tâche domestique effectuée.
- Nombre d'exposition aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre d'exposition aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Nombre total d'exposition aux dangers et risques.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Moyenne générale des niveaux des dangers et risques.

De plus, pour chacune des variables quantitatives prenant un grand nombre de valeurs, nous avons créé des classes de valeurs ainsi que leurs libellés pour permettre d'obtenir des tableaux de fréquences agrégés correspondant aux classes des variables quantitatives.

Par ailleurs, après avoir effectué les opérations de vérification et d'apurement des données, et afin de procéder à des croisements entre des variables ne faisant pas partie d'un même fichier, nous avons procédé à la fusion de deux ou trois fichiers. C'est ainsi que nous avons obtenu les nouveaux fichiers suivants:

- Un fichier «CM-Ménages» regroupant les informations sur les 400 ménages enquêtés ainsi que les caractéristiques de leurs exploitations agricoles contenus le fichier initial «Ménages» et les informations sur les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage.
- Un fichier «Membres-Ménages» résultant du regroupement des caractéristiques socio-économiques des membres de ménage âgés de 5 ans et plus du fichier «Membres» avec les informations contenues dans le fichier «Ménages» pour faire correspondre à chaque membre les informations relatives au ménage auquel il appartient.
- Un fichier «Enfants-CM-Ménages» incluant toutes les informations relatives au questionnaire-enfant contenues dans le fichier «Enfants» complétées par les informations sur les ménages et les chefs de ménage correspondants à ces enfants.

Enfin, nous avons créé, en relation avec les informations des questions du tableau 12 (module E2) du «questionnaire-enfant», un fichier de données considérant les 4 groupes d'activité et regroupant toutes les tâches déclarées être effectuées par les enfants avec les durées correspondantes, les natures des principaux produits agricoles résultant de ces tâches ainsi que les principaux outils ou machines fréquemment utilisés pour exécuter ces tâches. Le fichier, intitulé «Tâches-Produits-Outils», qui en a résulté et qui compte 1578 tâches déclarées par tous les enfants travailleurs, a nécessité la création des variables suivantes:

- Groupe d'activité de la tâche effectuée.
- Nature de la tâche effectuée (pour réduire le nombre de tâches nous avons procédé au regroupement des tâches déclarées en groupes de tâches de natures similaires).

- Durée (en heure/an) pour effectuer chaque tâche qui est calculée à partir des informations sur le nombre de jours travaillés et la durée moyenne en heures par jour.
- Nature du principal produit résultant de la tâche effectuée (après regroupement des réponses déclarées en groupes de produits de natures similaires).
- Nature du principal outil ou machine fréquemment utilisé pour effectuer chaque tâche (après regroupement des outils ou machines déclarées en groupes de moyens de natures similaires).

PARTIE 4. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

4.1. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES ET DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

4.1.1. DONNEES GENERALES SUR LES MENAGES

L'enquête a été réalisée dans 20 communes situées dans les régions de Chaouia-Ouardigha, Souss-Massa-Drâa, Gharb-Chrarda-Béni Hssen, et Marrakech-Tensift-El Haouz, à raison de 100 ménages par région et 20 ménages par commune, soit 400 ménages au total.

Il faut préciser que nous n'avons considéré que les membres de ménage âgés de 5 ans et plus.

Sur les 400 ménages enquêtés, plus de 78 pour cent des répondants sont de sexe masculin. Les répondants aux questionnaires sont le plus souvent les chefs de ménage pour une part de près de 70 pour cent (cf. tableaux M1 et M2, annexe 5).

Par ailleurs, 97 pour cent des chefs de ménages sont des hommes (cf. tableau M3, annexe 5) et près de 37 pour cent des ménages ont au moins un enfant de moins de 5 ans (cf. tableau M13, annexe 5). La taille du ménage va de 3 à 8 personnes pour 87,8 pour cent d'entre eux (cf. tableau M12, annexe 5) avec une moyenne de 6,19 personnes par ménage (cf. tableau M44, annexe 5).

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELLES DU CHEF DE MENAGE

Les données de l'enquête (cf. tableau M4, annexe 5) montrent que près de 82 pour cent des chefs de ménage dans les petites exploitations agricoles ont plus de 45 ans et que 2,8 pour cent seulement ont entre 18 et 34 ans. Si nous considérons les plus de 54 ans, ils constituent plus du quart des effectifs soit 26,4 pour cent. Nous pouvons en déduire que ces chefs de ménage atteignent des limites d'âge qui nécessitent un apport de main d'œuvre plus jeune pour effectuer certaines tâches. D'ailleurs, la moyenne d'âge du chef de ménage est de près de 50 ans (cf. tableau M44, annexe 5).

Les chefs de ménages sont en général mariés pour 96 pour cent d'entre eux et près de 60 pour cent d'entre eux sont analphabètes (tableaux M5 et M6; annexe 5). Seuls 10 pour cent d'entre eux ont dépassé le niveau de l'école primaire.

L'agriculture constitue l'occupation principale des chefs de ménage pour 81,5 pour cent d'entre eux (cf. tableau M7, annexe 5) Une petite partie exerce dans l'industrie ou l'artisanat (7,3 pour cent) et une autre beaucoup plus faible dans le commerce et les services directs aux particuliers (3,8 pour cent).

Par branche d'activité, si l'agriculture domine (80,3 pour cent des chefs de ménage), les métiers de la construction viennent en deuxième position et concernent 6,8 pour cent des chefs de ménage (cf. tableau M8, annexe 5).

64,8 pour cent d'entre eux exercent comme indépendants (46 pour cent) ou employeur (18,8 pour cent), ce qui signifie qu'ils travaillent pour leur propre compte (cf. tableau M9, annexe 5). Le salariat intéresse tout de même près de 32 pour cent des chefs de ménage, ce qui supposerait, en l'absence du chef de ménage, un besoin plus important en aide familiale.

La majorité des chefs de ménage (98,3 pour cent) participe souvent ou toujours aux dépenses du ménage (cf. tableau M10, annexe 5) et pour la même proportion aux travaux agricoles (cf. tableau M11, annexe 5).

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELLES DES MEMBRES DU MENAGE

L'enquête a permis de recueillir des informations sur l'ensemble des membres des 400 ménages, soit 2281 personnes âgées de 5 ans et plus, dont 53,7 pour cent de sexe masculin et 46,3 pour cent de sexe féminin (cf. tableau M45, annexe 5). Les moins de 18 ans représentent 41,6 pour cent de cette population et les moins de 15 ans 27,5 pour cent (cf. M46, annexe 5).

Au sein des ménages enquêtés, le nombre d'enfants directs des chefs de ménage est de 1252, ce qui représente près de 55 pour cent des membres (cf. tableau M47, annexe 5). Les jeunes représentent 41,6 pour cent des membres, les mariés 41,5 pour cent et les célibataires 14,4 pour cent (cf. tableau M48, annexe 5).

L'analphabétisme touche plus du tiers de cette population (34,5 pour cent) alors que ceux qui ont un niveau supérieur à celui de l'école primaire représentent moins du quart (23,8 pour cent) des membres des ménages (cf. tableau M49, annexe 5).

Concernant la profession/occupation des membres (cf. tableau M50, annexe 5), le tiers d'entre eux (33,2 pour cent) sont des élèves ou des étudiants. Les femmes au foyer représentent 23,6 pour cent du total et les agriculteurs 22,2 pour cent. Les jeunes qui ne vont pas à l'école ou qui n'ont pas d'occupation ne représente que 3,5 pour cent des membres et les chômeurs 8,1 pour cent.

La branche d'activité principale (cf. tableau M51, annexe 5) est l'agriculture, et concerne 489 personnes, soit plus de 80 pour cent des concernés (609 membres). Les non concernés (1652 membres) représentent 72,4 pour cent de la population enquêtée.

Sur l'ensemble des membres de ménages, 27,4 pour cent déclarent travailler, soit 625 membres seulement (cf. tableau M52, annexe 5). Dans cette catégorie, 40 pour cent sont des employés, 35,2 pour cent des indépendants et 12,3 pour cent des employeurs. Les travailleurs familiaux ne représentent que 11,3 pour cent (71 membres).

La participation aux dépenses du ménage (cf. tableau M53, annexe 5) concerne 578 personnes soit le quart des membres (25,3 pour cent) et 1,4 pour cent seulement d'entre eux déclare ne jamais, ou rarement, participer. Par contre, près de 70 pour cent des membres déclarent participer, toujours ou souvent, aux travaux agricoles et seulement 30 pour cent environ ne jamais ou rarement y participer (cf. tableau M54, annexe 5).

Les tableaux M55 à M58 de l'annexe 5 donnent les répartitions des membres de ménage selon la région, la province, la commune et la strate de milieu.

4.1.2. CARACTERISTIQUES DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

DONNEES SUR LA PETITE EXPLOITATION AGRICOLE

Les ménages enquêtés possèdent en général une petite exploitation agricole dont la superficie totale moyenne est de 2,7 hectares. (cf. tableau M44, annexe 5). Cependant, 60 pour cent des exploitations n'ont pas de parcelle irriguée (cf. tableau M15, annexe 5) et seulement près de 20 pour cent ont une superficie non irriguée de 4 à 5 ha (cf. tableau M14, annexe 5).

S'agissant des plantations (cf. tableau M17, annexe 5), les ménages possèdent en moyenne une quarantaine d'arbres fruitiers. Cependant, les disparités sont fortes puisque plus du 1/3 d'entre eux (34,8 pour cent) n'ont aucune plantation, et 16,3 pour cent d'entre eux seulement ont plus de 60 arbres.

Quant au cheptel (cf. tableaux M18 à 24, annexe 5) appartenant aux ménages, il est constitué en moyenne de 2 bovins, de 9 ovins/caprins et de 7 volailles. Cependant 26 pour cent, 44,5 pour cent et 28,3 pour cent respectivement des ménages n'ont pas de bovins, d'ovins/caprins et d'animaux de trait. Mais près de la moitié ont 1 à 2 bovins, et près du 1/3 ont 1 à 9 ovins/caprins, alors que la majorité (56,5 pour cent) ont un animal de trait, 77,5 pour cent de la volaille, 13,2 pour cent des lapins et 8,7 pour cent seulement des ruches.

DONNEES SUR LES ACTIVITES AGRICOLES DU MENAGE

Les données recueillies (cf. tableau M24, annexe 5) montrent que 61,3 pour cent des ménages sont occupés principalement dans la céréaliculture, que 76 pour cent n'exercent aucune activité de maraîchage, que 52,8 pour cent sont occupés en second lieu par l'élevage et que 40 pour cent n'exercent aucune activité d'arboriculture. Par ailleurs, 21 pour cent des ménages sont occupés principalement par l'arboriculture, 18,8 pour cent par l'élevage et 11,5 pour cent seulement par le maraîchage. En général, la majorité des ménages (80,1 pour cent) exerce 2 à 3 groupes d'activités (cf. tableau M30, annexe 5).

Généralement, la participation aux travaux agricole et à l'élevage concerne en moyenne 3 membres du ménage (cf. tableau M44, annexe 5). Ainsi, la moyenne est de 2,8 personnes dans la céréaliculture, de 3 personnes dans les maraîchages, de 2,6 personnes dans l'arboriculture et dans l'élevage. Le nombre maximum de membres est de 7 à 8 personnes étant entendu que dans la majorité des cas, le nombre de membres du ménage impliqués ne dépasse pas 3 personnes (cf. tableaux M25 à M28, annexe 5). Ce nombre de membres impliqués concerne en effet 77 pour cent des ménages dans la céréaliculture, 70,8 pour cent dans les maraîchages, 82,1 pour cent dans l'arboriculture et 81,2 pour cent dans l'élevage.

Le recours à la main d'œuvre salariale est par ailleurs rare ou inexistant pour 72,8 pour cent des ménages. (cf. tableau M29, annexe 5). Le recours aux moyens mécaniques pour les travaux est variable. Ainsi, 57,5 pour cent des ménages utilisent les tracteurs et 38,3 pour cent les moissonneuses. L'usage de la charrue est plutôt rare ou inexistant dans 60,8 pour cent des ménages. Par contre, l'usage des engrais et des produits phytosanitaires ne concerne respectivement que 37 pour cent et 32 pour cent des ménages.

4.1.3. HABITAT ET SITUATION FINANCIERE ET SOCIALE DES MENAGES

DONNEES SUR LA SITUATION ET L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT DES MENAGES

Les ménages habitent dans des logements de 3,4 pièces en moyenne (cf. tableau M44, annexe 5). Mais plus du tiers d'entre eux (36,9 pour cent) possède un logement d'au moins 4 pièces (cf. tableau M31, annexe 5).

Les logements sont construits en pisé dans 38,5 pour cent des cas ou en dur dans 31 pour cent des cas (cf. tableau M32, annexe 5).

Le logement se situe en moyenne à 1,7 km de la route goudronnée et à 1,5 km de l'école primaire les plus proches. Il est beaucoup plus éloigné du collège (7,4 km), du centre de santé (8.2 km) et du lycée (16 km) les plus proches. (cf. tableau M44, annexe 5).

Les ménages se trouvent à une distance supérieure à 2 km, pour 36,2 pour cent d'entre eux, de la route goudronnée, pour 30,5 pour cent, de l'école primaire, pour 86,2 pour cent du collège, pour 94,2 pour cent du lycée et pour 89 pour cent du centre de santé le plus proche. (cf. tableaux M35 à M39, annexe 5).

La plupart des logements sont équipés en électricité (92,8 pour cent) et possèdent des toilettes (92,3 pour cent). Cependant, 43,3 pour cent des ménages seulement possèdent l'eau courante, et la moitié seulement (50,8 pour cent), une salle de bain. La cuisinière est utilisée dans 75 pour cent des ménages. (cf. tableau M33, annexe 5).

Il faut préciser que 92,3 pour cent et 75,3 pour cent des ménages respectivement possèdent la télévision ou un récepteur satellitaire, (cf. tableau M33, annexe 5), mais la possession d'un ordinateur ne concerne que 6,3 pour cent des ménages et le téléphone fixe 4,5 pour cent seulement des ménages (cf. tableau M33, annexe 5). Par contre 92,5 pour cent des ménages ont au moins un téléphone mobile, avec une moyenne d'environ deux téléphones mobiles par ménage (cf. tableaux M34 et M44, annexe 5).

SOURCES DE REVENU, DEPENSES ET COUVERTURE SOCIALE DES MENAGES

L'activité agricole familiale ou salariale représente la principale source de revenu pour 78,3 pour cent des ménages (cf. tableau M40, annexe 5). Les autres activités salariales ou indépendantes ne constituent une source de revenu principale que pour 17,3 pour cent des ménages. Le reste des ménages, soit 3,6 pour cent vivent de revenus de transferts sociaux, de rentes ou des aides familiales.

La dépense moyenne par ménage est de 276 DH par semaine, soit environ 1500 DH par mois. Il faut préciser que 21 pour cent des ménages dépensent moins de 200 DH par semaine, ou moins de 800 DH environ par mois (cf. tableaux M44 et M40 annexe 5).

D'après les données recueillies, 63,3 pour cent des ménages n'ont aucune couverture sociale (cf. tableau M42, annexe 5). Si nous considérons les ménages de taille moyenne (6 personnes, cf. tableau M44, annexe 5) et dont les six membres adhèrent à un régime d'assurance maladie, ils ne représentent que 5,3 pour cent de l'ensemble des ménages.

Enfin, le programme «Tayssir»²² du ministère de l'éducation nationale bénéficie à plus du tiers des ménages (35,2 pour cent) pour un nombre d'enfants variant de 1 à 4 (cf. tableau M43, annexe 5).

²² Le programme Tayssir est géré par l'Association Marocaine d'Appui à la Scolarisation, le Ministère de l'éducation nationale et le Conseil Supérieur de l'Enseignement ainsi que la Poste du Maroc qui gère les opérations de transfert. Il vise à lutter contre l'abandon scolaire dans les ménages vivant dans les communes rurales appartenant au programme INDH, dont le taux de pauvreté supérieur à 30% et le taux d'abandon scolaire supérieur à 5%. Le

4.2. CARACTERISTIQUES DES ENFANTS TRAVAILLEURS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

4.2.1. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES SUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

Les tableaux E90 à E93 montrent que le choix des 492 enfants travailleurs enquêtés a été réalisé en respectant leur répartition selon la région, la province, la commune et la strate de milieu.

La majorité de ces enfants (59,1 pour cent) est de sexe féminin (cf. tableau E1, annexe 6) et 92,1 pour cent d'entre eux sont les propres enfants du chef de ménage. L'âge moyen des enfants est de 14,3 ans (cf. tableau E89, annexe 6).

Le répondant au questionnaire a été le père dans 48,2 pour cent des cas, la mère dans 8,3 pour cent, et l'enfant accompagné dans 23,6 pour cent des cas. L'enfant seul n'a répondu que dans 9,8 pour cent des cas. (cf. tableau E10, annexe 6).

Les plus de 15 ans représentent 56,7 pour cent des enfants travailleurs (279 enfants) et les moins de 12 ans 10,2 pour cent du total (70 enfants). Cependant, 20 enfants sont âgés de moins de 9 ans. (cf. tableau E2, annexe 6).

La majorité des enfants travailleurs enquêtés (52,9 pour cent) ont un niveau scolaire équivalent au moins au collège, 44,5 pour cent ont le niveau de l'école primaire, et seulement 1,6 pour cent (8 sur 492) sont analphabètes. (cf. tableau E4, annexe 6).

Près des 2/3 des enfants (65 pour cent) fréquentent une institution scolaire ou de formation professionnelle (cf. tableau E11, annexe 6) et près du tiers ne fréquente plus d'institution scolaire. En fait, l'abandon scolaire touche 155 enfants soit 31,5 pour cent (cf. tableau E14, annexe 6), pour des raisons qui tiennent essentiellement au désintérêt et à une perception négative (inutilité) des études (40,6 pour cent des cas), à l'éloignement ou à l'inexistence de l'école à proximité du domicile (23,2 pour cent) ou aux difficultés financières (18,7 pour cent). 5,2 pour cent des enfants seulement ont déclaré avoir abandonné par nécessité d'aider aux travaux ménagers ou dans l'exploitation. Une dizaine des 492 enfants travailleurs seulement n'ont jamais été scolarisés (cf. tableau E18, annexe 6), soit par ce que l'école était

nombre de bénéficiaires a atteint 757.000 bénéficiaires durant l'année scolaire 2012-2013 et devrait atteindre près de 476.000 familles et 825.000 élèves en 2013-2014. L'enfant doit être inscrit à l'école et âgé entre 6 et 15 ans. Le montant alloué pour cette opération par mois s'élève à 60 DH par enfant pour les deux premières années du primaire, 80 DH pour les deux années qui suivent et 100 DH pour les deux dernières années du primaire et enfin 140 DH pour les élèves aux collèges. Les bourses sont attribuées dix mois par an et les transferts monétaires se font tous les deux mois.

très éloignée ou qu'elle n'existait pas (5 cas), ou par désintérêt de la famille (1 cas) ou de l'enfant (3 cas), soit pour cause de maladie ou de handicap (1 cas).

Une grande partie des enfants actuellement scolarisés (62,4 pour cent des 319 enfants) ont commencé leur scolarité dès l'âge de 6 ans et la majorité (97,5 pour cent) à l'âge de 7 ans (tableau E12, annexe 6), la moyenne d'âge de leur entrée à l'école étant de 6,4 ans (cf. tableau E89, annexe 6). Cependant, sur ces 319 enfants, 7,2 pour cent seulement ont totalisé 11 années d'étude (ou plus) et la majorité (53,2 pour cent) ont totalisé 7 à 10 années d'étude (cf. tableau E13, annexe 6). Plus du 1/3 de ces enfants (38,6 pour cent) ont fréquenté l'école 6 années au plus.

Le nombre moyen d'années d'étude pour les enfants actuellement scolarisés est de 7 ans (cf. tableau E89, annexe 6). En général, les enfants ont abandonné l'école vers l'âge de 12 ou 13 ans (pour 45 pour cent d'entre eux) et plus de 90 pour cent avant l'âge de 15 ans (cf. tableau E16, annexe 6). L'âge moyen au moment de l'abandon est de 13,2 ans (cf. tableau E89, annexe 6). Enfin, plus des 2/3 des enfants travailleurs enquêtés (71,8 pour cent) ont passé à l'école 5 à 8 années (cf. tableau E17, annexe 6) et 18,8 pour cent plus de 9 ans.

Le quart des enfants (26,2 pour cent) effectue un trajet de plus d'une heure pour aller à l'école, et plus du tiers mettent entre une demi-heure et une heure pour s'y rendre (cf. tableau E36, annexe 6). La durée moyenne est de 36,2 minutes (cf. tableau E89, annexe 6). La majorité des enfants y vont à pied (58 pour cent) ou en prenant les transports en commun (22,8 pour cent) (cf. tableau E37, annexe 6).

4.2.2. ACTIVITES ET TACHES EFFECTUEES PAR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

ACTIVITES ET TACHES AGRICOLES EFFECTUEES PAR LES ENFANTS

Une bonne partie des enfants sont des travailleurs permanents à plein temps (22,2 pour cent) ou à temps partiel (23,7 pour cent) dans les travaux agricoles. Les enfants travailleurs occasionnels sont relativement les plus importants (38,5 pour cent) alors que les saisonniers représentent 15,4 pour cent. (cf. tableau E19, annexe 6). Cette situation est variable selon les groupes d'activité (cf. tableau E20, annexe 6). Ainsi, la majorité des enfants ne participe jamais aux travaux de maraîchage (82,7 pour cent) d'arboriculture (57,7 pour cent) et de céréaliculture (52,6 pour cent). Par contre, dans l'élevage, une grande partie d'entre eux (43,1 pour cent) est constituée de permanents à plein temps ou à temps partiel. Les saisonniers et occasionnels constituent tout de même 35,6 pour cent dans la céréaliculture, 35 pour cent dans l'arboriculture et 32,3 pour cent dans l'élevage.

Le statut professionnel dominant est celui d'«aide familial» qui concerne 93,3 pour cent, 94 pour cent, 96,5 pour cent et 99,5 pour cent des enfants respectivement dans l'arboriculture, la céréaliculture, le maraîchage et l'élevage (cf. tableau E21, annexe 6). Le salariat ne touche que 6,7 pour cent des enfants dans l'arboriculture, 5,6 pour cent dans la céréaliculture et 3,5 pour cent dans le maraîchage. De ce fait, le principal employeur est le ménage lui-même pour 93,3 pour cent des enfants dans l'arboriculture, 94 pour cent dans la céréaliculture, 96 pour cent dans le maraîchage et 100 pour cent dans l'élevage. (cf. tableau E22, annexe 6).

La durée totale de travail des enfants travailleurs dans les activités agricoles est inférieure à 400 heure/an pour 52,8 pour cent d'entre eux (cf. tableau E31, annexe 6). Ceux qui travaillent plus de 1500 heure/an ne constituent que 11 pour cent du total. Cette donnée varie selon le groupe d'activité. Ainsi, dans la céréaliculture, la durée de travail annuelle est de moins de 100 heure/an pour 53,9 pour cent des enfants. Elle ne dépasse les 400 heure/an que pour 6,5 pour cent d'entre eux (cf. tableau E23, annexe 6). Dans le maraîchage, 50,6 pour cent des enfants travaillent moins de 100 heure/an et 10,8 pour cent plus de 400 heure/an (cf. tableau E25, annexe 6). Dans l'arboriculture, 69,9 pour cent des enfants travaillent moins de 100 heure/an et 4,9 pour cent plus de 400 heure/an (cf. tableau E27, annexe 6). Dans l'élevage, la situation est inversée puisque 16 pour cent des enfants seulement travaillent moins de 100 heure/an, 34,7 pour cent d'entre eux plus de 400 heure/an et 52,8 pour cent plus de 200 heure/an (cf. tableau E29, annexe 6).

La durée moyenne des tâches effectuées par l'ensemble des enfants travailleurs est de 614,5 heure/an (cf. tableau E89, annexe 6). Cette moyenne varie de 115 heure/an pour les 206 enfants qui travaillent dans l'arboriculture, à 176,2 heure/an pour les 232 enfants qui travaillent dans la céréaliculture, à 236,5 heure/an pour les 83 enfants qui travaillent dans le maraîchage et à 590,8 heure/an pour les 369 enfants qui travaillent dans l'élevage.

Si nous considérons le nombre de tâches effectuées dans toutes les activités agricoles, 63,6 pour cent des enfants réalisent une à trois tâches (tableau E32, annexe 6) et 16,7 pour cent réalisent 4 tâches. La moyenne est de 3,2 tâches par enfant (cf. tableau E89, annexe 6). Dans la céréaliculture, 20,5 pour cent des enfants ne réalisent qu'une seule tâche et 15,9 pour cent 2 tâches alors que 52,8 pour cent ne réalisent aucune tâche (cf. tableau E24, annexe 6). Dans le maraîchage, 83,1 pour cent des enfants ne réalisent aucune tâche et 13 pour cent seulement une à deux tâches (cf. tableau E26, annexe 6) Dans l'arboriculture, plus du quart des enfants (26,4 pour cent) réalise une seule tâche et 58,1 pour cent n'en ont aucune (cf. tableau E28, annexe 6). Dans l'élevage, 25 pour cent seulement des enfants n'ont aucune tâche alors que 47,7 pour cent exécutent 2 à 4 tâches (cf. tableau E30, annexe 6).

CARACTERISTIQUES DES TACHES, PRODUITS ET OUTILS UTILISES PAR LES ENFANTS

Afin d'analyser la nature des tâches, le type de produit qui en résulte et l'outil utilisé, nous avons traité les données relatives aux 1578 tâches déclarées être effectuées par les 492 enfants. Il en résulte que:

- 63,2 pour cent des tâches sont effectuées par les garçons et 36,8 pour cent par les filles (cf. tableau T8, annexe 7).
- La durée moyenne des tâches est plus importante chez les filles (254 heure/an) que chez les garçons (157 heure/an) (cf. tableau T19, annexe 7).
- 64,1 pour cent des tâches sont accomplies par des enfants qui ont entre 15 et 18 ans, et 10,3 pour cent l'ont été par des enfants de moins de 12 ans (cf. tableau T9, annexe 7).
- Plus de 57 pour cent des tâches sont réalisées par des enfants travailleurs scolarisés et 38,9 pour cent par des enfants qui ont abandonné l'école (cf. tableau T1, annexe 7). La durée des tâches selon la situation scolaire de l'enfant (cf. T18, annexe 7) montre que ce sont les enfants qui n'ont jamais fréquenté une institution scolaire qui réalisent la durée la plus longue (566 heure/an), suivis par ceux qui ne fréquentent plus d'institution scolaire (262 heure/an). Les enfants qui fréquentent une institution de formation professionnelle ou scolaire ne sont occupés en moyenne que 182 heures et 135 heure/an respectivement.
- 48,1 pour cent des tâches sont effectuées par des enfants ayant un niveau d'instruction primaire ou collégial (cf. tableau T10, annexe 7) et par conséquent, 8,9 pour cent seulement des tâches sont effectués par des enfants dont la situation dans le travail rentre dans les catégories «employé, travailleur familial indépendant ou autre (cf. tableau T11, annexe 7)».

Par ailleurs, l'examen d'autres résultats en relation avec certains facteurs (sexe, situation scolaire etc.) fait ressortir les constats suivants:

- Les enfants qui résident en montagne accomplissent plus de tâches que ceux qui vivent dans la plaine (irriguée ou non), ou dans une région au relief mixte (irriguée ou non), (cf. tableau T2 annexe 7). La durée des tâches accomplies selon la strate de milieu (cf. tableau T17 annexe 7) varie de 243 heure/an dans la plaine irriguée à 137 heure/an en montagne en passant par le relief mixte non irrigué (219 heure/an), la plaine non irriguée (195 heure/an) et le relief mixte irrigué (181 heure/an).
- La plupart des tâches (43 pour cent) concernent les activités d'élevage (cf. tableau T3, annexe 7), avant la céréaliculture (27,4 pour cent), l'arboriculture (19,4 pour cent) et le maraîchage (10,2 pour cent).
- Au niveau de la nature des tâches (cf. tableau T4, annexe 7), l'alimentation et/ou traite du bétail ainsi que la cueillette et le ramassage viennent au premier rang (19,5 pour cent des tâches respectivement), suivis par le nettoyage des locaux (12,7 pour cent), le gardiennage du bétail (11,1 pour cent). Cependant, prises ensemble, les tâches effectuées dans les champs (cueillette/ramassage, irrigation,

désherbage, bêchage, fauchage, semis, plantation, épandage de produits chimiques, labour, moisson) représentent 46,2 pour cent du nombre total de tâches.

- 20 pour cent des tâches effectuées par les enfants durent 100 à 200 heures par an et 17,8 pour cent de 50 à 100 heure/an, sachant que 55,2 pour cent des tâches ont demandé une durée inférieure à 110 heures par an et près du quart des tâches (24,5 pour cent) une durée supérieure à 200 heure/an (cf. tableau T5, annexe 7). La durée moyenne annuelle des tâches est de 193 heure/an (cf. les tableaux T12, annexe 7).
- Selon le groupe d'activité, la durée moyenne annuelle des tâches (cf. tableau T12, annexe 7), varie entre un minimum de 77 heure/an dans l'arboriculture et un maximum de 322 heure/an dans l'élevage. Le maraîchage et la céréaliculture se situent entre ces deux extrêmes, avec respectivement 129 heure/an et 95 heure/an. Cependant, la durée maximale des tâches atteint 3650 heure/an dans l'élevage et 2160 heure/an dans le maraîchage.
- Concernant la nature des tâches, on remarque que toutes celles relatives à l'élevage enregistrent les moyennes les plus élevées (cf. tableau T13, annexe 7). Ainsi, la durée moyenne pour le gardiennage du bétail est de 641 heure/an, suivie par l'alimentation/traite du bétail (245 heure/an) et le nettoyage des locaux (173 heure/an). Cependant, le gardiennage et l'alimentation du bétail atteignent une durée maximale respectivement de 3650 heure/an et 1812 heure/an.
- Les produits relatifs à l'activité d'élevage (fumier, lait, bovins, ovins, caprins et fumier) nécessitent une durée moyenne des tâches variant entre 146,77 et 507,34 heure/tâche/an. L'olive/argan ne demande que 81 heure/tâche/an et la céréaliculture 106 heure/tâche/an. (cf. tableau T14 annexe 7).
- Le principal «outil/machine» utilisé est le groupe «brouette/pelle/fourche» qui sert essentiellement dans l'activité d'élevage (cf. tableau T7, annexe 7). Il intervient dans 19,5 pour cent des tâches. Cependant, si on y regroupe l'ensemble des outils servant dans l'activité d'élevage, comme la brouette, la fourche, le seau, la pelle et le bidon, on atteint la proportion de 30,5 pour cent des tâches. La durée moyenne maximale concerne les tâches qui ne demandent pas d'usage d'un outil/machine avec 637 heure/an. (cf. tableau T14 annexe 7). Le groupe «bidon/seau» vient en tête avec 378 heure/an, suivi par le groupe «brouette/fourche/seau» avec 254 heure/an et enfin le groupe «brouette/pelle/fourche» avec plus de 200 heure/an. Ce dernier groupe atteint un maximum de 1825 heure/an suivi par «brouette/fourche/seau» (1800 heure/an).
- Par région (cf. tableau T16 annexe 7), la durée moyenne des tâches la plus élevée concerne la région Chaouia-Ouardigha (282 heure/an) suivie par la région Gharb-Chrarda-Béni Hssen (197 heure/an), la région Souss-Massa-Drâa (187 heure/an) et enfin la région Marrakech-Tensift-El Haouz (123 heure/an).
- Il faut signaler que l'analyse de la variance de la durée des tâches selon chacun des facteurs précédents (région, sexe, etc.) donne des moyennes significativement différentes.

TACHES DOMESTIQUES

Un peu plus du quart des enfants travailleurs participent fréquemment ou toujours (respectivement 13,6 pour cent et 18,7 pour cent) aux tâches ménagères. La majorité y participe quelques fois (48,2 pour cent) ou jamais (19,5 pour cent) (cf. tableau E38, annexe 6). Ces tâches consistent la plupart des fois à la préparation des repas, la vaisselle, la lessive et le nettoyage à l'intérieur du domicile. Deux autres groupes de tâche sont relativement fréquentes. Il s'agit de la participation aux courses ou au souk qui mobilise fréquemment (14,8 pour cent) ou toujours (4,1 pour cent) une partie des enfants, et de la recherche d'eau et de bois qui les mobilise fréquemment (9,8 pour cent), ou toujours (5,7 pour cent) (Cf. tableau E39, annexe 6). Cependant, il faut noter que globalement, 60 pour cent à 92 pour cent des enfants ne participent jamais ou rarement à ces tâches domestiques.

Le niveau de fatigue qui en découle est considéré moyen par une bonne partie des enfants, soit entre 30 pour cent et 50 pour cent des enfants selon les tâches exécutées. Cependant, les travaux de lessive, de nettoyage, de recherche d'eau et de bois, et de garde sont considérées fatigants à très fatigants par 21 pour cent à 26 pour cent des enfants selon les tâches. (cf. tableau E40, annexe 6).

Un tiers des enfants exerce deux tâches domestiques, 23,8 pour cent réalisent 3 à 5 tâches, 22,8 pour cent une seule tâche et 20,5 pour cent n'effectuent aucune tâche (cf. tableau E48, annexe 6), Le nombre moyen de tâches est de 1,68 (cf. tableau E89, annexe 6).

La durée des tâches varie selon la nature des travaux domestiques (cf. tableau E47, annexe 6). Globalement, plus du 1/3 des enfants (36,6 pour cent) y consacre plus de 4 heures par jour et plus du quart d'entre eux (26,5 pour cent) entre 2 heures et 4 heures par jour, avec une durée moyenne de 2,68 heure/jour (cf. tableau E89, annexe 6). Les tableaux E41 à E46 de l'annexe 6 montrent que les tâches qui mobilisent les enfants deux heures par jour ou plus sont par ordre d'importance (cf. tableau E89, annexe 6):

- La garde de membres du ménage, pour 93,3 pour cent des enfants avec une durée moyenne de 2,10 heure/jour.
- La lessive et le nettoyage pour 89,6 pour cent des enfants avec une durée moyenne de 1,24 heure/jour.
- La préparation des repas et la vaisselle pour 85,1 pour cent des enfants avec une durée moyenne de 1,24 heure/jour.
- L'entretien/réparation pour 74,3 pour cent avec une durée moyenne de 1,11 heure/jour.
- La recherche d'eau et de bois, pour 58,3 pour cent des enfants avec une durée moyenne de 1,35 heure/jour.
- Les courses/souk pour 49,1 pour cent des enfants avec une durée moyenne de 1,30 heure/jour.

4.2.3. CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENFANTS TRAVAILLEURS

D'après les données recueillies, il s'avère que 90,2 pour cent des enfants n'utilisent jamais de moyens de protection au travail. Seuls 12 enfants sur les 492, soit 2,4 pour cent, les utilisent toujours ou fréquemment et 36 enfants (7,3 pour cent) quelques fois. (cf. tableau E33, annexe 6).

Par ailleurs le travail de nuit est très fréquent puisque 76,4 pour cent des enfants déclarent travailler toujours ou fréquemment la nuit, alors que 23 pour cent seulement d'entre eux déclarent ne jamais travailler la nuit. (cf. tableau E33, annexe 6).

Quant au lieu de travail (cf. tableau E33 bis, annexe 6), 73,6 pour cent des enfants travaillent fréquemment en plein champ suivis par ceux qui travaillent dans un local fermé (23,0 pour cent). Ces lieux correspondent essentiellement aux activités effectuées respectivement dans la céréaliculture, le maraîchage et dans l'élevage. Le travail dans des plantations ou vergers reste rare puisqu'il ne concerne que 2,8 pour cent des enfants alors que le travail des enfants enquêtés dans des serres est quasiment inexistant (3 cas seulement sur 492).

La grande partie des enfants (59,3 pour cent) mettent moins de 30 mn pour effectuer le trajet du domicile au lieu travail. Un peu moins du quart d'entre eux mettent moins de 10mn et 15,2 pour cent plus d'une heure (cf. tableau E34, annexe 6).

La majorité d'entre eux (58 pour cent) se rendent à pied sur le lieu du travail et 22,8 pour cent utilisent les transports en commun. (Cf. tableau E37, annexe 6). La durée moyenne du trajet est de 24,47 mn (cf. tableau E89, annexe 6).

Sur les 490 enfants enquêtés, 86,3 pour cent ne bénéficient pas d'un congé annuel et 67,3 pour cent n'ont pas de journée de repos hebdomadaire. (Cf. tableau E34, annexe 6). Par contre, la majorité d'entre eux bénéficient de la couverture des dépenses scolaires (65,9 pour cent) des frais de transports (96,3 pour cent) e la quasi-totalité d'entre eux des frais médicaux (98,6 pour cent) du logement (99,8 pour cent), des vêtements (99,2 pour cent) et de la nourriture (100 pour cent).

4.2.4. SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DES ENFANTS TRAVAILLEURS

30,7 pour cent des enfants ont été malades une fois au cours de l'année, et plus du quart (26,2 pour cent) deux à trois fois. Cependant, plus du tiers d'entre eux (35,6 pour cent) n'ont jamais été malades (cf. tableau E49, annexe 6). Le nombre moyen de maladie/blessure est de 1,26 (cf. tableau E89, annexe 6).

Les enfants ont déclaré souffrir de fièvre et de maux de tête dans 28,9 pour cent des cas, d'angines dans 20,9 pour cent des cas, de grippe dans 9,3 pour cent des cas et de problèmes

gastriques dans 8,6 pour cent des cas (cf. tableau E50, annexe 6). Dans la moitié des cas environ (48,5 pour cent) ces maladies ont entraîné un arrêt de travail (Cf. tableau E52, annexe 6). Ces maladies/blessures ont entraîné entre 1 et 6 jours d'arrêt de travail dans 49 pour cent des cas, de 7 à 10 jours dans 25,8 pour cent des cas et plus de 20 jours dans 11 pour cent des cas (Cf. tableau E53, annexe 6), Le nombre moyen est de 10,08 jours d'arrêt (cf. tableau E89, annexe 6).

Ces maladies/blessures ont entraîné une absence au cours pour 38 pour cent des enfants (Cf. tableau E54, annexe 6). La durée d'absence varie de 1 à 3 jours pour 55,5 pour cent des enfants concernés, mais environ 14 pour cent des enfants se sont absentés plus de 10 jours (cf. tableau E55, annexe 6), impliquant une durée d'absence de 6,74 jours causée par la dernière maladie/blessure (cf. tableau E89, annexe 6). Ces maladies n'ont eu aucune conséquence sur la santé de 91,3 pour cent des enfants (cf. tableau E56a, annexe 6) sauf pour 6,7 pour cent d'entre eux qui souffrent d'une maladie chronique. Quant aux tableaux E56b, E56c et E56d sur la répartition des enfants selon la nature de la maladie chronique, le groupe d'activité et la tâche exercées lors de la dernière maladie ou blessure causée par le travail, ils ne fournissent pas un nombre d'observations suffisant susceptible d'être interprété.

Enfin, pour se soigner, 80,4 pour cent des enfants recourent au pharmacien, 44,2 pour cent au centre médical public, 26,2 pour cent à un médecin privé et 11,4 pour cent au praticien ou à la médication traditionnelle (cf. tableau E51, annexe 6).

4.2.5. DANGERS ET RISQUES ENCOURUS PAR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

La majorité des enfants (68,9 pour cent) déclare être exposée à 5 à 10 types de dangers et risques (cf. tableau E60, annexe 6), la moyenne étant de 6,74 (cf. tableau E89, annexe 6). 43,5 pour cent d'entre eux estiment être exposés à 3 ou 4 types de dangers et risques liés au milieu et aux conditions de travail (cf. tableau E59, annexe 6), la moyenne étant de 3,77 fois (cf. tableau E89, annexe 6), et 44,7 pour cent d'entre eux à 3 ou 4 types de risques et dangers liés aux activités et tâches. (cf. tableau E58), la moyenne étant de 2,97 (cf. tableau E89, annexe 6).

DANGERS ET RISQUES LIES AUX ACTIVITES ET TACHES EFFECTUEES

Les enfants travailleurs considèrent généralement qu'ils ne courent aucun danger (pour 57,3 pour cent d'entre eux, cf. tableau n°61) ou peu de danger (pour 32,8 pour cent) en ce qui concerne l'utilisation des outils de travail. Certains pensent qu'ils ne courent aucun danger (pour 52,8 pour cent d'entre eux, cf. tableau E62, annexe 6) ou peu de danger (pour 34 pour cent) dans l'utilisation des machines et engins.

Par ailleurs, 71,7 pour cent des enfants pensent qu'ils ne courent aucun ou peu de dangers et risques liés à la manipulation de fertilisants (cf. tableau E66, annexe 6) et seulement 3,8 pour cent considère cela comme très dangereux. De même, 63,9 pour cent et 63,7 pour cent des enfants respectivement estiment pas ou peu dangereux les dangers et risques liés aux objets tombants (cf. tableau E70, annexe 6) et à la poussière (cf. tableau E69, annexe 6).

La perception des autres dangers et risques est partagée en ce qui concerne l'usage de produits chimiques puisque 54 pour cent des enfants considèrent que c'est dangereux à très dangereux et que les autres (45 pour cent) pensent que c'est peu ou pas dangereux (cf. tableau E67, annexe 6). Le constat est proche pour ce qui est des risques de chute dans un puits (52,6 pour cent pensent que c'est dangereux à très dangereux et 47,4 pour cent peu ou pas dangereux) et pour les risques relatifs au relief du sol (57,2 pour cent pensent que c'est dangereux à très dangereux et 42,8 pour cent peu ou pas dangereux).

Enfin, une grande partie des enfants jugent dangereux à très dangereux les risques liés aux animaux venimeux (79,3 pour cent, cf. tableau E72, annexe 6) au animaux sauvages (74,6 pour cent cf. tableau E71, annexe 6) et à l'incendie (62,6 pour cent cf. tableau E75, annexe 6).

L'analyse de l'évaluation moyenne des dangers et risques encourus (tableau E79, annexe 6) montre que les enfants ressentent un niveau de risque plutôt moyen. En effet pour 70 pour cent d'entre eux, le niveau global ressenti se situe entre 2 et 3 sur une échelle allant de 1 à 4, la moyenne étant de 2,37 (cf. tableau E89, annexe 6). Ce niveau est plus fort en ce qui concerne les dangers et risques liés au milieu et aux conditions de travail, puisque pour environ 62 pour cent des enfants, il dépasse 2,5 (cf. tableau E78; annexe 6) et enregistre une moyenne de 2,57 (cf. tableau E89, annexe 6). Par contre le niveau ressenti est inférieur à 2,5 pour près de 75 pour cent des enfants en ce qui concerne les dangers et risques liés aux activités et tâches (cf. tableau E77, annexe 6), avec une moyenne de 2,06 (cf. tableau E89, annexe 6).

DANGERS ET RISQUES LIES AU MILIEU ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Les principaux risques et dangers auxquels les enfants estiment être toujours ou fréquemment exposés sont (cf. tableau E57, annexe 6):

- Les conditions climatiques pour 43,5 pour cent des enfants.
- La position dans le travail qui concerne 40,6 pour cent d'entre eux.
- La pénibilité du travail pour 37 pour cent; d'entre eux.
- Les machines et engins pour 34,4 pour cent d'entre eux.
- Les animaux venimeux pour 33,2 pour cent d'entre eux.
- Les charges portées pour 26,6 pour cent d'entre eux.

Par contre, la majorité des enfants estime ne courir aucun risque en ce qui concerne (cf. tableau E57, annexe 6):

- Le risque d'incendie pour 96,5 pour cent des enfants.
- La chute d'objet pour 92,7 pour cent d'entre eux.
- La manipulation de produits chimiques pour 91,9 pour cent d'entre eux.
- L'utilisation de machines et engins pour 89,2 pour cent d'entre eux.
- La manipulation des fertilisants pour 89 pour cent d'entre eux.
- La chute dans un puits 88,4 pour cent d'entre eux.

Les principaux dangers et risques courus quelquefois sont essentiellement:

- La poussière, pour 47 pour cent des enfants.
- Les conditions climatiques pour 41,1 pour cent d'entre eux.
- Les animaux venimeux pour 37,2 pour cent d'entre eux.
- La position dans le travail pour 35 pour cent d'entre eux.
- Les charges portées pour 34,6 pour cent d'entre eux.
- La pénibilité du travail pour 32,7 pour cent d'entre eux.
- L'état des locaux pour 31,3 pour cent d'entre eux.

La majorité des enfants juge la propreté des locaux (cf. tableau E74, annexe 6) peu supportable (65,5 pour cent) à insupportable (6,2 pour cent). De plus, les conditions climatiques (cf. tableau E68, annexe 6) sont peu supportables à insupportables (59,2 pour cent) et seuls 4,1 pour cent d'entre eux les jugent très supportables.

S'agissant des la pénibilité du travail, 60,3 pour cent des enfants déclarent que le travail est peu ou non pénible et 36,6 pour cent déclarent qu'il est pénible (cf. tableau E65, annexe 6). La position dans le travail est considérée fatigante ou très fatigante par 41,6 pour cent des enfants. 13,5 pour cent d'entre eux la juge non fatigante (cf. tableau E63, annexe 6). Les charges portées sont considérées lourdes par 31,1 pour cent des enfants et très lourdes par 6,4 pour cent d'entre eux (Cf. tableau E64, annexe 6).

Un peu plus de la moitié des enfants (53,3 pour cent) déclarent qu'ils subissent quelques fois des mauvais traitements et plus du tiers (36,2 pour cent) ne jamais en subir (cf. tableau E80, annexe 6). Ces mauvais traitements sont surtout psychologiques pour 97,1 pour cent d'entre eux (cf. tableau E82, annexe 6) ou physiques pour 50,3 pour cent d'entre eux (cf. tableau E81, annexe 6).

4.2.6. APPRECIATIONS ET ATTENTES DES ENFANTS TRAVAILLEURS

52,7 pour cent des enfants déclarent participer au travail dans l'exploitation familiale en réponse à la demande de la famille. L'aide à la famille vient en second lieu et concerne 42,2 pour cent des enfants. (cf. tableau E84, annexe 6). Un nombre très réduit d'entre eux se sont mis au travail pour gagner de l'argent (1,2 pour cent), apprendre le métier (1,4 pour cent) ou faute de mieux (2,4 pour cent).

Ainsi, plus du tiers des enfants est peu satisfait (36,4 pour cent), et que 12,2 pour cent sont non satisfaits de leur participation aux activités agricoles. Par contre 42,3 pour cent sont satisfaits et 9,1 pour cent sont très satisfaits. (cf. tableau E85, annexe 6).

Il en résulte que l'attente principale de ces enfants est la poursuite des études/formation pour 59,9 pour cent d'entre eux, la reprise des études/formation pour 3,9 pour cent, ou l'apprentissage d'un autre métier pour 16,5 pour cent d'entre eux. Seuls 6 pour cent d'entre eux souhaitent continuer à aider la famille et 1,2 pour cent être salarié agricole. (Cf. tableau E86, annexe 6). Le mariage semble également constituer une attente majeure pour 85,7 pour cent des 21 enfants en âge de se marier (cf. tableau E87, annexe 6).

Enfin, les enfants aspirent à devenir enseignants (12,4 pour cent) agents de sécurité publique (10,2 pour cent), médecins (9,1 pour cent), couturier (5,7 pour cent) ingénieurs (3,9 pour cent) ou à se marier (10,2 pour cent). (cf. tableau E88, annexe 6).

4.3. EVALUATION DES RESULTATS DES ENTRETIENS (FOCUS GROUPS)

Comme convenu, lors de l'enquête pilote, nous avons organisé 4 «Focus Groups Adultes» dans 4 communes, ce qui nous a permis de recueillir les avis d'une trentaine d'acteurs, et un seul «Focus Group Enfant» qui a réuni 10 enfants travailleurs dans une cinquième commune. Malgré que les résultats de ces entretiens n'aient pas été assez significatifs, nous avons, lors de l'enquête principale, organisé 3 autres «Focus Groups Adultes» et un «Focus Group Enfants». Ces derniers entretiens ont pu réunir une trentaine d'adultes dans les communes de Oulad Saïd (province de Settat), de Zaggota (province de Sidi kacem) et de Oulad khalouf (province d'El kalâa des sraghna) et une dizaine d'enfants dans la commune de Askouane dans la province de Taroudant. Les résultats de l'ensemble de ces Focus Groups ont été regroupés afin d'en tirer quelques éléments et appréciations qualitatifs sur le travail des enfants.

4.3.1. RESULTATS DES ENTRETIENS DES «FOCUS GROUP ENFANTS»

Les principales conclusions relevées lors des entretiens sont présentées ci-après:

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Dans toutes les communes, les enfants constatent que le travail est un phénomène courant. Il est fréquent, permanent pour certains, et saisonnier pour d'autres.
- Les raisons de leur mise au travail sont en général liées à la pauvreté de leurs parents lesquels ne sont pas en mesure de payer des ouvriers agricoles. Certains enfants considèrent cela comme un acte normal qui permet d'aider les parents. Cependant, d'autres affirment que le travail est trop dur et qu'il devrait être interdit. Certains ménages mettent leurs enfants au travail pour apprendre le métier, surtout lorsque ces derniers abandonnent l'école. Les enfants ont en général entre 15 et 18 ans et sont des deux sexes selon la nature des activités. Celles-ci concernent surtout le maraîchage, l'élevage, l'arboriculture et la céréaliculture. Les produits issus de ces activités sont divers et variés.
- Les tâches effectuées correspondent à celles effectuées par les adultes, c'est-à-dire le semis, le labour, le bêchage etc.
- Les enfants travaillent le plus souvent dans l'exploitation des parents et occasionnellement chez d'autres agriculteurs. La garde du cheptel est l'une des principales tâches qu'on leur confie. Mais, selon les saisons, on fait appel à eux pour la cueillette des fruits ou du safran par exemple. Quand il s'agit d'un travail réalisé chez un autre employeur que le ménage, les enfants sont rémunérés en nature, ou en espèces, ce qui leur permet par exemple d'acheter des fournitures scolaires ou d'avoir de l'argent de poche.
- Les enfants estiment qu'il est important de travailler car, pour eux, il n'y a rien d'autre à faire. Par ailleurs, ils ont conscience de l'intérêt des études et souhaitent à l'avenir achever leurs études et exercer un métier (ingénieur, médecin, policier, enseignant...). Un seul enfant a souhaité devenir agriculteur. Les enfants sont peu satisfaits de leur situation dans le travail agricole mais déclarent tout de même l'accepter (fatalisme).

LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LA SCOLARISATION

- La majorité des enfants travailleurs est scolarisée. Ceux qui ont quitté l'école travaillent plus dans l'exploitation familiale.
- Dans deux des communes, l'infrastructure scolaire est jugée suffisante bien qu'elle manque d'entretien. Dans les deux autres elle est considérée insuffisante.
- Certains enfants n'ont jamais été scolarisés à cause soit de l'éloignement de l'école, soit par ce qu'ils ne sont pas inscrits à l'état civil, soit par ce que leurs parents sont séparés ou par ignorance des parents, particulièrement pour les filles de plus de 15 ans. Actuellement, quand elles ne sont pas mariées, les filles travaillent avec leurs

parents. Elles souhaiteraient bénéficier de programmes de formation professionnelle, de cours d'éducation informelle ou de lutte contre l'analphabétisme.

- L'abandon scolaire concerne les garçons comme les filles, surtout autour de l'âge de 15 ans. Il est présenté comme étant la conséquence de l'échec scolaire, du dépassement de l'âge de scolarisation, de la pauvreté, du manque de ressources financières, des problèmes de transport ou d'hébergement. Ces deux dernières causes sont citées par les enfants qui atteignent le niveau du collège et qui doivent se déplacer, voire s'installer loin du domicile familial (dans un autre village ou ville). Ce problème se pose beaucoup plus pour les filles, lesquelles ressentent par ailleurs une certaine insécurité dans leurs déplacements.
- Pour remédier à l'abandon scolaire, les enfants demandent le développement des moyens de transport, la réintégration dans l'école de ceux et celles qui l'ont quittée récemment et l'organisation de cours de soutien. Le recours à la formation professionnelle, notamment dans l'agriculture, ainsi qu'à l'éducation informelle sont également proposés.
- Pour certains enfants, l'abandon scolaire les conduit soit au travail avec les parents, soit à la délinquance.

LES TRAVAUX DANGEREUX POUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

- Les enfants déclarent souffrir essentiellement des conditions climatiques. L'exposition au soleil et le froid ont des conséquences négatives sur leur santé quelles que soient les activités, y compris dans les locaux couverts et dans les pâturages (élevage).
- Les outils utilisés dans la céréaliculture, les maraîchages et l'arboriculture sont la charrue, la charrette, la fauche, la bêche, le pulvérisateur de pesticides, le râteau et le tracteur. Dans l'élevage, les enfants manipulent également la pelle, le râteau et la fauche.
- Les principaux dangers et risques sur leur santé et sécurité qui ont été relevés par les enfants travailleurs lors de ces entretiens sont la manipulation des pesticides et des fertilisants chimiques, l'utilisation de certains outils et matériels agricoles, le contact avec des bêtes de trait dangereux, le soulèvement de charges lourdes, les morsures des vipères et les piqûres et scorpions. Dans l'élevage en extérieur, les coups de soleil, les morsures des vipères, les piqûres de scorpions et le contact avec des animaux dangereux sont les principaux risques encourus.

L'ACCES AUX SOINS POUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

- Les enfants peuvent avoir besoin de soins médicaux surtout suite à une exposition prolongée au froid ou au soleil, à la manipulation des outils et matériels dangereux ou des produits chimiques et le contact avec des bêtes. La poussière est également avancée comme une cause fréquente de problèmes pulmonaires et d'allergies.

- Les principales conséquences sont: les accès de fièvre, le rhume et la grippe, des maladies respiratoires comme l'asthme ou la tuberculose, les maladies de la peau, des diarrhées ou des empoisonnements.
- Généralement, les atteintes sont considérées graves et même très graves, surtout lorsqu'il s'agit de piqûres de scorpions.
- L'infrastructure sanitaire est considérée insuffisante. Le manque de personnel (médecin, infirmier) et des médicaments est ressenti plus ou moins fortement dans toutes les communes. Une de ces communes n'a ni médecin, ni pharmacie.

LES PROPOSITIONS DES ENFANTS TRAVAILLEURS

Les principales mesures proposées par les enfants, visant la réduction et l'élimination du travail précoce sont:

- La prise en charge des enfants à la fin du cycle primaire, surtout en matière de transport, d'hébergement et de fournitures scolaires.
- La création des conditions qui leur permettraient de poursuivre leurs études jusqu'au supérieur.
- L'organisation de campagnes de sensibilisation visant la population afin de les prévenir des dangers et risques encourus par les enfants mis au travail.
- La création d'emplois et de projets afin d'améliorer la situation matérielle de leurs parents.

4.3.2. RESULTATS DES ENTRETIENS DES «FOCUS GROUP ADULTES»

Les entretiens avec un ensemble d'acteurs locaux (agriculteurs, infirmiers, représentants de l'autorité locale, instituteurs, directeurs d'école ou de collège, élus, membres associatifs, etc.) ont permis de recueillir quelques appréciations sur les points suivants:

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Les participants ont tous témoigné de la fréquence du travail des enfants dans leur commune. Cependant, ils estiment que ce phénomène touche surtout la tranche d'âge de 15 à 17 ans et beaucoup plus les garçons que les filles.
- Les parents estiment souvent qu'il est normal que les enfants les aident dans l'exploitation. Ils travaillent de façon saisonnière ou d'une manière permanente quand ils ont abandonné l'école. La cherté et parfois la rareté de la main d'œuvre obligent les parents à recourir au travail des enfants.
- L'activité exercée la plus fréquente est l'élevage et les principales tâches effectuées sont le gardiennage et l'alimentation du bétail (ovins et bovins). La céréaliculture vient en second lieu avec comme tâches la préparation du sol, le labour et le

ramassage de la paille. Certains enfants travaillent dans le maraîchage ou l'arboriculture, essentiellement pour la cueillette et le ramassage de la production.

- Les enfants travaillent en général pour aider leurs parents et par conséquent ne sont pas rémunérés. Quand ils sont employés comme salariés chez d'autres exploitants, ce qui ne concerne que les enfants de 15 à 17 ans, ou les moins de 15 ans dans le gardiennage, ils sont rémunérés en espèces ou en nature.

LA PERCEPTION DU TRAVAIL DES ENFANTS

- Le travail des enfants est perçu par la majorité des agriculteurs comme un phénomène normal et positif car il contribue à aider la famille.
- Les autres acteurs (enseignants, membres associatifs, etc.) soulignent que la place naturelle de l'enfant est dans l'école, surtout pour les moins de 15 ans, et que leur mise au travail les détourne des études. Le travail agricole aurait donc un impact négatif sur les enfants car il entraîne l'interruption du parcours scolaire, la confrontation précoce des enfants avec le monde des adultes, et plus tard l'émigration et quelques fois la délinquance.
- Certains participants déclarent connaître la législation dans ce domaine alors que d'autres l'ignorent, mais une minorité seulement estime que ces pratiques sont condamnables.
- Certains pensent que dans le cas d'abandon scolaire, le travail permet à l'enfant d'apprendre un métier, de compter sur lui-même et plus tard, de trouver une occupation. Néanmoins, d'autres acteurs affirment qu'en abandonnant l'école, les enfants risquent de devenir des agriculteurs pauvres comme leurs parents, ou d'émigrer vers la ville à la recherche d'emploi.
- Les participants jugent que la poursuite des études est seule à même de garantir l'avenir des enfants.

LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LA SCOLARISATION

- Les acteurs locaux considèrent que la plupart des enfants travailleurs sont scolarisés et participent aux activités agricoles après les cours ou pendant les vacances et jours fériés. Pour eux, seule une faible proportion qui a abandonné les études et qui est difficile à estimer, travaille dans l'exploitation de manière permanente.
- Les institutions scolaires sont jugées suffisantes en ce qui concerne le niveau primaire et le collège. Dans certaines communes, les problèmes du transport scolaire et de l'hébergement sont souvent évoqués quand il s'agit de la poursuite des études au collège et au lycée, lesquels se situent souvent loin de l'exploitation. L'impact est plus ressenti au niveau de la scolarisation des filles lesquelles, surtout entre 15 et 18 ans, sont obligées d'abandonner les études, et par conséquent soit de travailler soit de se marier. Les parents évoquent souvent leur situation matérielle difficile qui ne leur permet pas de couvrir les frais de transport, d'hébergement et de fournitures scolaires.

- Le déficit en formation professionnelle est également pointé du doigt dans plusieurs communes.
- L'impact du travail des enfants sur les performances scolaires est souligné par les enseignants. Selon eux, les enfants sont fatigués après le travail, et s'absentent souvent des cours, surtout pendant les périodes d'activité agricole intense (moisson, cueillette etc.).
- Afin de remédier au problème de l'abandon scolaire, les acteurs proposent l'octroi de bourses d'étude, la création de centres d'hébergement, de centres de formation professionnelle, et de centres d'éducation informelle pour les enfants ne pouvant plus réintégrer l'école.

LES TRAVAUX DANGEREUX POUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

- Dans la plupart des communes, les conditions climatiques (la chaleur, le froid, la pluie, la poussière) sont évoquées par les participants pour avoir des répercussions plus ou moins importantes sur la santé des enfants, surtout dans la céréaliculture et l'élevage. Un directeur d'école affirme qu'à la rentrée scolaire, les enfants souffrent beaucoup des effets de la mise au travail dans la période estivale (surexposition au soleil).
- Les principaux outils et engins utilisés sont le tracteur, la charrue, le pulvérisateur et la faucille dans la céréaliculture, la bêche, la pioche dans les travaux du sol, la faucille, la charrette, la pelle, le râteau et la brouette dans l'élevage.
- Les principaux dangers et risques sur la sécurité sont l'usage des produits chimiques, le port de charges lourdes, l'insolation, les blessures par les outils, les morsures d'animaux et les piqûres de scorpion et les chutes des arbres. Les principales maladies et blessures qui en résultent sont les angines, la fièvre, les maladies respiratoires et les infections cutanées ainsi que les fractures.
- Les enfants qui ont besoin de soins médicaux suite à l'exercice des activités agricoles ont souvent recours au pharmacien ou au centre de santé le plus proche. Certaines communes sont mieux équipées que d'autres avec une ambulance et la présence régulière d'un infirmier. Mais en général, les participants soulignent un certain déficit au niveau des équipements et du personnel médical.

LES PROPOSITIONS DES ACTEURS

Les participants ont avancé quelques propositions et mesures susceptibles d'aider à la réduction et à l'élimination du travail précoce des enfants.

Il s'agit notamment de propositions qui s'adressent aux parents:

- La sensibilisation des parents aux dangers et risques du travail des enfants et l'organisation de campagnes de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation.

- La lutte contre la pauvreté par la création de projets générateurs de revenus (irrigation, coopératives etc.).
- La lutte contre l'analphabétisme qui touche les parents et les adultes en général.
- L'aide directe aux ménages pauvres qui ont des enfants scolarisés afin de leur permettre aux enfants de bénéficier d'un enseignement ou d'une formation dans de bonnes conditions.
- L'application de la loi concernant le travail des enfants particulièrement les moins de 15 ans.

Les participants ont également proposé des mesures destinées aux enfants telles que:

- La création de centres d'hébergement pour les collégiens et lycéens.
- La création de maisons de jeunes et d'équipements socio-culturels et de distraction.
- L'interdiction de l'usage de produits chimiques par les enfants trop jeunes et l'obligation d'utiliser les moyens de protection et de prévention pour les autres.
- La construction des routes pour faciliter l'accès aux institutions scolaires.
- La généralisation des repas dans les cantines scolaires, la création de bibliothèques scolaires et l'organisation d'excursions et de vacances pour tous.
- La formation des enfants à de nouveaux métiers non agricoles.
- L'interdiction d'utiliser les engins agricoles (tracteurs et autres) par les jeunes et l'obligation de détenir un permis de conduire.

PARTIE 5. ANALYSE DU TRAVAIL ET DES DANGERS ET RISQUES ENCOURUS PAR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

5.1. EVALUATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENFANTS ET DES DANGERS ET RISQUES

Après avoir passé en revue et commenté les résultats de l'enquête principale, nous nous proposons de les analyser en relation avec l'impact du travail des enfants dans les activités agricoles sur la charge de travail, et les dangers et risques qui en résultent.

Concernant la charge de travail, nous considérons principalement les variables liées directement aux activités agricoles. Les variables retenues pour mesurer l'impact de la charge de travail sur les enfants sont: le nombre de tâches effectuées par l'enfant dans les activités agricoles et la durée totale des tâches effectuées par l'enfant dans les activités agricoles.

Quant aux dangers et risques ressentis par les enfants, ils constituent une conséquence de l'implication des enfants travailleurs dans les activités agricoles sur leur santé et sécurité. Les variables permettant d'apprécier l'importance des dangers et risques concernant à la fois la fréquence d'exposition des enfants aux dangers et risques et les niveaux de ces dangers et risques encourus. Ainsi, nous proposons le «nombre total d'expositions aux dangers et risques» comme mesure de la fréquence d'exposition à ces dangers et risques. Ce nombre est obtenu en dénombrant, pour tous les items auxquels l'enfant a déclaré être exposé, les réponses non nulles (au moins quelques fois) aux questions sur leurs fréquences.

Concernant la variable de mesure des niveaux de dangers et risques, nous avons élaboré le «niveau moyen des dangers et risques» qui est obtenu en divisant le total des valeurs ordinales des niveaux déclarés de dangers et risques par le nombre correspondant d'items ayant des fréquences d'exposition non nulles (quelques fois et plus).

Les résultats obtenus pour les variables définies pour appréhender la charge de travail ainsi que les dangers et risques sont analysés en relation avec des facteurs ou variables susceptibles de les influencer. Ces facteurs et variables sont présentés ci-après selon leur type:

- Facteurs qualitatifs:
 - strate de milieu
 - sexe de l'enfant
 - tranche d'âge

- situation scolaire actuelle
- fréquence de travail dans les activités agricoles
- fréquence d'utilisation des moyens de protection
- fréquence du travail de nuit
- lieu de travail le plus fréquent
- Variables quantitatives:
 - nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles
 - durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles
 - nombre total de tâches domestiques effectuées par jour
 - durée totale des tâches domestiques (en heure/jour)
 - niveau moyen de fatigue par tâche domestique
 - nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches
 - nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail
 - nombre total d'expositions aux dangers et risques
 - moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches
 - moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail
 - niveau moyen des dangers et risques
 - nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés
 - nombre de groupes d'activité de l'enfant
 - durée du trajet au lieu de travail
 - durée du trajet à l'école
 - nombre de maladies/blessures
 - durée de l'arrêt de travail
 - durée d'absence aux cours
 - âge de l'enfant
 - taille du ménage
 - âge du chef de ménage
 - superficie des terres bour
 - superficie des terres irriguées
 - superficie totale
 - nombre d'arbres fruitiers
 - nombre de bovins
 - nombre d'ovins-caprins
 - nombre d'activités exercées par le ménage
 - nombre de pièces d'habitation du ménage
 - distance du ménage à la plus proche route goudronnée
 - dépense hebdomadaire moyenne par personne.

5.2. ANALYSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL DANS LES ACTIVITES AGRICOLES

Afin d'analyser la charge de travail des enfants, nous examinons les résultats relatifs au nombre moyen de tâches effectuées et à la durée moyenne de travail par enfant obtenus et ce en relation avec les facteurs qualitatifs et quantitatifs identifiés ci-haut.

5.2.1. FACTEURS QUALITATIFS (CF. TABLEAU A1, ANNEXE 8)

Rappelons que pour l'ensemble des enfants, le nombre moyen de tâches effectuées s'élève à 3,42 tâches pendant que la durée moyenne de travail par enfant est estimée à 614,50 heure/an.

Concernant les strates de milieu, malgré que le nombre moyen de tâches par enfant varie entre 2,84 pour la strate de commune «non irrigation et mixte» et 3,60 pour «montagne», le test d'analyse de variance révèle que les nombres moyens de tâches par enfant dans les cinq strates de milieu ne présentent pas de différence significative. Il en est de même pour les durées moyennes de travail par enfant qui varient entre 489,53 heure/an pour la zone «montagne» et 765,20 heure/an dans la strate «irrigation et plaine».

Le facteur sexe, quant à lui, présente des différences significatives aussi bien au niveau du nombre moyen de tâches par enfant (2,89 pour les filles versus 3,41 pour les garçons) qu'au niveau de la durée moyenne de travail par enfant qui enregistre une surcharge de travail pour les filles de 727,52 heure/an contre 536,44 heure/an pour les garçons.

Pour le facteur âge, en considérant 4 tranches d'âge (de 6 à 8 ans, de 9 à 11 ans, de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans), nous constatons que le nombre moyen de tâches et la durée moyenne de travail par enfant augmentent d'une tranche d'âge à l'autre (de 2,00 à 3,59 tâches et de 341,75 à 721,21 heure/an). De plus, les moyennes obtenues pour les quatre tranches correspondant à ces deux variables sont significativement différentes. Quant aux coefficients de corrélation de l'âge des enfants avec le nombre de tâches effectuées et la durée de travail en heure/an, ils s'élèvent respectivement à 0,281 et 0,182 et sont tous les deux significativement non nuls (cf. tableau A2, annexe 8).

Concernant le facteur «situation scolaire actuelle de l'enfant», ses modalités ont des effets significatifs aussi bien sur le nombre moyen de tâches que sur la durée moyenne de travail. En effet, les enfants ayant abandonné l'école effectuent en moyenne 3,75 tâches contre seulement 2,70 tâches pour ceux n'ayant jamais été scolarisés. Ce sont ces derniers qui enregistrent la durée moyenne de travail la plus importante (plus de 1500 heure/an, contre seulement 400 heure/an pour les enfants actuellement scolarisés).

La fréquence déclarée de travail dans les activités agricoles donne aussi des différences significatives pour les deux variables considérées. En effet, les enfants qui travaillent à plein temps effectuent en moyenne 3,75 tâches et travaillent en moyenne presque 1190 heure/an, alors que les occasionnels effectuent moins de tâches et travaillent moins de temps avec respectivement 2,61 tâches et à peine 340 heure/an.

Si les nombres moyens de tâches par enfant présentent des différences significatives selon les niveaux de fréquence d'utilisation des moyens de protection (2,96 pour «jamais» à 3,69 pour «toujours»), les durées moyennes de travail quant à elles, varient entre 580,54 et 718,03 heure/an, correspondant respectivement à «jamais» et «quelques fois» et sont loin d'être significativement différentes.

Concernant le travail de nuit, le nombre moyen de tâches effectuées par enfant augmente de manière significative avec le niveau de sa fréquence en variant de 3,05 pour «jamais» à 4,42 tâches pour «fréquemment.» Quant à la durée de travail par enfant, ces moyennes varient entre 621,41 et 682,31 heure/an respectivement pour «jamais» et «fréquemment» et ne présentent pas de différences significatives.

Enfin, les moyennes des nombres de tâches et des durées de travail par enfant présentent des résultats significatifs selon la différence du lieu de travail. En effet, elles varient respectivement entre 2,29 pour «serres, plantations et vergers» et 3,48 pour «en plein champ», et entre 203,38 heure/an pour «serres, plantations et vergers» et 665,20 heure/an pour «en plein champ».

5.2.2. FACTEURS QUANTITATIFS (CF. TABLEAU A2, ANNEXE 8)

L'examen de la corrélation du «nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles» avec chacune des variables quantitatives mentionnées plus haut a permis de dégager une corrélation significative avec chacune des variables suivantes:

- Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Durée totale des tâches domestiques (en heure/jour).
- Niveau moyen de fatigue par tâche domestique.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés au milieu et conditions de travail.
- Nombre total d'expositions aux dangers et risques.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- Age de l'enfant.

- Superficie des terres irriguées.
- Nombre d'activités exercées par le ménage.
- Dépense hebdomadaire moyenne par personne.

Par contre, la corrélation s'est avérée non significative entre le nombre de tâches effectuées et chacune des autres variables quantitatives, à savoir:

- Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Niveau moyen des dangers et risques.
- Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés.
- Durée du trajet au lieu de travail.
- Durée du trajet à l'école.
- Nombre de maladies/blessures.
- Durée de l'arrêt de travail.
- Durée d'absence aux cours.
- Taille du ménage.
- Age du chef de ménage.
- Superficie des terres labourées.
- Superficie totale.
- Nombre d'arbres fruitiers.
- Nombre de bovins.
- Nombre d'ovins-caprins.
- Nombre de pièces d'habitation du ménage.
- Distance du ménage à la plus proche route goudronnée.

Quant à la durée de travail par enfant, elle présente une corrélation positive significative avec chacune des variables suivantes:

- Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour.
- Durée totale des tâches domestiques (en heure/jour).
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre total d'expositions aux dangers et risques.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Niveau moyen des dangers et risques.

- Nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- Age de l'enfant.
- Superficie totale.
- Nombre de bovins.
- Nombre d'activités exercées par le ménage.
- Distance du ménage à la plus proche route goudronnée.
- Dépense hebdomadaire moyenne par personne.

Cependant, les autres variables quantitatives ne présentent pas de corrélations significatives avec la durée de travail des enfants. Il s'agit des variables:

- Niveau moyen de fatigue par tâche domestique.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés.
- Durée du trajet au lieu de travail.
- Durée du trajet à l'école.
- Nombre de maladies/blessures.
- Durée de l'arrêt de travail.
- Durée d'absence aux cours.
- Taille du ménage.
- Age du chef de ménage.
- Superficie des terres labourées.
- Superficie des terres irriguées.
- Nombre d'arbres fruitiers.
- Nombre d'ovins-caprins.
- Nombre de pièces d'habitation du ménage.

5.3. ANALYSE DES FREQUENCES D'EXPOSITION ET DES NIVEAUX DE DANGERS ET RISQUES

5.3.1. ANALYSE DU NOMBRE D'EXPOSITIONS AUX DANGERS ET RISQUES

FACTEURS QUALITATIFS (CF. TABLEAU A1, ANNEXE 8)

Les enfants travailleurs ont répondu, pour les 16 items proposés, qu'ils sont exposés en moyenne à 6,74 types de dangers et risques. Cependant, ce nombre varie selon les niveaux des facteurs qualitatifs.

Pour la strate de milieu, le nombre moyen d'expositions aux dangers et risques par enfant varie de 6,25 à pour la strate «irrigation et relief mixte» à 7,44 pour «montagne». Ce dernier type de strate présente un nombre moyen significativement différent des nombres moyens des autres types.

Bien que les nombres moyens d'expositions ne diffèrent pas beaucoup entre les deux sexes (6,38 pour les filles et 6,99 pour les garçons), ces moyennes sont significativement différentes.

Selon la tranche d'âge, ce sont les enfants travailleurs les plus âgés (de 15 à 17 ans) qui enregistrent le nombre moyen d'expositions le plus élevé (7,03) contre 5,65 pour les enfants âgés de moins de 9 ans. Le test d'analyse de variance permet de conclure que les nombres moyens d'expositions aux dangers et risques présentent des différences significatives selon les tranches d'âge.

Concernant la situation scolaire actuelle des enfants travailleurs, ceux qui n'ont jamais été scolarisés sont en moyenne plus exposés aux dangers et risques que les autres avec un nombre moyen de 7,70 pour ces derniers contre 6,38 pour les «scolarisés actuellement» et 7,39 pour ceux «ayant abandonné l'école» impliquant une différence significative entre ces moyennes.

Quant à l'effet du facteur fréquence de travail dans les activités agricoles, le nombre moyen d'expositions le bas (6,44) correspondant aux enfants travailleurs «occasionnels» pendant les autres niveaux de fréquence enregistrent des moyennes supérieures. De ce fait, l'analyse de variance aboutit à une différence significative entre ces moyennes.

Pour la fréquence d'utilisation des moyens de protections, le nombre moyen d'expositions varie en général positivement avec le niveau d'importance de cette fréquence (6,39 pour

«jamais» à 7,90 pour «fréquemment»). Ainsi, les nombres moyens de tâches correspondants enregistrent des différences significatives.

Par ailleurs, les fréquences de travail de nuit présentent des différences non significatives entre les nombres moyens correspondants (6,69 à 7,08).

Enfin, le lieu de travail le plus fréquent accuse un nombre moyen d'expositions aux dangers et risques variant entre 5,35 pour «local fermé» et 7,16 pour «en plein champ». De ce fait, les différences entre les nombres moyens d'expositions sont déclarées significatives pour ce facteur.

FACTEURS QUANTITATIFS (CF. TABLEAU A2, ANNEXE 8)

L'analyse de la corrélation entre le nombre d'expositions aux dangers et risques et chacune des variables considérées a permis d'enregistrer des corrélations significatives positives pour les variables:

- Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Niveau moyen des dangers et risques.
- Nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- Durée du trajet au lieu de travail.
- Age de l'enfant.
- Dépense hebdomadaire moyenne par personne.

Par contre, les corrélations sont non significatives entre le nombre d'expositions aux dangers et risques et chacune des autres variables suivantes:

- Durée totale des tâches domestiques (en heure/jour).
- Niveau moyen de fatigue par tâche domestique.
- Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés.
- Durée du trajet à l'école.
- Nombre de maladies/blessures.

- Durée de l'arrêt de travail.
- Durée d'absence aux cours.
- Taille du ménage.
- Age du chef de ménage.
- Superficie des terres labourées.
- Superficie des terres irriguées.
- Superficie totale.
- Nombre d'arbres fruitiers.
- Nombre de bovins.
- Nombre d'ovins-caprins.
- Nombre d'activités exercées par le ménage.
- Nombre de pièces d'habitation du ménage.
- Distance du ménage à la plus proche route goudronnée.

5.3.2. ANALYSE DE LA MOYENNE DES NIVEAUX DE DANGERS ET RISQUES

Etant donné que les enfants travailleurs sont exposés à plusieurs types de danger et risques de niveaux plus ou moins différents, le niveau moyen de dangers et risques permet d'agrèger toutes ces informations en une seule variable dont la valeur augmente globalement avec les niveaux des différents items considérés. Nous analysons ci-après les relations de cette variable avec les différents facteurs qualitatifs et quantitatifs retenus.

FACTEURS QUALITATIFS (CF. TABLEAU A1, ANNEXE 8)

Les niveaux moyens des dangers et risques des enfants travailleurs ne présentent pas de différences significatives selon la strate de milieu (entre 2,35 et 2,40), la tranche d'âge (entre 2,35 et 2,49), la situation scolaire actuelle (entre 2,34 et 2,59), la fréquence du travail de nuit (entre 2,33 et 2,42) et le lieu de travail le plus fréquent.

En revanche, bien que les moyennes des niveaux de dangers et risques soient 2,44 et 2,32 respectivement pour les filles et les garçons, le facteur sexe constitue un facteur de différenciation significative entre ces niveaux de dangers et risques.

Pour le facteur «fréquence de travail dans les activités agricoles», les moyennes des niveaux de dangers et risques varient entre 2,21 pour «saisonnier» et 2,45 pour «permanent à plein temps» et sont marquées par des différences significatives.

Enfin, l'importance de la «fréquence d'utilisation des moyens de protection» enregistre un niveau moyen variant entre 2,30 pour «jamais» et 2,66 pour «fréquemment». Ainsi, les niveaux moyens correspondant à ce facteur sont significativement différents entre eux.

FACTEURS QUANTITATIFS (CF. TABLEAU A2, ANNEXE 8)

Le niveau moyen des dangers et risques déclarés par les enfants travailleurs présente des corrélations positives significatives avec les variables suivantes:

- Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Nombre total d'expositions aux dangers et risques.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Dépense hebdomadaire moyenne par personne.

Cependant, la corrélation du niveau moyen est négative significativement avec deux variables directement liées au ménage, à savoir, la taille du ménage et le nombre d'activités exercées par le ménage.

Quant aux corrélations du niveau moyen de dangers et risques avec chacune des autres variables, elles enregistrent des valeurs nulles. Ceci indique l'absence de liaison linéaire entre le niveau moyen de dangers et risques et chacune des variables suivantes:

- Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Durée totale des tâches domestiques (en heure/jour).
- Niveau moyen de fatigue par tâche domestique.
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés.
- Nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- Durée du trajet au lieu de travail.
- Durée du trajet à l'école.
- Nombre de maladies/blessures.
- Durée de l'arrêt de travail.
- Durée d'absence aux cours.
- Age de l'enfant.

- Age du chef de ménage.
- Superficie des terres labourées.
- Superficie des terres irriguées.
- Superficie totale.
- Nombre d'arbres fruitiers.
- Nombre de bovins.
- Nombre d'ovins-caprins.
- Nombre de pièces d'habitation du ménage.
- Distance du ménage à la plus proche route goudronnée.

5.4. ANALYSE DES GROUPES D'ACTIVITE, TACHES, PRODUITS ET OUTILS

Afin d'analyser la charge de travail des enfants et les dangers et risques qui en découlent en relation avec le groupe d'activité, la nature des tâches effectuées, les types de produits et les outils utilisés, nous avons associé à chacune des 1578 tâches déclarées les valeurs correspondant aux enfants qui les ont effectuées. Ces valeurs concernent les variables d'analyse suivantes:

- Nombre de tâches effectuées par l'enfant dans les activités agricoles.
- Durée totale des tâches effectuées par l'enfant dans les activités agricoles.
- Nombre total d'expositions aux dangers et risques.
- Niveau moyen des dangers et risques.

Ainsi, les informations relatives à chacun des 492 enfants travailleurs figurent autant de fois que de tâches qu'il a déclaré effectuer. Les moyennes de chacune des quatre variables d'analyse précédentes sont calculées pour les modalités du groupe d'activité, du type de tâche, de la nature du produit et du type d'outil utilisé. Nous remarquons que certaines moyennes doivent être considérées avec précaution si le nombre d'observations correspondantes est faible.

5.4.1. ANALYSE DES GROUPES D'ACTIVITE

Le tableau A3 en annexe 8 montre que le nombre moyen (5,55) de tâches effectuées est maximum pour le groupe d'activité «maraîchage» malgré que ce groupe ne représente que 10,2 pour cent des tâches déclarées. Par contre, pour le groupe «élevage», le nombre moyen n'atteint que 3,70.

Concernant la durée moyenne des tâches, ce sont celles qui forment le groupe «élevage» qui nécessitent le plus de temps de travail avec 846,11 heure/an contre seulement 527,85 heure/an pour le groupe «arboriculture».

Quant au nombre d'expositions aux dangers et risques, les enfants exerçant des tâches dans le maraîchage (8,58) et dans la céréaliculture (8,21) sont plus exposés aux dangers et risques que ceux qui effectuent des tâches en arboriculture(7,38) et en élevage (7,14).

Par ailleurs, le niveau moyen de dangers et risques est le plus élevé pour la céréaliculture et l'élevage (2,41 et 2,40 respectivement). Les groupes «arboriculture» et «maraîchage» enregistrent respectivement des niveaux moyens de 2,28 et 2,27.

Enfin, signalons que les modalités du facteur «groupe d'activité» présentent des moyennes significativement différentes pour chacune des quatre variables d'analyse.

5.4.2. ANALYSE DES TACHES EFFECTUEES

Afin d'identifier les types de tâches qui ont des moyennes extrêmes, nous avons calculé pour chacun de ces types les moyennes des différentes variables d'analyse du travail des enfants et des dangers et risques encourus (cf. tableau A4, annexe 8).

Ainsi, le nombre moyen de tâches effectuées par les enfants se trouve le plus élevé pour ceux qui exercent les tâches d'épandage de produits chimiques, de labour, de semis/plantation, de bêchage et d'irrigation lesquelles correspondent essentiellement aux groupes d'activité des céréales et maraîchage (entre 6,19 et 5,17 tâches). Par contre, les enfants qui s'occupent des tâches d'élevage enregistrent un faible nombre moyen de tâches effectuées (alimentation/traite, gardiennage, alimentation, traite et nettoyage des locaux avec respectivement 3,4; 3,49; 3,74; 3,86 et 4,02).

Concernant la durée totale de travail, les enfants exerçant les tâches de traite, de semis, d'épandage de produits chimiques et de gardiennage travaillent plus longtemps (de 1056,95 à 952,56 heure/an) que ceux qui effectuent les autres tâches. A l'opposé, les tâches de traite, de cueillette/ramassage, de battage/criblage et de moisson occupent les enfants qui les pratiquent pendant 456,25 à 682,31 heure/an.

Quant à l'exposition aux dangers et risques, la fréquence est plus élevée pour les enfants qui effectuent les tâches d'épandage de produits chimiques (9,84), de semis/plantation (9,19), de labour (9,17), de fauchage (8,47) et de battage/criblage (8,35). Ces types de tâches se trouvent particulièrement dans les groupes de céréales et de maraîchage. Cependant, l'exposition des enfants aux dangers et risques est moindre pour ceux qui effectuent des tâches dans l'élevage, principalement les tâches de traite avec un nombre moyen de

6,36 tâches, d'alimentation (6,56 tâches), de gardiennage (6,89) et de nettoyage des locaux (7,41).

S'agissant du niveau moyen de dangers et risques, les enfants qui pratiquent essentiellement les tâches dans la céréaliculture (semis/plantation, fauchage, alimentation/traite, moisson et battage/criblage) présentent des niveaux de dangers et risques élevés (entre 2,52 et 2,42 tâches en moyenne).

Par ailleurs, l'analyse de variance de chacune des quatre variables d'analyse aboutit à des différences significatives entre les moyennes des différents types de tâches.

5.4.3. ANALYSE DES PRINCIPAUX PRODUITS

Pour examiner les résultats relatifs aux produits résultant des tâches effectuées par les enfants en relation avec les quatre variables d'analyse, nous avons procédé au calcul des moyennes de ces variables par type de produit (cf. tableau A5, annexe 8).

Selon le nombre de tâches effectuées par les enfants, les types de produits qui donnent les plus grands nombres moyens de tâches sont les légumes (5,75 tâches), les fruits divers (5,46), la céréaliculture (4,67) et les fourrages (4,57). Ces types de produits se retrouvent particulièrement dans les groupes «céréaliculture» et «maraîchage». Par contre, les produits d'élevage (ovins-caprins, bovins/lait, lait/beurre/fumier et bovins/ovins-caprins avec des moyennes allant de 3,24 à 3,55) correspondent à de faibles nombres moyens de tâches effectuées par les enfants qui les produisent.

Pour la durée de travail, les produits résultant des activités d'élevage (lait/beurre et bovins de durées moyennes respectives de 1086,93 et 928,60 heure/an) occupent le plus longuement les enfants qui les produisent. Les types de produits qui occupent le moins les enfants sont les olives/argan avec 520,25 heure/an, les fruits divers (571,54 heure/an) et les fourrages (700,98 heure/an).

Concernant la fréquence d'exposition des enfants aux dangers et risques, nous relevons les plus grands nombres moyens d'expositions en relation avec les types de produits de légumes, de bovins/ovins-caprins, de céréales/fourrages et de fourrages (8,71; 8,55; 8,48 et 8,25 respectivement). Les plus faibles nombres moyens d'expositions sont enregistrés surtout pour les produits de l'élevage à savoir: le lait/beurre/fumier, le lait/beurre et les bovins/lait, de moyennes respectives 5,81; 6,44 et 6,80.

Quant au niveau de dangers et risques, ce sont surtout les produits de l'élevage qui correspondent aux plus grandes moyennes variant de 2,62 à 2,42. Par contre, avec les moyennes respectives de 1,97, 2,29; 2,32 et 2,33, les produits: fruits divers, légumes, lait/beurre et olives/argan, enregistrent les plus faibles niveaux de dangers et risques.

A l'instar des facteurs précédents, les différents types de produits présentent aussi des différences significatives entre les moyennes de chacune des variables d'analyse.

5.4.4. ANALYSE DES PRINCIPAUX OUTILS UTILISES

Pour exécuter leurs tâches, les enfants ont déclaré utiliser différents outils. Après avoir regroupé ces derniers en une vingtaine de types d'outils, nous avons calculé, pour chacun de ces types, les moyennes des quatre variables d'analyse (cf. tableau A6, annexe 8).

Il ressort de ces résultats que les enfants qui utilisent le pulvérisateur/asperseur, la charrue, la bêche/caisse et la bêche affichent les plus grands nombres moyens de tâches effectuées avec respectivement 6,42, 6,23, 5,83 et 5,39. Par contre, les outils auxquels correspondent les plus faibles nombres moyens de tâches sont la brouette/fourche/seau, le bidon/seau, aucun outil et le bâton/sac/caisse (3,40, 3,42, 3,51 et 3,59 respectivement).

Concernant la durée de travail, le pulvérisateur/asperseur, la faucille/fourche/râteau, le sac, la charrue et la pelle/fourche sont les types d'outils qui sont utilisés par les enfants ayant les durées moyennes de travail les plus élevées, avec respectivement 1172,88, 1158,06, 1090,80, 955,12 et 950,14 heure/an. A l'opposé, les enfants qui manipulent le bâton/sac/caisse, le sac/seau, l'échelle/bâton/sac/caisse, le panier/caisse et le sac enregistrent les plus faibles durées de travail respectives, soit: 469,17, 491,90, 528,01, 536,67 et 542,38 heure/an.

Quant à la fréquence d'exposition aux dangers et risques, les enfants les plus exposés aux dangers et risques sont ceux qui utilisent les types d'outils: pulvérisateur/asperseur, faucille/fourche/râteau et charrue, qui ont des nombres moyens d'expositions respectifs de 10,17, 10,00, 10,00 et 9,64. En revanche, l'usage du sac/seau, du seau et du bidon/seau correspond aux enfants les moins exposés aux dangers et risques (respectivement 4,90, 6,39 et 6,42 expositions).

S'agissant des niveaux de dangers et risques qui varient sur une échelle de 1 à 4, les enfants ayant les plus grands niveaux moyens de dangers et risques utilisent les types d'outils: bidon/fourche/râteau, bidon/seau et sac qui ont des niveaux moyens de 2,70, 2,56 et 2,54 respectivement. Avec des niveaux moyens de 1,83, 1,89 et 2,14 respectivement, la bêche/caisse, le sac/seau et le panier/caisse affichent les plus faibles niveaux de dangers et risques.

Là aussi, les différents types d'outils présentent des différences significatives relativement à chacune des variables d'analyse.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude et au vu des données et résultats que nous joignons à ce rapport, nous constatons que le travail des enfants est un phénomène encore assez répandu dans les petites exploitations agricoles au Maroc. Nous présentons dans ce qui suit dans un premier temps les principales conclusions que nous avons tirées de cette enquête, et dans un second temps quelques propositions et recommandations.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ETUDE

RESULTATS DE L'ENQUETE

Elles peuvent être résumées dans les points suivants, en ce qui concerne l'exploitation agricole, les ménages et ses membres:

- Concernant la petite exploitation agricole et les ménages qui y vivent, nous sommes en présence d'une unité de production faiblement dotée en ressources puisque la superficie moyenne est de 2,7 hectares, que 60 pour cent des exploitations n'ont aucun recours à l'irrigation et que leur cheptel est constitué en moyenne de 2 bovins, de 9 ovins/caprins et de quelques volailles. Par ailleurs, dans ces exploitations, seule une partie des ménages (57,5 pour cent) utilise un tracteur et 38,3 pour cent seulement une moissonneuse; l'usage des engrais et des produits phytosanitaires est assez réduit puisqu'il ne concerne respectivement que 37 pour cent et 32 pour cent des ménages.
- L'analyse des caractéristiques du chef de ménage explique en partie le recours au travail des enfants. En effet, la moyenne d'âge des chefs de ménage est relativement avancée (près de 50 ans), 60 pour cent d'entre eux sont analphabètes et 65 pour cent exercent comme indépendants (46 pour cent) ou employeurs (19 pour cent). Ceci signifie qu'ils travaillent en général pour leur propre compte. Et comme l'agriculture constitue leur occupation principale (pour 82 pour cent d'entre eux), ils sont obligés de recourir à l'aide familiale, notamment au travail des enfants qui vivent avec eux sur l'exploitation.
- Au sein de ces ménages, les moins de 18 ans représentent 42 pour cent des membres et les moins de 15 ans plus de 27 pour cent, sachant que 55 pour cent des membres sont des enfants directs du chef de ménage. De plus, l'analphabétisme touche plus du tiers de l'ensemble des membres (35 pour cent). Par ailleurs, 70 pour cent des membres participent, toujours ou souvent, aux travaux agricoles et le recours à la main d'œuvre salariale est rare ou inexistant pour 73 pour cent des ménages.

- La multi-activité agricole est une caractéristique dominante dans ces ménages ruraux. La majorité d'entre eux (80 pour cent) exerce 2 à 3 groupes d'activités, bien que la céréaliculture apparaisse comme l'activité dominante pour 61 pour cent des ménages. Du coup, l'activité agricole familiale constitue la principale source de revenu pour 55 pour cent des ménages contre seulement 23 pour cent pour la source salariale.
- La pauvreté est particulièrement ressentie à travers les données recueillies. Ainsi, 21 pour cent des ménages dépensent moins de 200 DH environ par semaine soit, pour un ménage moyen de 6 personnes environ, une dépense autour de 33Dh/personne/semaine. De plus, 63 pour cent des ménages n'ont aucune couverture sociale.
- Les conditions de vie et d'habitat sont loin d'être réunies car, si 93 pour cent des ménages sont équipés en électricité, plus de 57 pour cent n'ont pas d'eau courante. Le logement se situe en moyenne à 1,7 km de la route goudronnée et à 1,5 km de l'école primaire les plus proches. Il est beaucoup plus éloigné du collège (7,4 km), du centre de santé (8,2 km) et du lycée (16 km) les plus proches. Cet éloignement est l'une des principales raisons évoquées pour expliquer l'abandon scolaire, surtout pour les filles qui atteignent le niveau du collège.
- Enfin, le contact avec le monde extérieur et la société de consommation à travers les technologies de l'information et de la communication agit probablement sur le comportement des jeunes, dans la mesure où ils sont tentés d'abandonner les études pour travailler ou émigrer vers la ville à la recherche d'un avenir meilleur. En effet, il ressort des données recueillies que 92 pour cent et 75 pour cent des ménages respectivement possèdent la télévision ou un récepteur satellitaire et que 93 pour cent ont au moins un téléphone mobile, avec une moyenne d'environ deux téléphones mobiles par ménage. Par contre, la possession d'un téléphone fixe ne concerne que 5 pour cent des ménages environ et celle d'un ordinateur 6 pour cent seulement d'entre eux.

S'agissant des enfants travailleurs, les résultats les plus marquants sont les suivants:

- L'âge moyen des enfants est de 14,3 ans, les plus de 15 ans représentent près de 57 pour cent et les moins de 12 ans 10 pour cent du total.
- Près des 2/3 des enfants fréquentent une institution scolaire ou de formation professionnelle alors que l'abandon scolaire touche presque le tiers d'entre eux. La majorité des enfants actuellement scolarisés (53 pour cent) ont totalisé 7 à 10 années d'étude.
- En général, les enfants ont abandonné l'école vers l'âge de 12 ou 13 ans (pour 45 pour cent d'entre eux) et plus de 90 pour cent avant l'âge de 15 ans. L'âge moyen au moment de l'abandon est de 13 ans.
- Une bonne partie des enfants sont des occasionnels (38,5 pour cent) et les saisonniers représentent 15,4 pour cent. 22 pour cent seulement sont des permanents à plein temps et 24 pour cent travaillent à temps partiel.

- Le statut professionnel dominant est celui d'«aide familial» qui concerne jusqu'à 99 pour cent des enfants dans l'élevage. De ce fait, le principal employeur est le ménage lui-même.

Les tâches effectuées par ces enfants travailleurs se caractérisent par les données suivantes:

- La durée moyenne des tâches effectuées par l'ensemble des enfants travailleurs est de 614,5 heure/an par enfant. La moyenne est de 3,2 tâches par enfant. Par groupe d'activité la durée atteint 590,8 heure/an dans l'élevage.
- 63,2 pour cent des tâches sont effectuées par les garçons et 36,8 pour cent par les filles.
- La durée moyenne des tâches est plus importante chez les filles (254 heure/an) que chez les garçons (157 heure/an).
- 64,1 pour cent des tâches sont accomplies par des enfants qui ont entre 15 et 18 ans, et 10,3 pour cent le sont par des enfants de moins de 12 ans.
- Plus de 57 pour cent des tâches sont réalisées par des enfants travailleurs scolarisés.
- Les enfants qui résident en montagne accomplissent plus de tâches que ceux des autres milieux.
- La plupart des tâches (43 pour cent) concernent les activités d'élevage.
- La durée moyenne annuelle des tâches est de 193 heure/an par tâche.
- 80 pour cent des enfants travailleurs participent plus ou moins fréquemment aux tâches ménagères.
- Le niveau de fatigue qui découle du travail est considéré moyen par une bonne partie des enfants. Le nombre moyen de tâches effectuées est de 1,68.
- La durée totale de participation aux tâches varie selon la nature des travaux domestiques avec une moyenne de 2,68 heure/jour.

Quant aux conditions de travail des enfants travailleurs, il s'avère d'après les données recueillies, que:

- 90,2 pour cent des enfants n'utilisent jamais de moyens de protection au travail.
- Le travail de nuit est très fréquent et concerne 76,4 pour cent des enfants.
- 73,6 pour cent des enfants travaillent fréquemment dans les champs.
- 86 pour cent des enfants ne bénéficient pas d'un congé annuel et 67 pour cent n'ont pas de journée de repos hebdomadaire.

Tous ces éléments agissent plus ou moins sur la santé et la sécurité des enfants. Ainsi:

- 64 pour cent des enfants ont déclaré avoir eu au moins une maladie ou blessure durant l'année écoulée.

- Ils souffrent de fièvre et de maux de tête dans 29 pour cent des cas et d'angines dans 21 pour cent des cas. La moitié d'entre eux déclarent que ces maladies ont entraîné un arrêt de travail d'environ 10 jours en moyenne.
- Ces maladies/blessures ont entraîné une absence au cours pour 38 pour cent des enfants impliquant une durée d'absence de 7 jours environ, causée pour la dernière maladie/blessure.
- Enfin, 80 pour cent des enfants recourent au pharmacien pour se soigner, 44,2 pour cent au centre médical public, 26,2 pour cent à un médecin privé et 11,4 pour cent au praticien ou à la médication traditionnelle.

S'agissant des dangers et risques encourus nous constatons que:

- La quasi-totalité des enfants déclare être exposée à au moins un danger et risque lié au travail. la moyenne étant de 7 types de dangers et risques environ.
- Les enfants travailleurs considèrent généralement qu'ils ne courent aucun danger en ce qui concerne l'utilisation des outils de travail, la manipulation de fertilisants ou l'usage de produits chimiques. Cependant, il faut souligner que dans seulement 10 pour cent des cas c'est l'enfant seul qui a répondu au questionnaire.
- Par contre, une grande partie des enfants juge dangereux à très dangereux les risques liés aux animaux venimeux et/ou sauvages.

Les principaux risques et dangers auxquels les enfants estiment être toujours ou fréquemment exposés sont: les conditions climatiques pour 43 pour cent des enfants, la position dans le travail pour 41 pour cent d'entre eux, la pénibilité du travail pour 37 pour cent, les machines et engins pour 34,4 pour cent, les animaux venimeux pour 33,2 pour cent et les charges portées pour 26,6 pour cent d'entre eux.

Par ailleurs, certaines conditions de travail sont pointées du doigt comme la position dans le travail qui est considérée fatigante ou très fatigante par 42 pour cent des enfants et les charges portées, considérées lourdes à très lourdes par 38 pour cent des enfants.

Plus de la moitié des enfants subissent quelques fois des mauvais traitements (53 pour cent) lesquels sont surtout psychologiques dans 97 pour cent des cas.

Enfin, si dans 95 pour cent des cas les enfants déclarent participer au travail à la demande de la famille ou pour aider leurs parents, près de la moitié d'entre eux est peu ou non satisfait de sa participation aux activités agricoles. Les enfants souhaitent plutôt poursuivre des études ou l'apprentissage d'un autre métier.

RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL ET DES DANGERS ET RISQUES

L'analyse de la charge de travail, mesurée par le nombre et la durée totale des tâches effectuées par l'enfant dans les activités agricoles, en relation avec des facteurs ou variables susceptibles de les influencer a permis de dégager les faits saillants suivants:

- Les filles exercent moins de tâches que les garçons (2,9 contre 3,4 tâches), mais elles travaillent plus longtemps qu'eux (726 heure/an contre 536 heure/an).
- Le nombre moyen de tâches effectuées et la durée moyenne de travail par enfant augmentent d'une tranche d'âge à l'autre.
- La situation scolaire actuelle a des effets significatifs aussi bien sur le nombre moyen de tâches que sur la durée moyenne de travail.
- La charge de travail des enfants dépend de leur fréquence de travail.
- Les nombres moyens des tâches présentent des différences significatives selon les niveaux de fréquence d'utilisation des moyens de protection ainsi que selon la fréquence de travail de nuit, alors que la durée totale de travail ne présente pas de différence notable selon les deux facteurs précédents.
- Les moyennes des nombres de tâches et des durées de travail par enfant présentent des résultats différents selon le lieu de travail.

L'examen de la liaison entre le «nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles» et chacune des variables quantitatives mentionnées plus haut a permis de relever une corrélation significative avec:

- La durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles.
- La durée totale des tâches domestiques (en heure/jour).
- Le niveau moyen de fatigue par tâche domestique.
- Le nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Le nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail.
- Le nombre total d'expositions aux dangers et risques.
- La moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Le nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- L'âge de l'enfant.
- La superficie des terres irriguées.
- Le nombre d'activités exercées par le ménage.

Quant à la durée de travail par enfant, elle présente une corrélation positive significative avec chacune des variables suivantes:

- Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles.
- Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour.
- Durée totale des tâches domestiques (en heure/jour).
- Nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Nombre total d'expositions aux dangers et risques.
- Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches.
- Niveau moyen des dangers et risques.
- Nombre de groupes d'activité de l'enfant.
- Age de l'enfant.
- Superficie totale.
- Nombre de bovins.
- Nombre d'activités exercées par le ménage.
- Distance du ménage à la plus proche route goudronnée.
- Dépense hebdomadaire moyenne par personne.

Les principaux résultats de l'analyse des dangers et risques encourus par les enfants, mesurés par le nombre d'expositions aux dangers et risques et par le niveau moyen de dangers et risques se présentent comme suit:

- Le nombre d'expositions aux dangers et risques par enfant présente des différences significatives selon chacun des facteurs suivants: la strate de milieu, le sexe, les tranches d'âge, la situation scolaire actuelle, la fréquence de travail dans les activités agricoles, la fréquence d'utilisation des moyens de protections et le lieu de travail le plus fréquent.
- L'analyse de la corrélation entre le nombre d'expositions aux dangers et risques et chacune des variables considérées a permis d'enregistrer des coefficients significatifs positifs pour les variables suivantes:
 - nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles,
 - durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles,
 - nombre total de tâches domestiques effectuées par jour,
 - nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches,
 - nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail,
 - moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches,
 - moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail,
 - niveau moyen des dangers et risques,
 - nombre de groupes d'activité de l'enfant,

- durée du trajet au lieu de travail,
- âge de l'enfant,
- dépense hebdomadaire moyenne par personne.

S'agissant de l'analyse du niveau moyen des dangers et risques des enfants travailleurs, nous avons relevé que le niveau moyen présente:

- Des différences significatives selon le sexe, la fréquence de travail dans les activités agricoles et la fréquence d'utilisation des moyens de protection.
- Des corrélations positives significatives avec chacune des variables suivantes:
 - durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles,
 - nombre total de tâches domestiques effectuées par jour,
 - nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail,
 - nombre total d'expositions aux dangers et risques,
 - moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches,
 - moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail,
 - Dépense hebdomadaire moyenne par personne.
- Une corrélation significativement négative avec deux variables directement liées au ménage, à savoir, la taille et le nombre d'activités exercées.

Par ailleurs, l'analyse de la charge de travail des enfants et les dangers et risques en relation avec le groupe d'activité, la nature des tâches effectuées, les types de produits et les outils utilisés, montre que chacune des variables mesurant cette charge (nombre de tâches et durée totale de travail) et ces dangers et risques (fréquence d'exposition et niveau moyen) présente des moyennes significativement différentes selon chacun des facteurs liés aux tâches effectuées, à savoir, le groupe d'activité, la nature de la tâche, le type de produit résultant de la tâche et le type d'outil utilisé.

RECOMMANDATIONS

Les principaux enseignements que nous tirons de l'enquête et des entretiens avec quelques représentants des enfants et des acteurs locaux nous permettent d'avancer les propositions et recommandations suivantes:

EDUCATION ET FORMATION

Vu que les enfants travailleurs ont conscience de l'intérêt des études et souhaitent pour la plupart pouvoir continuer leurs études ou se former à un métier, les actions à mener doivent être orientées vers le règlement des difficultés qui les empêchent d'achever leur parcours scolaire. Il s'agit par exemple de:

- Veiller à l'application du dahir du 13 novembre 1963 relatif à l'enseignement fondamental obligatoire.
- Mobiliser les acteurs sociaux pour la promotion de l'obligation scolaire.
- Assurer le soutien scolaire aux enfants scolarisés pour diminuer l'échec et par voie de conséquence l'abandon scolaire.
- Mettre en place de moyens de transport scolaire.
- Créer des internats et des centres d'hébergement pour les élèves, notamment les filles.
- Généraliser le programme «Tayssir».
- Octroyer des bourses d'étude aux élèves qui atteignent le niveau du collège en particulier aux filles.
- Assurer des programmes d'éducation non formelle aux enfants travailleurs de moins de 15 ans en vue de leur réinsertion dans le système d'éducation formelle.
- Organiser des programmes d'alphabétisation aux enfants âgés de plus de 15 ans et aux adultes particulièrement les parents.
- Elaborer des programmes de formation professionnelle adaptés à ce contexte.
- Création de centres d'apprentissage et de formation professionnelle dans les secteurs d'activité en relation avec les besoins locaux.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Il est établi que le travail des enfants est intimement lié à la situation difficile des ménages ruraux qui vivent sur de petites exploitations agricoles et qui souffrent plus fortement des effets de la pauvreté. A cet égard, la lutte contre le recours des parents au travail des enfants passe par la mise en œuvre d'une série de mesures structurelles globales.

Cependant nous pouvons proposer un certain nombre d'actions à même d'améliorer les conditions des ménages et de limiter l'emploi des enfants, telles que:

- La réalisation de programmes de développement intégré permettant la création d'activités génératrices de revenu pour les ménages.
- La diversification des sources de revenu en proposant des activités complémentaires.
- Faciliter l'obtention de financements pour la modernisation de l'exploitation agricole et l'amélioration de la productivité.
- La mise en œuvre de programmes de vulgarisation agricole pour une utilisation optimale des terres.
- Faire profiter les communes rurales des programmes de l'INDH.
- L'organisation et le développement de coopératives agricoles.
- La généralisation de l'alimentation en eau courante et de l'électrification rurale.
- La mise à niveau des infrastructures dans le monde rural (routes, centres de santé, établissements scolaires, etc.).

SENSIBILISATION ET INFORMATION

La lutte contre le travail des enfants et ses pires formes nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs et la mutualisation des efforts afin d'atteindre les objectifs tracés conjointement par l'Etat marocain et le Programme d'Abolition du Travail des Enfants (BIT/IPEC). A cet égard, nous présentons ci-après de:

- Assurer le contrôle de l'application de la législation régissant le travail des enfants ayant une relation de travail (salariés).
- Mobiliser des fonds nationaux et internationaux afin d'appuyer les efforts du gouvernement dans la lutte contre le travail des enfants, et plus particulièrement celui qui comporte des dangers et risques.
- Elaborer des cycles de formation adaptés aux différents intervenants locaux tels que les associations, les services extérieurs, notamment ceux des départements de l'emploi et de l'agriculture, les caïds, cheikhs et moqadems, les élus, les enseignants et directeurs d'écoles, les imams etc., afin de les sensibiliser et de les impliquer, chacun en ce qui le concerne, dans la lutte contre le travail des enfants.
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès de la population rurale en général sur les conséquences négatives du travail des enfants sur leur parcours scolaire et sur leur avenir.
- Sensibiliser les parents qui recourent aux enfants dans les travaux agricoles sur les dangers et risques auxquels ils les exposent, et les conséquences sur la santé et sécurité de leurs enfants.

- Organiser des ateliers d'information, en partenariat avec les institutions scolaires et les associations des parents d'élèves, au profit des enfants scolarisés afin de les prévenir sur les effets néfastes du travail agricole sur leurs performances scolaires, et sur les dangers et risques qui pèsent sur eux lorsqu'ils effectuent certaines tâches dangereuses, telles que la manipulation de produits toxiques, d'outils tranchants etc.

REFERENCES

- Alaoui, M.T. (1996). *Résultats de l'enquête sur les petites filles «bonne» travaillant dans les familles*. Ligue Marocaine de Protection de l'Enfance et de l'UNICEF. Rabat, 43.
- Benradi, M.; El Ouafi, N. (1996). *Les enfants au travail, cas du Maroc. Une enquête d'étape qualitative*. Rabat: Unicef, 80 pages.
- Bhukuth, A.; Bennani, N. *Le travail des enfants au Maroc: l'intégration par l'économie informelle*.
- Baghagha, L./UCW (novembre 2002). *Comprendre le Travail des Enfants au Maroc: Aspects Statistiques*.
- Guessous, C. (1999). *Les causes du travail de l'enfant au Maroc*. VIIIe Congrès National de Médecine du Travail. Marrakech (Maroc), 6-7 février 1999.
- Direction du Travail/OIT/IPEC/UNICEF (2006). *Le travail des enfants en bref*. Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle; Programme International pour l'abolition du travail des enfants. Page 4.
- FAO (novembre 2010). La FAO et ses actions destinées à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture. www.fao.org/docrep/013/am036f/am036f11.pdf.
- FAO (1995). *Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000*. Collection FAO: Développement statistique numéro 5, Rome.
- Hachchadi, F.Z.; Laraqui, C.H.; Caubet, A.; Verger, Ch. (1999). *Le travail des enfants au Maroc. Exemple: le secteur artisanal à Tiflet*. VIIIe Congrès National de Médecine du Travail. Marrakech (Maroc), 6-7 février 1999.
- Haut-Commissariat au Plan (2007). «Indicateurs régionaux de la pauvreté et de la vulnérabilité », Carte de la pauvreté.
- Haut-Commissariat au Plan (2012). «Enquête Nationale sur l'Emploi.»
- Haut-Commissariat au Plan (juin 2012). «Note d'information du à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants».
- Haut-Commissariat au Plan (2012). «Résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi en 2012», Direction de la Statistique.

Haut-Commissariat au Plan (juin 2013). «Note d'information du Haut-Commissariat au Plan à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants».

Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole (1996). Recueil des documents du Recensement Général de l'Agriculture, Rabat, Octobre 1996.

Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole (2000). Résultats du Recensement Général de l'Agriculture 1996-97. Rabat.

Ministère de l'Emploi BIT/IPEC (1999). Le travail des enfants au Maroc: diagnostic et propositions de plan national et de plans sectoriels d'action.

Ministère de la Santé (2008). Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes 2006-2007 (ENIMSJ).

Mounassif, M.; Molato, A.; Benghabrit, D. (1999). *Le travail des enfants au Maroc. Diagnostic et propositions d'un plan d'action national et sectoriel*. Rabat, Maroc: Ministère de l'Emploi, du Développement social et de la Solidarité et Bureau International du Travail, 97 p.

Naamane Guessous, S. (mai 1994). *Le travail des enfants au Maroc dans les produits exportés vers les USA. Rapport pour le ministère du travail des États-Unis*. Casablanca, 74 p.

OIT/IPEC (2008). Une agriculture sans travail des enfants: Etude sur les travaux dangereux dans le secteur de l'agriculture au Maroc.

Theo Degreef, O. (février 1999). *Travail des enfants dans le monde et au Maroc et stratégie d'action de l'UNICEF au Maroc*. Ville Congrès National de Médecine du Travail. Marrakech (Maroc).

UNICEF (1997). *La situation des enfants dans le monde*. Genève, 115 p.

ANNEXES

ANNEXE N° 1. TABLEAU DES DONNEES REGIONALES RELATIVES AUX 23 CRITERES DE SELECTION DES REGIONS CIBLES

Variables	Régions													National
	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	
PR	1877	1090	927	1893	687	299	433	1281	921	909	450	1389	1052	13462
PR%	55,5	55,3	54,0	57,7	34,4	7,8	16,3	62,3	61,6	40,5	26,4	75,0	38,9	42,3
PR-15	617	359	267	648	137	84	110	419	308	233	141	390	342	4138
PR-15%	57,0	60,5	57,7	62,7	31,1	11,3	16,0	68,7	67,0	40,7	30,2	81,1	43,3	47,2
AOR	685	494	447	733	228	100	164	571	334	377	166	551	294	5235
AOR%	54,4	67,6	67,7	58,8	41,4	46,5	50,7	66,2	54,6	55,8	53,8	55,2	41,4	56,2
Acc-15	473	340	403	656	130	38	86	480	182	316	87	90	93	3384
Acc-15%	69,1	68,8	90,3	89,6	57,0	38,4	52,5	84,1	54,4	83,9	52,5	16,3	31,6	65,0
AF	278	245	242	310	66	33	68	279	162	194	63	291	104	2352
AF%	25,7	33,8	35,2	26,9	11,9	2,6	8,9	35,2	33,0	27,9	11,9	43,4	14,3	22,6
AOAg	558	424	368	547	135	20	122	466	295	336	120	470	240	4193
AOAg%	51,5	58,5	53,4	47,5	24	1,6	16	58,8	60	48,3	22,8	70,1	33	40,3
ETr	50,6	65,6	42,8	84,8	31,0	9,0	38,4	65,0	40,2	28,1	40,2	29,3	75,7	603,0
ETr%	16,5	35,6	28,8	29,0	18,6	3,4	28,8	40,5	25,3	14,5	14,6	16,8	36,0	22,1
SAU/E	2,63	5,35	8,89	6,57	7,78	6,11	9,40	6,75	5,53	5,69	6,49	5,35	3,87	5,84
Parc/E	7,48	5,06	4,98	6,14	4,18	2,91	3,78	6,78	5,97	5,66	7,53	9,06	7,62	6,37
SAU/P	0,35	1,06	1,78	1,07	1,86	2,10	2,48	1,00	0,93	1,00	0,86	0,59	0,51	0,92
TP	18,6	19,9	9,5	15,8	14,7	3,9	11,4	17,4	11,0	16,5	16,9	12,3	12,2	8,9
Ivol	4,7	4,1	1,6	3,3	3,6	0,8	2,1	3,9	2,2	3,4	3,5	2,6	2,6	--
ISev	1,7	1,2	0,4	1,1	1,3	0,3	0,8	1,3	0,7	1	1,1	0,8	0,8	--
Tvul	22,6	32,1	20,6	25,3	16	14	27	27,5	21	25,7	26,9	21,1	20,1	17,5
Vul-5	28,6	29,0	28,7	29,3	18,7	5,7	17,0	35,0	37,2	24,8	19,9	51,5	29,0	23,6
V5-14	22,4	25,3	30,7	33,0	18,8	5,0	13,0	31,9	38,7	26,8	14,3	51,4	25,1	26,2

Sources des données:

- (1) Annuaire Statistique, HCP, 2011.
- (2) UCW Maroc, BIT/IPEC-UNICEF-Banque Mondiale, 2003.
- (3) Recensement Agricole de l'Agriculture 1996-97, Ministère de l'Agriculture, 2000.
- (4) Indicateurs régionaux de la pauvreté et de la vulnérabilité, Carte de la pauvreté, HCP, 2007.
- (5) Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes (ENIMSJ) 2006-2007, Ministère de la Santé, 2008.

Codes des régions:

Code	Région
04	Souss-Massa-Draâ
05	Gharb-Chrarda-Béni Hssen
06	Chaouia-Ouardigha
07	Marrakech-Tensift- Al Haouz
08	Oriental
09	Grand Casablanca
10	Rabat-Salé-Zemmour-Zaër
11	Doukkala-Abda
12	Tadla-Azilal
13	Meknès-Tafilalet
14	Fès-Boulemane
15	Taza-Al Hoceima-Taounate
16	Tanger-Tétouan

Désignations des variables (critères):

- PR: L'effectif (en millier) de la population rurale par région⁽¹⁾ en 2010;
- PR%: Le pourcentage de la population rurale par rapport à la population totale⁽¹⁾ par région en 2010;
- PR-15: La population rurale régionale (en millier) âgée de moins de 15 ans⁽¹⁾ en 2010;
- PR-15%: Le pourcentage de la population rurale âgée de moins de 15 ans par rapport à la population de la région âgée de moins de 15 par région⁽¹⁾ en 2010;
- AOR: Le nombre (en millier) d'actifs occupés ruraux⁽¹⁾ par région en 2010;
- AOR%: Le pourcentage des actifs occupés ruraux par rapport à la population active occupée⁽¹⁾ par région en 2010;
- Acc-15: Le nombre (en millier) d'actifs occupés ayant accédé au premier emploi avant 15 ans par région⁽¹⁾ en 2010;
- Acc-15%: Le pourcentage des actifs occupés ayant accédé au premier emploi avant 15 ans par rapport au total des actifs occupés⁽¹⁾ par région en 2010;
- AF: Le nombre (en millier) d'aides familiales⁽¹⁾ par région en 2010;
- AF%: Le pourcentage d'aides familiales⁽¹⁾ par rapport au total des actifs occupés de par région en 2010;
- AOAg: Le nombre (en millier) d'actifs occupés dans le secteur agricole⁽¹⁾ de la région en 2010;
- AOAg%: Le pourcentage des actifs occupés dans le secteur agricole par rapport au total des actifs occupés⁽¹⁾ de la région en 2010;
- ETr: Le nombre (en millier) d'enfants au travail⁽²⁾ en 2000 par région;
- ETr%: Le pourcentage d'enfants au travail en 2000 par rapport à la population âgée de moins de 15 ans⁽²⁾ par région;
- SAU/E: La surface Agricole Utile (SAU) par exploitation⁽³⁾ par région en 1996-97;
- Parc/E: Le nombre de parcelles par exploitation⁽³⁾ par région en 1996-97;

- SAU /P: La SAU par parcelle⁽³⁾ par région en 1996-97;
- T-P: Le taux de pauvreté au milieu rural⁽⁴⁾ par région;
- I-Vol: L'indice volumétrique au milieu rural⁽⁴⁾ par région;
- I-Sev: L'indice de sévérité de la pauvreté au milieu rural⁽⁴⁾ par région;
- T-Vul: Le taux de vulnérabilité au milieu rural⁽⁴⁾ par région;
- I-Vul-5: L'indice de vulnérabilité des enfants de moins de 5 ans⁽⁵⁾ par région;
- I-Vul5-14L'indice de vulnérabilité des enfants âgés de 5 à moins de 15 ans⁽⁵⁾ par région.

ANNEXE N° 2. QUESTIONNAIRES DESTINES AUX MENAGES ET AUX ENFANTS

1. QUESTIONNAIRE-MÉNAGE

Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales

BIT/IPEC-Maroc

ETUDE RELATIVE A LA COLLECTE DES DONNEES SUR LES ACTIVITES DES ENFANTS DANS LE SECTEUR DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU MAROC QUESTIONNAIRE-MENAGE

ENQUETE PRINCIPALE

Octobre 2013

1) QUESTIONNAIRE-MENAGE (petite exploitation agricole)

➤ Module M0: Identification du ménage

1. Code du questionnaire:
Codes: Région + Enqu^r + Quest^{te}
2. Région: Code
3. Province: Code
4. Strate de Commune: Code
5. Commune Rurale:
6. Douar et sous douar:
7. Identification du ménage (Nom et prénom du CM):
8. Nom et prénom du répondant:.....Téléphone.....
9. Sexe du répondant (M= masculin, F= Féminin):
10. Lien de famille du répondant avec le CM (voir codes de la question 18, page 2):
11. Nom de l'enquêteur: Code de l'enquêteur
12. Date(s) de l'enquête (J/M/A):Date 1 -2013; Date 2 -2013

➤ **Module M1: caractéristiques socio-économiques et culturelles des membres du ménage**

13. Quel est le nombre total de personnes du ménage?

14. Combien de membres du ménage sont âgés de moins de 5 ans?

15 à 26. Complétez une ligne du tableau suivant par personne âgée de 5 ans et plus:

15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.	24.	25.	26.
N° d'ordre et prénoms des membres du ménage	Sexe	Age	Lien fam Avec CM	Etat Matr.	Niveau d'inst-ruccion	Année d'étude (si scol.)	Principale profession/activité- occupation Code	Principale branche d'activité (si actif occupé) Code	Situation dans le travail	Participa- tion aux dépenses du ménage	Participa- tion aux travaux agricoles
01-											
02-											
03-											
04-											
05-											
06-											
07-											
08-											
09-											
10-											
11-											
12-											

Q16 (Sexe): M= Masculin; F = Féminin

Q17 (Age): en années accomplies

Q18 (Lien avec CM): 1= CM; 2 = Epouse (Epoux); 3 = Enfant; 4 = Parent; 5 = Autre lien de famille; 6 = Aucun lien de famille.

Q19 (Etat matrimonial): NC=Célibataire (- de 18 ans); C=Célibataire (18 ans et +); M= Marié (tout âge), D=divorcé (tout âge); V=veuf (tout âge)

Q20 (Niv. instr.): 1= Ne sait ni lire ni écrire (Analphabète); 2=Ecole coranique ou préscolaire et SLE; 3=Cours d'alphabétisation et SLE; 4=Ecole Primaire et SLE; 5=Collège; 6= Lycée; 7=Autre (à préciser)

Q21 (Dern. année étude): Si le membre est scolarisé ou a abandonné l'école (réponses 4, 5, 6 ou 7), demander l'actuelle ou la dernière année d'étude de son cycle, si non 98=Non concerné.

Q22 (Prof./activ.-occup.): Inscrire la principale profession/activité-occupation et le code à un chiffre de la nomenclature (CITP) ou le code du manuel d'instruction pour le type d'activité-occupation.

Si le membre est actif occupé:

Q23 (Br. Activ.): Inscrire la principale branche d'activité et le code correspondant à une lettre de la classification (CITI) figurant dans le manuel d'instruction, si non 98=Non concerné.

Q24 (Sit. Trav.): Noter: 1= Employé; 2= Travailleur à son compte (travail indépendant sans employés); 3= Employeur (travail indépendant avec employés); 4= Membre de coopérative de producteurs; 5= Travailleur familial non rémunéré; 6= Autre (préciser); 98= Non concerné.

Q25 (Partic. Dép. mén.): Pour toute personne ayant un revenu de source quelconque, inscrire 0=Jamais/rarement, 1= souvent, 2=Toujours; sinon (inactif et aucun revenu) 98=Non concerné.

Q26 (Partic. Trav. Agr.): Pour chacun des membres (même les inactifs), inscrire: 0=Jamais/rarement, 1= souvent ou 2=Toujours (voir le complément dans le manuel d'instructions).

Remarque: dans la colonne 15, entourer les numéros d'ordre des membres du ménage âgés de moins de 18 ans (question 17) ayant déclaré participer fréquemment aux activités agricoles (question 26) et ce, quelles que soient leurs principales professions/activités-occupations (question 22) ou leurs principales branches d'activité (question 23). En général 1 à 3 enfants seront concernés.

➤ **Module M2: Caractéristiques de l'exploitation agricole (ménage)**

27. Quelle est la superficie totale des terres pour cultivables (utilisées pour la céréaliculture et assimilées, maraîchages ou plantations)? hectare

28. Quelle est la superficie des terres irriguées cultivables (utilisées pour les maraîchages, céréales et assimilées ou plantations)? hectare

29. Quel est le nombre total d'arbres fruitiers de l'exploitation?

30. Combien le ménage possède-t-il de:

30.1. Bovins

30.2. Ovins-Caprins

30.3. Animaux de trait

30.4. Volaille

30.5. Lapins

30.6. Ruches

30.7. Autre (préciser:.....)

31. Indiquez pour ce ménage et pour chacun des groupes d'activités agricoles suivants, la fréquence de son exercice (en termes d'occupation du ménage) et le nombre de membres de ménage participant à ces activités:

Groupes d'activités agricoles ⁽¹⁾	Importance selon l'occupation ⁽²⁾	Nombre de participants du ménage ⁽³⁾
Culture de céréales et assimilées		
Cultures maraîchères		
Arboriculture		
Elevage		
Autre (à préciser)		

⁽¹⁾ **Groupes d'activités agricoles:** voir listes indicatives dans le manuel d'instruction (Tableau A, page 2).

⁽²⁾ **Importance du Groupe d'activités:** 0 = non exercées par le ménage, 1 = rares/occasionnelles, 2 = secondaires, 3 = principales

⁽³⁾ **Nombre de participants du ménage:** Si la réponse à l'importance est 1, 2 ou 3, indiquer le nombre total de membres du ménage participant aux activités de chaque groupe, sinon inscrire 98 = Non concerné.

32. Pour exercer les activités agricoles dans son exploitation, le ménage utilise-t-il:

(Pour chacun des 7 items suivants, inscrire l'un des codes: 0= Jamais/rarement; 1= Souvent ou 2= Toujours)

32.1. la charrue tirée par des animaux de trait?

32.2. la mécanisation pour les travaux du sol?

32.3. la mécanisation pour les moissons?

32.4. des engrais?

32.5. des produits phytosanitaires?

32.6. des motopompes pour l'irrigation?

32.7. le salariat?

➤ **Module M3: infrastructure, équipements ménagers et revenus du ménage**

33. De combien de pièces d'habitation se compose le logement du ménage?
34. Quel est le type de construction? 1= Dur, 2= Pisé, 3= Bidonville, 4= Mixte, 5= Autre.....
35. Le ménage est-il équipé (0 = non; 1 = oui):

- 35.1. D'électricité?
- 35.2. D'eau courante?
- 35.3. De toilettes?
- 35.4. D'une salle de bain ou assimilée?
- 35.5. De téléviseur?
- 35.6. D'une parabole de réception satellitaire?
- 35.7. De lecteur de DVD?
- 35.8. D'ordinateur?
- 35.9. De réfrigérateur?
- 35.10. De cuisinière à gaz/électrique?
- 35.11. De téléphone (ligne terrestre)?
- 35.12. De radio/radiocassette?

36. De combien de téléphones portables disposent ensemble les membres de ménage?

37. Quelle est la distance approximative en mètre ou en Km du domicile du ménage:

- 37.1. à la plus proche route goudronnée? mètres ou km
- 37.2. à la plus proche école primaire? mètres ou km
- 37.3. au plus proche collège? mètres ou km
- 37.4. au plus proche lycée? mètres ou km
- 37.5. au plus proche centre de santé? mètres ou km

38. Quelle est la principale source de revenu du ménage?

- 1= Activité agricole familiale
 2= Activité agricole salariale
 3= Activité non agricole indépendante
 4= Activité non agricole salariale
 5= Transferts sociaux (pension de retraite, subventions etc.)
 6= Rente/biens (loyers etc.)
 7= Aide financière familiale (transferts internes, externes etc.)
 8= Autre (préciser).....

39. Quelle est globalement la somme totale des dépenses courantes du ménage par semaine?
 Dirhams

40. Quel est le nombre de membres du ménage adhérents à un régime d'assurance maladie (RAMED, AMO, CNSS, etc.)?

41. Combien d'enfants font-ils bénéficier le ménage du programme «Taysir»?

Récapitulatif: A partir des réponses aux questions 15, 17 et 26, relevez ci-après au maximum 3 numéros d'ordre et prénoms des enfants du ménage âgés de moins de 18 ans participant aux activités agricoles:

- Enfant 1: numéro d'ordre Prénom
- Enfant 2: numéro d'ordre Prénom
- Enfant 3: numéro d'ordre Prénom

2. QUESTIONNAIRE ENFANT

Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales

BIT/IPEC-Maroc

ETUDE RELATIVE A LA COLLECTE DES DONNEES SUR LES ACTIVITES DES ENFANTS DANS LE SECTEUR DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU MAROC QUESTIONNAIRE-ENFANT

ENQUETE PRINCIPALE

Octobre 2013

2) QUESTIONNAIRE DESTINE A L'ENFANT TRAVAILLEUR (de 5 à moins de 18 ans)

➤ Module E0: Identification du questionnaire-enfant

1. Pour l'enquêteur: rappeler, pour ce ménage, le nombre d'enfants participant aux activités agricoles (Voir colonne 15 de la page 2 et la fin de la page 4 du «questionnaire-ménage»)?
2. Numéro d'ordre de l'enfant: Prénom de l'enfant
(Voir colonne 15 de la page 2 et la fin de la page 4 du «questionnaire-ménage»)
3. Code du «questionnaire-enfant»:
Inscrire le code du Questionnaire-ménage + le n° ord. enf.
4. Nom et adresse du Chef de Ménage:
.....
5. Quel est le répondant aux questions du présent questionnaire?
1 l'enfant seul; 2 l'enfant accompagné; 3 autre (préciser).....

Note importante:

L'enquêteur et le contrôleur doivent tenir compte des réponses du questionnaire-ménage, en particulier celles du module M1 (questions 15 à 26) sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles de l'enfant enquêté, ainsi que celles du module M2 (questions 27 à 32) relatives aux caractéristiques de l'exploitation agricole.

➤ Module E1: Caractéristiques socioculturelles de l'enfant

6. Quelle est la situation scolaire actuelle de l'enfant?
1= Fréquente régulièrement une institution scolaire;
2= Fréquente une institution de formation professionnelle (préciser le domaine).....
3= Fréquente une institution d'alphabétisation;
4= Ne fréquente plus d'institution scolaire ou d'autre institution;
5= N'a jamais fréquenté d'institution scolaire.
Si la réponse est 1 ou 2: aller à Q7
Si la réponse est 4: aller à Q8
Si la réponse est 3 ou 5: aller à Q9
7. A quel âge l'enfant actuellement scolarisé avait-t-il commencé l'école?
Aller à la question Q10 (Module E2)

8. Pour l'enfant ne fréquentant plus d'institution scolaire:

8.1. Quelle est la raison principale (parmi les suivantes) de l'abandon scolaire?

- | | |
|---|---|
| 1= Trop jeune | 2= Handicap ou maladie |
| 3= Pas d'école ou trop éloignée | 4= Ne peut pas payer les frais de scolarité |
| 5= Famille ne permet pas la scolarisation | 6= Pas intéressé(e) par les études |
| 7= Echec scolaire | 8= Éducation considérée comme inutile |
| 9= Insécurité à l'école | 10= Apprendre un métier agricole |
| 11= Avoir une activité rémunérée | |
| 12= Travail non rémunéré dans l'entreprise ou ferme familiale | |
| 13= Aider aux tâches ménagères à la maison | 14= Autre (préciser)..... |

8.2. A quel âge avait-t-il commencé l'école?

8.3. A quel âge avait-t-il abandonné l'école?

Aller à la question Q10 (Module E2)

9. Indiquer la raison principale de non scolarisation parmi les raisons suivantes:

Utiliser la liste des raisons mentionnées dans la question 8.1. ci-dessus.

➤ **Module E2: Activités agricoles et tâches effectuées**

10. L'enfant, travaille-t-il actuellement dans les activités agricoles comme?

- 1= Permanent à temps plein
- 2= Permanent à temps partiel
- 3= Saisonnier
- 4= Occasionnel,
- 5= Autre (à préciser).....

11. Pour chaque groupe d'activités agricoles, quels sont pour cet enfant travailleur: la fréquence du travail, le statut professionnel dominant et l'employeur le plus fréquent?

Groupes d'activités agricoles ⁽¹⁾	Fréquence du travail ⁽¹⁾	Statut professionnel ⁽²⁾	Employeur le plus fréquent ⁽³⁾
1. Culture de céréales et assimilées			
2. Cultures maraîchères			
3. Arboriculture			
4. Elevage			

(*) Voir la liste A du manuel d'instructions (page 2)

⁽¹⁾ **Fréquence du travail:** 1= Permanent à temps plein, 2= Permanent à temps partiel, 3= Saisonnier, 4= Occasionnel, 5= Jamais, 6= Autre (à préciser)

⁽²⁾ **Statut professionnel:** 1= Aide familiale; 2= Salarié; 3= Indépendant; 4= Apprenti; 5= Autre ou 98= Non concerné

⁽³⁾ **Employeur:** 1= Le ménage, 2= Un employeur ou plus, 3= Ménage et employeur(s), 4= Autre ou 98= Non concerné

12. Pour chaque groupe d'activités agricoles, quelles sont 4 principales tâches effectuées par l'enfant, les estimations des durées de travail (nombre de jours et durée/jour), la nature du principal produit agricole et l'outillage le plus fréquemment utilisé correspondants?

Groupe d'activités	Principales tâches effectuées par l'enfant	Nb de jours de travail par an	Durée moy. par jour (en heure)	Nature du principal produit agricole résultant de cette tâche	Outil ou machine fréquemment utilisé(e) dans cette tâche
Cultures de céréales et assimilées	1.....				
	2.....				
	3.....				
	4.....				
Cultures maraîchères	1.....				
	2.....				
	3.....				
	4.....				
Arboriculture	1.....				
	2.....				
	3.....				
	4.....				
Elevage	1.....				
	2.....				
	3.....				
	4.....				

➤ **Module E3: conditions de travail**

13. Pour travailler, l'enfant porte-t-il des moyens de protection (chaussures, bottes, casquette, gants, masque, etc.)?

0= jamais/rarement; 1= quelques fois; 2= fréquemment; 3= toujours

14. L'enfant travaille-t-il la nuit?

0= jamais/rarement; 1= quelques fois; 2= fréquemment; 3=toujours

15. L'enfant travaille-t-il le plus fréquemment

1= Dans un local fermé;

2= Dans des serres;

3= En plein champ;

4= Dans une plantation ou un verger;

5= Autre (préciser).....

➤ **Module E4: Santé et sécurité au travail:**

21. Combien de fois, depuis un an (depuis fin Oct. 2012), l'enfant a-t-il été malade ou blessé?

Si la réponse est 0, aller à la question 26 (Module E5)

22. Décrire brièvement la maladie ou blessure la plus récente:

23. Pour se soigner de sa maladie ou blessure la plus récente, l'enfant a-t-il eu recours à un:

23.1 Centre médical public? (0=non, 1=oui)

23.2 Médecin privé? (0=non, 1=oui)

23.3 Pharmacien? (0=non, 1=oui)

23.4 Praticien traditionnel (0=non, 1=oui)

23.5 Médication traditionnelle? (0=non, 1=oui)

23.6 Aucun soin? (0=non, 1=oui)

24. Quelle était la conséquence de la dernière maladie ou blessure sur:

24.1 son travail: 1 Aucune conséquence; 2 Arrêt de travail pendantjours;
3 Abandon du travail; 4 Autre (préciser).....

24.2 sa scolarité (éventuelle): 0 Non concerné; 1 Aucune conséquence;
2 Absence aux cours pendant jours;
3 Abandon scolaire; 4 Autre (préciser).....

24.3 sa santé: 1 Aucune conséquence; 2 Maladie chronique (préciser).....
3 Handicap (préciser); 4 Autre (préciser).....

25. Si la maladie ou blessure la plus récente a été causée par l'exercice d'un travail agricole, quelle était à ce moment:

25.1 l'activité exercée par l'enfant?

25.2 la principale tâche effectuée par l'enfant?.....

➤ **Module E5: Dangers et risques liés aux activités et tâches effectuées**

Causes des risques et des dangers	Fréquence*	Entourer le numéro de la réponse qui convient le mieux à chaque question (N.C.=Non Concerné; S.R.=Sans Réponse)					
		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
26. Outils de travail		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
27. Machines et engins		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
28. Position de travail		1 non fatigante	2 peu fatigante	3 fatigante	4 très fatigante	8 N.C.	9 S.R.
29. Charges portées		1 pas lourdes	2 peu lourdes	3 lourdes	4 très lourdes	8 N.C.	9 S.R.
30. Travail pénible		1 non pénible	2 peu pénible	3 pénible	4 très pénible	8 N.C.	9 S.R.
31. Fertilisants		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
32. Produits chimiques		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.

(*) 0= jamais; 1= quelques fois; 2= fréquemment; 3=toujours

➤ **Module E6: Dangers et risques liés au milieu et aux conditions de travail**

Causes des risques et des dangers	Fréquence*	Entourer le numéro de la réponse qui convient le mieux à chaque question (N.C.=Non Concerné; S.R.=Sans Réponse)					
		1	2	3	4	8 N.C.	9 S.R.
33. Conditions climatiques		1 Très supportables	2 supportables	3 peu sup portables	4 insupportables	8 N.C.	9 S.R.
34. Poussière		1 aucun danger	2 peu dangereuse	3 dangereuse	4 très dangereuse	8 N.C.	9 S.R.
35. Chute d'objets		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
36. Animaux sauvages		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
37. Animaux venimeux		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
38. Relief du sol		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
39. Etat des locaux		1 Très propres	2 propres	3 peu propres	4 très sales	8 N.C.	9 S.R.
40. Risque d'incendie		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.
41. Chute dans un puits		1 aucun danger	2 peu dangereux	3 dangereux	4 très dangereux	8 N.C.	9 S.R.

(*) 0= jamais; 1= quelques fois; 2= fréquemment; 3=toujours

42. L'enfant, subit-il de mauvais traitements sur le lieu de travail?

0= jamais; 1= quelques fois; 2= fréquemment; 3=toujours

Si la réponse est 0=jamais, aller à la question Q44 (Module E7)

43. Si oui (réponse 2 ou 3 ou 4), s'agit-il de mauvais traitements

43.1 Physiques? (0= non; 1= oui)

43.2 Psychologiques (0= non; 1= oui)

43.3 Autres? (0= non; 1= oui). Si oui, préciser:

➤ **Module E7: Appréciations et attentes de l'enfant**

44. Quelle est la principale cause de participation de l'enfant aux activités agricoles?

1 = à la demande de la famille

2 = pour aider la famille

3 = pour gagner de l'argent

4 = pour apprendre le métier (les tâches agricoles)

5 = faute de mieux

6=autre (préciser):

45. L'enfant est-il satisfait de son travail dans les activités agricoles?

1= Très satisfait, 2= satisfait, 3= peu satisfait, 4= non satisfait

46. Dans les conditions actuelles, l'enfant aimerait-t-il (une seule réponse):

1= reprendre les études/la formation?

2= continuer les études/la formation?

3= apprendre un autre métier?

4= travailler comme salarié dans le secteur agricole?

5= continuer les tâches agricoles actuelles au sein de la famille?

6= émigrer pour chercher un travail ailleurs?

7= autre (préciser):?

8= ne sait pas.

47. Qu'aimerait devenir l'enfant plus tard (à l'âge adulte)

Observations de l'enquêteur, du contrôleur et du superviseur:

A noter au verso de la présente page.

ANNEXE N° 3. MANUEL D'INSTRUCTION DES QUESTIONNAIRES

1. Objectifs et Méthodologie en bref

Objectifs de cette étude:

- identifier les principales causes du travail précoce des enfants;
- indiquer les branches et les sous-branches agricoles employant les enfants;
- souligner et mettre à jour les indicateurs importants dans cette branche;
- identifier les travaux dangereux existants dans les petites exploitations agricoles pour faire apparaître les tendances actuelles des activités dangereuses;
- analyser l'implication des enfants travailleurs et étudier l'impact du système de production agricole sur leurs activités;
- proposer une stratégie comportant des recommandations et des perspectives d'intervention à court, moyen, et long terme.

L'enquête concerne les enfants âgés de 5 à moins de 18 ans scolarisés ou non et travaillant dans le secteur agricole dans une petite exploitation familiale ou, en tant que salariés, dans d'autres exploitations agricoles.

Est considérée une petite exploitation agricole toute exploitation disposant de moins de 5 hectares.

L'enquête pilote, réalisée en juillet 2013 dans 5 communes de la région de Doukkala-Abda, a permis d'enquêter 100 ménages et 117 enfants travailleurs.

L'enquête principale a pour objet d'enquêter 400 ménages et 480 enfants environ répartis entre les quatre régions suivantes:

- 1- Marrakech-Tensift- Al Haouz
- 2- Souss-Massa-Draâ
- 3- Gharb-Chrarda- Hssen
- 4- Chaouia-Ouargigha

à raison de 100 ménages et 120 enfants environ par région.

Afin de représenter chacune de ces 4 régions, ses communes sont ventilées en cinq strates assez homogènes selon les critères prépondérants «climat» et «relief»:

- irrigation et plaine,
- irrigation et relief mixte,
- non irrigation et plaine,
- non irrigation et relief mixte,
- montagne.

Dans chaque région, et sur la base d'informations fournies par les services extérieurs de l'emploi, de l'agriculture et des affaires économiques provinciales ou régionales, une commune représentative de chaque type de strate sera sélectionnée pour y compléter:

- 20 questionnaires-ménages,
- 24 questionnaires-enfants environ.

La sélection des ménages au sein de chaque commune est faite en collaboration avec les agents d'autorité parmi les ménages ayant au moins un enfant au travail dans le secteur agricole et couvrant

les différents sexes, âges, types d'exploitations et nombres d'enfants au travail par ménage. Les axes de déplacement pour le choix de ces ménages devraient être dans des directions opposées pour représenter les ménages de la commune. Il est prévu un jour d'enquête par commune.

Tableau A. Liste indicative des compositions des groupes d'activités agricoles

Groupes d'activités	Description
1. Cultures de céréales et assimilées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Culture de céréales: blé, orge, maïs, riz, seigle, avoine, etc. ○ Culture de légumineuses: légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches, fèves, etc.), semences de légumes à cosse etc. ○ Culture de fourragères ○ Cultures industrielles alimentaires: betteraves, cannes à sucre, tournesol, soja, arachide, thé, café, cacao, plantes à boisson, épices, etc. ○ Autres cultures industrielles: coton, jute, lin, sisal, tabac, caoutchouc naturel, etc.
2. Cultures maraîchères	<ul style="list-style-type: none"> ○ Culture des légumes: pomme de terre, tomates, oignons, choux, salades, carottes, navets, haricots verts, cresson, maïs doux, courgettes, aubergines, poireaux, etc. ○ Cultures de plantes condimentaires: persil, coriandre, estragon, etc. ○ Cultures de légumes fruitiers: fraises, melon, pastèque, etc. ○ Culture et collecte de champignons ○ Cultures florales, ornementales, aromatiques et médicinales: fleurs et plantes coupées ou en pots, bulbes, plantes aromatiques ou médicinales
3. Arboriculture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Oléiculture: culture d'oliviers, production locale d'huile d'olive ○ Agrumiculture: oranges, mandarines, citrons, pamplemousses ○ Rosacées fruitières: pommes, poires, abricots, pêches, cerises, amandes, etc. ○ Autres fruits: raisins, dattes, figues, grenadines, bananes, fruits tropicaux, fruits à coques etc. ○ Pépinières: culture de plants fruitiers ou forestiers, semences de légumes ou de fleurs
4. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elevage de bovins pour la viande ou le lait ○ Elevage d'ovins et de caprins ○ Elevage d'équidés et de camélidés ○ Elevage de volailles ○ Autres élevages: apiculture, cultures de lapins, pigeons, cailles, animaux de compagnie, et autres animaux
5. Autres activ.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Autres activités (à préciser)

Tableau B. Liste indicative des tâches effectuées par les enfants par groupe d'activité agricole

Groupes d'activités agricoles			
Cult. de céréales et assimilées	Cultures maraîchères	Arboriculture	Elevage
<ul style="list-style-type: none"> ○ Battage ○ Bêchage ○ Cueillette ○ Désherbage ○ Epandage de prod. chim. ○ Epandage d'engrais ○ Fauchage ○ Irrigation ○ Labour ○ Semis ○ Transport ○ Autres tâches (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bêchage ○ Cueillette ○ Désherbage ○ Epandage de prod. chim. ○ Epandage d'engrais ○ Irrigation ○ Labour ○ Plantation ○ Semis ○ Transport ○ Autres tâches (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bêchage ○ Cueillette ○ Désherbage ○ Epandage de prod. chim. ○ Epandage d'engrais ○ Greffe ○ Irrigation ○ Labour ○ Plantation ○ Taille ○ Transport ○ Autres tâches (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Alimentation ○ Nettoyage des locaux ○ Coupe alimentation ○ Gardiennage ○ Tonte ○ Traite ○ Transport d'alimentation ○ Autres tâches (à préciser)

Tableau C. Liste indicative des outils et machines utilisés par les enfants

Asperseurs	Charrue	Fourche	Pulvérisateur
Bassine	Cisailles	Moissonneuse	Râteau
Bêche	Crible	Panier	Seau
Brouette	Echelle	Pelle	Sécateur
Charrette	Faucille	Pioche	Tracteur

Par ailleurs, 4 focus group seront animés:

- Un «focus group adultes» dans les communes d'enquête de 3 régions;
- Un «focus group enfants» dans la commune d'enquête de la quatrième région.

Les communes d'organisation des focus group sont choisies en relation avec les facilités de constitution des participants ainsi que de la couverture des différentes strates de commune.

2. Instructions générales

- Veiller à assurer, au sein de chaque commune enquêtée, la diversité des ménages pour permettre la représentativité des enfants travailleurs dans les petites exploitations agricoles selon le sexe, l'âge, l'activité agricole, les tâches et la nature du milieu de travail;
- Veiller à noter les réponses à toutes les questions en accordant tout le soin nécessaire lors du remplissage du questionnaire;
- Effectuer toutes les vérifications pouvant assurer l'absence de contradiction entre les réponses relatives au même répondant;
- Poser chaque question à tous les répondants de la même manière en la formulant de façon claire et compréhensible;
- Inscrire une réponse à chaque question ou item. Si la réponse est "Autre", il faut préciser clairement la nature de cette réponse. La réponse "Non Concerné" ne doit être utilisée que dans les cas appropriés, alors que celle "Sans Réponse" doit être évitée et ne peut être utilisée qu'en dernier recours;
- Veiller à mettre le répondant à l'aise dans le cadre du respect de sa vie privée et familiale;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le secret des informations contenues dans le questionnaire;
- Suivre les explications complémentaires suivantes ainsi que les indications détaillées présentées lors de la formation.

3. QUESTIONNAIRE-MENAGE (petite exploitation agricole)

Modules et Questions	Indications et instructions
Module M0: Identification du questionnaire-ménage: Indiquer les informations permettant l'identification du ménage et du questionnaire correspondant: Nom du centre, Numéro d'ordre du questionnaire dans ce centre, Date de l'enquête et Nom de l'enquêteur	
1. Code du questionnaire	Indiquer le code de la région et de l'enquêteur et le numéro d'ordre du questionnaire
2. Région	Ecrire le nom de la Région et inscrire son code (2 chiffres) à partir de la Nomenclature des Régions, Provinces et Communes
3. Province	Ecrire le nom de la Province et inscrire son code (s'il existe) à partir de la Nomenclature des Régions, Provinces et Communes.
4. Strate de la Commune	Ecrire le nom de la strate de commune et inscrire le code correspondant: 1= Irrigation et plaine 2= Irrigation et relief mixte 3= Non irrigation et plaine 4= Non irrigation et relief mixte 5= Montagne.
5. Commune Rurale	Ecrire le nom de la Commune et inscrire son code à partir de la Nomenclature des Régions, Provinces et Communes.
6. Douar et sous douar	Ecrire les noms usuels du douar et du sous douar du lieu de résidence du ménage enquêté.
7. Identification du ménage (Nom du chef de Ménage)	Inscrire le nom et prénom du chef de ménage ainsi que toute information permettant d'identifier la localisation du ménage.
8. Nom/Prénom du répondant et numéro de téléphone	Inscrire CM si le répondant est le chef de ménage lui-même, sinon, inscrire le nom et prénom de la personne ayant répondu aux questions. Inscrire le numéro de téléphone du répondant ou à défaut d'un autre membre du ménage pour joindre le ménage.
9. Sexe du répondant	Inscrire: M pour masculin, F pour féminin.
10. Lien de famille avec le Chef de Ménage	Inscrire le code correspondant à la réponse: 1= CM lui-même; 2= Epouse (Epoux); 3= Enfant; 4= Parent; 5= Autre lien; 6= Aucun lien de famille.
11. Nom et Code de l'enquêteur	Indiquer le nom et prénom de l'enquêteur ainsi que le code qui lui est attribué.
12. Date(s) de l'enquête	Donner la(les) date(s) d'entretien avec le(s) répondant(s) selon le format (J/M/2013).
Module M1: caractéristiques socio-économiques et culturelles des membres du ménage	
13. Quel est le nombre total de personnes du ménage	Indiquer la taille du ménage (le nombre de toutes les personnes vivant de manière permanente dans le ménage.
14. Combien de membres du ménage sont âgés de moins de 5 ans	Indiquer le nombre d'enfants âgés de moins 5 ans dans le ménage.
Questions 15 à 26.	Pour chaque personne du ménage, âgée de 5 ans et plus, compléter une ligne de réponses aux questions 15 à 26.

Modules et Questions	Indications et instructions
15. N° d'ordre et prénoms des membres du ménage	A chacun des numéros d'ordre successifs existants, affecter un membre du ménage âgé de plus de 5 ans (en commençant par le chef de ménage) et écrire son nom et/ou prénom pour le distinguer des autres membres et l'identifier ultérieurement.
16. Sexe	Inscrire: M pour masculin, F pour féminin.
17. Age	Demander et inscrire l'âge en années accomplies (terminées).
18. Lien de famille avec le chef de ménage	Inscrire le code correspondant à la réponse: 1= CM lui-même; 2= Epouse (Epoux); 3= Enfant; 4= Parent; 5= Autre lien; 6= Aucun lien de famille.
19. Etat matrimonial	Ecrire le code correspondant à la réponse obtenue: NC= Célibataire et âgé de moins de 18 ans C= Célibataire et âgé de 18 ans et plus M= Marié (quel que soit l'âge) D= Divorcé (quel que soit l'âge) V= Veuf (quel que soit l'âge)
20. Niveau d'instruction	Inscrire le code correspondant au type de réponse donnée: 1= Analphabète = Ne sait ni lire ni écrire (même si la personne a fréquenté une institution quelconque) 2= Ecole coranique ou préscolaire et SLE 3= Cours d'alphabétisation et SLE 4= Ecole Primaire et SLE 5= Collège 6= Lycée 7= Autre (préciser)..... SLE (Sait Lire et Ecrire)= sait lire et écrire avec compréhension un énoncé bref et simple dans n'importe quelle langue.
21. Dernière année d'étude (si scolarisé)	- Si le membre est scolarisé ou a abandonné l'école (réponses 4, 5, 6 ou 7 à la question 20.), demander l'actuelle ou la dernière année d'étude de son cycle d'étude (nombre d'années dans le cycle), - Sinon (réponses 1, 2 ou 3), inscrire 98 pour non concerné.
22. Principale profession/activité- occupation	<p>➤ Pour les actifs occupés (au travail ou ayant effectué, durant la semaine dernière, au moins 1 heure d'activité rémunérée ou non, pour soi-même, pour un employeur ou pour le ménage), inscrire la désignation de la principale profession qui convient le mieux et le code correspondant (1 chiffre) de la Nomenclature «Classification Internationale Type des Professions (CITP)» du BIT (2008);</p> <p>➤ Pour les autres situations, inscrire le code correspondant à l'une des réponses suivantes:</p> <p>A1= Chômeur (âgé de 15 ans et plus sans travail, disposé à travailler et la recherche active ou passive du travail ou découragé), A2= Femme au foyer (âgée de plus de 10 ans et effectuant des travaux ménagers pour le compte du ménage) A3= Elève/étudiant (inscrit dans une institution scolaire ou de formation), A4= Rentier/retraité (ayant comme seul revenu de ces sources), A5= Malade/infirme (incapacité physique ou mentale); A6= Vieillard (âgé de plus de 60 ans et non rentier/retraité), A7= Jeune (âgé(e) de moins de 15 ans et non scolarisé(e)) A8= Autre inactif (à préciser)</p> <p>Si la réponse est A1 à A8: aller à la question 25.</p>

Modules et Questions	Indications et instructions
23. Principale branche d'activité	Utiliser la désignation qui convient le mieux dans la «Classification Internationale Type, par Industrie (CITI)», Révision 4, ONU (2007) ci-jointe et inscrire le code à 1 lettre correspondant.
24. Situation dans le travail	Ecrire le code correspondant à la réponse obtenue pour la situation dans le travail de la principale activité: 1= Employé 2=Travailleur pour son compte (travailleur indépendant sans employés) 3= Employeur (travailleur indépendant avec employés) 4= Membre de coopérative de producteurs 5= Travailleur familial non rémunéré (aide familiale) 6= Autre (préciser la nature de la situation)
25. Participation aux dépenses du ménage	Ecrire le code décrivant le mieux la fréquence de participation de ce membre aux dépenses ou au budget du ménage: 0= Jamais/rarement 1= souvent 2= Toujours 98= Non concerné (inactif sans revenu)
26. Participation aux travaux agricoles	Ecrire le code décrivant le mieux la fréquence de participation de chaque personne aux travaux agricoles (au moins une heure d'activité agricole, rémunérée ou non, durant la semaine écoulée pour soi-même, pour son ménage ou pour un employeur): 0= Jamais/rarement (moins d'une heure d'activité agricole) 1= souvent 2= Toujours Remarque: le nombre d'enfants <u>âgés de 5 à moins de 18 ans</u> participant aux activités agricoles doit être compris en général entre 1 et 3.
Remarque: vérification et identification des enfants travailleurs dans le ménage (questions 15, 17 et 25)	<ul style="list-style-type: none"> - L'enquêteur doit vérifier que le nombre de lignes remplies (membres de ménage) correspond bien à la différence entre les réponses des questions 13 et 14. - Dans la colonne relative à la question 15, l'enquêteur doit entourer tous les numéros des personnes âgées de <u>moins de 18 ans</u> (Q17) ayant déclaré participer (<u>plus fréquemment</u>) aux activités agricoles (réponses 2 ou 3 à la Q26) et ce, quelles que soient leurs principales professions/activités-occupations (Q22) ou leurs branches d'activité (Q23).
Module M2: Caractéristiques de l'exploitation agricole	
27. Quelle est la superficie totale des terres bour cultivables (céréales et assimilées, maraîchage, plantations)?	Inscrire la superficie terres cultivables <u>le plus fréquemment sans irrigation</u> en convertissant éventuellement la réponse en hectare avec une décimale. Remarque que dans certaines régions, l'unité de mesure agraire est le kheddam équivalent à 0,1 ha.
28. Quelle est la superficie des terres irriguées cultivables (maraîchages, céréales et assimilées, plantations)?	Inscrire la superficie terres cultivables <u>le plus fréquemment avec irrigation</u> en convertissant la réponse en hectare avec une décimale.
29. Quel est le nombre total d'arbres fruitiers de l'exploitation?	Relever le nombre approximatif de tous les arbres fruitiers exploités par le ménage
30. Quel est le nombre de têtes de: - Bovins - Ovins-Caprins - Animaux de trait - Volailles - Lapins - Ruches - Autre (préciser)	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer dans les cases correspondantes, et pour chaque catégorie, le nombre d'unités possédées par le ménage - Si la réponse est autre, préciser la nature et inscrire le nombre correspondant

Modules et Questions	Indications et instructions
31. Pour chacun des groupes d'activités agricoles (Culture de céréales et assimilées, Cultures maraîchères, Arboriculture, Elevage et Autre (à préciser), indiquer la fréquence de son exercice (en termes d'occupation du ménage) et le nombre de membres de ménage participant à ces activités:	<p>Remarque: voir ci-dessus (page 2) le Tableau A- Liste indicative des <u>compositions des groupes d'activités agricoles</u></p> <p>Pour chacun des 4 groupes d'activités agricoles:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Indiquer l'importance d'occupation du ménage (en termes de temps de travail consacré à ce groupe): <ul style="list-style-type: none"> 0 = non exercées du tout 1 = rares/occasionnelles 2= secondaires 3= principales ➤ Si la réponse à la question précédente sur l'importance est 1, 2 ou 3, inscrire le nombre de membres du ménage participant habituellement aux activités de ce groupe; Sinon, écrire 98 pour non concerné.
32. Pour exercer ses activités agricoles, le ménage utilise-t-il: 32.1. La charrue tirée par des animaux de trait? 32.2. La mécanisation pour les travaux du sol? 32.3. La mécanisation pour les moissons? 32.4. Des engrais? 32.5. Des produits phytosanitaires? 32.6. Des motopompes pour l'irrigation? 32.7. Le salariat?	<p>Inscrire, pour chacun des 7 éléments de la question, le code de la fréquence d'utilisation de chaque facteur dans la case correspondante:</p> <ul style="list-style-type: none"> 0= Jamais/rarement 1= Souvent 2= Toujours <p>Salariat: main d'œuvre rémunérée employée par le ménage</p>
Module M3: infrastructure et équipements ménagers	
33. De combien de pièces d'habitation se compose le logement du ménage?	<p>Inscrire dans la case correspondante le nombre de pièces destinées à l'habitation (ne pas compter la cuisine, les dépôts de récoltes, etc.)</p>
34. Quel est le type de construction?	<p>Indiquer le code du type de construction le plus dominant du logement du ménage:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1= Dur 2= Pisé 3= Bidonville 4= Mixte 5= Autre.....
35. Le ménage est-il équipé: 35.1. D'électricité? 35.2. D'eau courante? 35.3. De toilettes? 35.4. D'une salle de bain ou assimilée? 35.5. De téléviseur? 35.6. D'une parabole de réception satellitaire? 35.7. De lecteur de DVD? 35.8. D'ordinateur? 35.9. De réfrigérateur? 35.10. De cuisinière à gaz/électrique? 35.11. De téléphone (ligne fixe terrestre)? 35.12. De radio/radiocassette?	<p>Mettre dans la case correspondant à chacun de ces 12 items:</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 pour non 1 pour oui
36. De combien de téléphones portables disposent ensemble tous les membres de ménage?	<p>Inscrire le nombre total de téléphones portables (ayant une carte SIM active) possédés par l'ensemble des membres du ménage</p>

Modules et Questions	Indications et instructions
<p>37. Quelle est la distance du domicile du ménage:</p> <p>37.1. à la plus proche route goudronnée?</p> <p>37.2. à la plus proche école primaire?</p> <p>37.3. au plus proche collègue?</p> <p>37.4. au plus proche lycée?</p> <p>37.5. au plus proche centre de santé?</p>	<p>Indiquer, dans les cases appropriées, la distance approximative en mètre ou en km avec une décimale.</p>
<p>38. Quelle est la principale source de revenu du ménage?</p>	<p>Inscrire le code qui convient le mieux à la réponse donnée par le répondant:</p> <p>1= Activité agricole familiale</p> <p>2= Activité agricole salariale (salarie agricole)</p> <p>3= Activité non agricole indépendante</p> <p>4= Activité non agricole salariale (salarie non agricole)</p> <p>5= Transferts sociaux (pension de retraite, subventions etc.)</p> <p>6= Rente/biens (loyers etc.)</p> <p>7= Aide financière familiale</p> <p>9= Autre: préciser dans ce cas la nature de la source.</p>
<p>39. Quelle est globalement la somme totale des dépenses courantes du ménage par semaine?</p>	<p>Demander et inscrire la somme totale des dépenses de consommation courante du ménage par semaine (non comprises les dépenses d'équipement et de produits destinés aux activités agricoles etc.)</p>
<p>40. Quel est le nombre de membres du ménage adhérents à un régime d'assurance maladie (RAMED, AMO, CNSS, etc.)?</p>	<p>Inscrire le nombre de personnes du ménage adhérent à un régime quelconque de couverture médicale ou sociale: RAMED, AMO, CNSS, etc.</p>
<p>41. Combien d'enfants font-ils bénéficier le ménage du programme «Taysir»?</p>	<p>Inscrire le nombre d'enfants scolarisés en 2013-14 qui font bénéficier le ménage du programme de subvention «Taysir» d'encouragement de la scolarisation dans les milieux défavorisés</p>
<p>Récapitulatif:</p> <p>- Relevez ci-après les numéros d'ordre et prénoms des enfants du ménage âgés de 5 à moins de 18 ans et qui participent aux activités agricoles (réponses aux questions 15, 17 et 26):</p>	<p>Inscrire au <u>maximum 3</u> numéros d'ordre (colonne 15) et les prénoms correspondants aux enfants âgés de 5 à moins de 18 ans et qui participent aux activités agricoles (utiliser les réponses aux questions 15, 17 et 26)</p> <p>Enfant 1 = numéro d'ordre et prénom:</p> <p>Enfant 2 = numéro d'ordre et prénom:</p> <p>Enfant 3 = numéro d'ordre et prénom:</p> <p>Remarque 1: vérifier que le nombre d'enfants inscrits est en conformité avec les réponses à la question 26. sur la participation des enfants âgés de 5 à moins de 18 aux activités agricoles.</p> <p>Remarque 2: Pour ce ménage; il faut prévoir un «questionnaire-enfant» par enfant travailleur identifié précédemment (en général 1, 2 ou 3 questionnaires).</p>

4. QUESTIONNAIRE DESTINE A L'ENFANT TRAVAILLEUR (de 5 à moins de 18 ans)

Modules et Questions	Indications et instructions
<p>Module E0: Identification du questionnaire Enfant: Indiquer les informations permettant d'identifier le ménage, l'enfant travailleur et les «questionnaires-enfants» correspondant à ce ménage.</p>	
<p>1. Pour l'enquêteur: rappeler, pour ce ménage, le nombre d'enfants travailleurs dans les activités agricoles</p>	<p>Rappeler, pour ce ménage, le nombre d'enfants travailleurs dans les activités agricoles qui n'est autre que le nombre d'enfants inscrits à la fin du questionnaire-ménage.</p>
<p>2. Numéro d'ordre et prénom de l'enfant</p>	<p>Inscrire le numéro d'ordre et le prénom et de l'enfant comme indiqués dans la colonne 15 du «questionnaire-ménage».</p>

Modules et Questions	Indications et instructions
3. Numéro du «questionnaire-enfant»	Inscrire le code du «questionnaire-ménage» (5 chiffres pour Région-Enqu.-Quest.) et ensuite le numéro d'ordre de l'enfant de la colonne 15 (page 2) du questionnaire-ménage.
4. Nom et adresse du Chef de Ménage	Indiquer le nom et l'adresse du chef de ménage permettant d'identifier le ménage de l'enfant enquêté.
5. Quel est le répondant aux questions du présent questionnaire?	Cocher la case correspondant au répondant à ce «questionnaire-enfant» parmi: 1= l'enfant seul 2= l'enfant accompagné 3= autre (préciser dans ce cas la nature du répondant).
<p>Module E1: Caractéristiques socioculturelles de l'enfant</p> <p>Note importante: Pour éviter des contradictions entre les informations à collecter, l'enquêteur (lors du remplissage de ce questionnaire) et le contrôleur (lors du contrôle de ce questionnaire) doivent tenir compte des réponses figurant dans le «questionnaire-ménage», en particulier celles du module M1 sur les caractéristiques socio-économiques et culturelles de l'enfant enquêté, ainsi que celles relative au module M2 sur les caractéristiques de l'exploitation agricole.</p>	
6. Quelle est la situation scolaire actuelle de l'enfant?	<p>Selon la réponse obtenue, inscrire l'un des codes suivants:</p> <p>1= Fréquente régulièrement une institution scolaire; 2= Fréquente une institution de formation professionnelle (préciser le domaine)..... 3= Fréquente une institution d'alphabétisation; 4= Ne fréquente plus d'institution scolaire ou autre; 5= N'a jamais fréquenté d'institution scolaire.</p> <p>Si la réponse est 1 ou 2: aller à la question 7 Si la réponse est 4: aller à Q8; Si la réponse est 3 ou 5: aller à Q9.</p>
7. A quel âge l'enfant avait-t-il commencé l'école?	<p>Inscrire l'âge (nombre d'années accomplies) auquel l'enfant est entré l'école.</p> <p>Aller à la question Q10 (module E2)</p>
<p>8. Pour l'enfant ne fréquentant plus d'institution scolaire:</p> <p>8.1. Quelle est la principale raison de l'abandon scolaire?</p> <p>8.2. A quel âge avait-t-il commencé l'école?</p> <p>8.3. A quel âge avait-t-il abandonné l'école?</p>	<p>8.1 indiquer le code de la <u>raison principale</u> (une seule réponse) d'abandon scolaire parmi:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trop jeune 2. Handicap ou maladie 3. Pas d'école ou trop éloignée 4. Ne peut pas payer les frais de scolarité 5. Famille ne permet pas la scolarisation 6. Pas intéressé(e) par les études 7. Echec scolaire 8. Éducation considérée comme inutile 9. Insécurité à l'école 10. Apprendre un métier agricole 11. Avoir une activité rémunérée 12. Travail non rémunéré dans l'entreprise ou ferme familiale 13. Aider aux tâches ménagères à la maison 14. Autre (préciser alors la cause) <p>8.2 Inscrire l'âge (nombre d'années accomplies) d'abandon scolaire</p> <p>8.3 Indiquer l'âge auquel l'enfant a quitté l'école</p> <p>Aller à la question Q10 (module E2)</p>
9. Indiquer la raison principale de non scolarisation parmi les raisons suivantes:	<p>Inscrire le code d'une seule réponse obtenue parmi:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trop jeune 2. Handicap ou maladie 3. Pas d'école ou trop éloignée 4. Ne peut pas payer les frais de scolarité 5. Famille ne permet pas la scolarisation 6. Pas intéressé(e) par les études 8. Éducation considérée comme inutile

Modules et Questions	Indications et instructions
	9. Insécurité à l'école 10. Apprendre un métier agricole 11. Avoir une activité rémunérée 12. Travail non rémunéré dans l'entreprise ou ferme familiale 13. Aider aux tâches ménagères à la maison 14. Autre (préciser alors la cause) 98. Non concerné (l'enfant fréquente ou a fréquenté l'école)
Module E2: Activités agricoles et tâches effectuées	
10. L'enfant, travaille-t-il dans les activités agricoles comme?	Inscrire le code du statut de travail de l'enfant 1= permanent à temps plein 2= permanent à temps partiel 3= saisonnier 4= occasionnel 5= autre (préciser la fréquence de travail de l'enfant)
11. Pour chaque groupe d'activités agricoles: - culture de céréales et assimilées - cultures maraîchères - arboriculture - élevage quel (quelle) est: ➤ la fréquence de participation au groupe d'activités? ➤ le statut professionnel dominant de l'enfant, ➤ l'employeur de l'enfant le plus fréquent	Remarque: voir ci-dessus (page 2) le Tableau A- Liste indicative des compositions des groupes d'activités agricoles. Pour la fréquence de travail, écrire le code de la réponse parmi: 1= permanent à temps plein 2= permanent à temps partiel 3= saisonnier 4= occasionnel 5= jamais 6= autre (préciser la fréquence) Pour le statut professionnel le plus fréquent, écrire le code de la réponse parmi: 1= Aide familiale 2= Salarié 3= Indépendant 4= Apprenti 5= Autre (préciser le statut) 98= Non concerné. Pour l'Employeur le plus fréquent, écrire le code de la réponse parmi: 1= Le ménage 2= Un employeur 3= Ménage et employeur(s) 4= Autre (préciser l'employeur) 98= Non concerné.
12. Pour chaque groupe d'activités agricoles: - Culture de céréales et assimilées - Cultures maraîchères - Arboriculture - Elevage Quel (quelle) est (quelles sont): ➤ Les principales tâches effectuées par l'enfant ➤ Le nombre de jours de travail par an, ➤ La durée moyenne par jour (en heure) ➤ La nature du principal produit agricole ➤ L'outil ou machine fréquemment utilisé(e) dans cette tâche	- Dans chacun des 4 groupes d'activités agricoles, écrire les descriptions de 4 tâches principales au maximum effectuées par l'enfant. Remarque: utiliser le Tableau B ci-dessus (page 3) comportant une liste indicative des tâches effectuées par les enfants par groupe d'activité agricole ou noter avec précision toute autre tâche exercée par l'enfant. Pour chacune de ces tâches principales indiquées, inscrire: - le nombre estimé de jours de travail durant toute l'année - la durée moyenne de travail par jour (en heure) - la nature du principal produit agricole qui en résulte: donner le nom de ce produit avec précision - écrire le nom du principal outillage utilisé pour effectuer cette tâche. Remarque: utiliser le Tableau C ci-dessus (page 3) comportant une liste indicative d'outils et machines utilisés par les enfants pour effectuer leurs tâches ou noter avec précision tout autre outil utilisé par l'enfant.

Modules et Questions	Indications et instructions
Module E3: conditions de travail	
13. Pour travailler, l'enfant porte-t-il des moyens de protection (chaussures, bottes, casquette, gants, masque, etc.)	Pour chacune des deux questions 13 et 14, écrire le code de la réponse dans la case correspondante parmi: 0= jamais 1= quelques fois 2= fréquemment 3= toujours
14. L'enfant travaille-t-il la nuit?	
15. L'enfant travaille-il le plus fréquemment?	Ecrire le code de la réponse parmi (une seule réponse): 1= dans un local fermé 2= dans des serres 3= en plein champ 4= dans une plantation ou un verger 5= autre (préciser le lieu)
16. L'enfant bénéficie-t-il de: 16.1 repos hebdomadaire 16.2 congé annuel 16.3 frais médicaux 16.4 dépenses scolaires 16.5 logement 16.6 nourriture 16.7 vêtements 16.8 transport 16.9 autre (préciser)	Que l'enfant travaille pour son ménage, pour un employeur ou plus ou les deux et <u>pour chacun</u> de ces 9 éléments, inscrire dans la case correspondante: 0 pour non, 1 pour oui. Si la réponse est 1=oui pour la question «16.9 autre», préciser ce dont bénéficie l'enfant.
17. Quelle est la durée moyenne du trajet simple entre sa maison et: 17.1 le lieu de travail (familial ou salarial)? 17.2 l'établissement fréquenté (si scolarisé)?	➤ Inscrire la durée approximative (en minute) du trajet entre le lieu de résidence de l'enfant et son lieu de travail (familial ou salarial) le plus fréquent; ➤ Inscrire la durée approximative (en minute) du trajet entre le lieu de résidence de l'enfant et l'établissement scolaire fréquenté s'il est scolarisé; Si non scolarisé actuellement, mettre 998 pour non concerné.
18. Quel est le moyen le plus fréquemment utilisé par l'enfant pour se rendre: 18.1 au lieu du travail (familial ou salarial)? 18.2 à l'école (si scolarisé)	Pour chacune de ces 2 questions, inscrire le code correspondant à la réponse appropriée parmi: 1= à pied 2= à bicyclette 3= en motocyclette 4= par transport en commun 5= autre (donner avec précision le moyen utilisé) 8= non scolarisé
19. L'enfant effectue-t-il des tâches domestiques pour le ménage?	Inscrire le code de la fréquence des tâches domestiques effectuées par l'enfant pour le ménage: 0= jamais 1= quelques fois 2= fréquemment 3= toujours Si la réponse est 0=jamais, aller à Q21 (module E4)

Modules et Questions	Indications et instructions
<p>20. Pour chacun des groupes de tâches domestiques effectuées par l'enfant:</p> <p>20.1 Chercher l'eau ou le bois 20.2 Préparer les repas/faire la vaisselle 20.3 Faire la lessive/nettoyer la maison 20.4 Faire les courses/souk 20.5 Garder les enfants/personnes âgées/malades 20.6 Effectuer des travaux d'entretien et/ou de réparation 20.7 Autre (préciser):</p> <p>quels sont la fréquence des tâches domestiques effectuées pour le ménage, la durée moyenne par jour et le degré de fatigue correspondants:</p>	<p>Pour chaque groupe de tâches domestiques effectuées par l'enfant:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ inscrire le code approprié pour la fréquence de ces tâches parmi: <ul style="list-style-type: none"> 0= jamais 1= quelques fois 2= fréquemment 3= toujours ➤ indiquer la durée moyenne (en heure) par jour ou 98 si non concerné (tâche non exercée: fréquence=0) ➤ indiquer le niveau de fatigue par une croix dans l'une des cases: Faible, Moyen, Elevé, Très élevé, 8= N.C.= Non Concerné ou 9= S.R.= Sans Réponse <p>Préciser toute autre tâche si elle existe (question 20.7)</p>
Module E4: Santé et sécurité au travail:	
<p>21. Combien de fois, depuis fin octobre 2012, l'enfant a-t-il été malade ou blessé? (Décrire brièvement la blessure ou la maladie).</p>	<p>Inscrire le nombre de fois où l'enfant est tombé malade ou a été blessé, durant les 12 derniers mois (depuis fin octobre 2013), quelques soient les causes de maladie ou de blessure.</p> <p>Si la réponse est 0, aller à la question 26 (Module E5)</p>
<p>22. Décrire la maladie ou blessure la plus récente</p>	<p>Donner une description sommaire de la maladie ou de la blessure qu'a eue l'enfant le plus récemment</p>
<p>23. Pour se soigner de sa maladie ou blessure la plus récente, l'enfant a-t-il eu recours à un:</p> <p>23.1. Centre médical public? 23.2. Médecin privé? 23.3. Pharmacien? 23.4. Praticien traditionnel 23.5. Médication traditionnelle? 23.6. Aucun soin?</p>	<p>Pour chacun des recours aux soins prévus dans cette question, inscrire dans la case correspondante:</p> <p>0 pour non 1 pour oui</p>
<p>24. Quelle était la conséquence de la dernière maladie ou blessure sur:</p> <p>24.1. son travail 24.2. sa scolarité éventuelle 24.3. sa santé</p>	<p>Pour la conséquence de la dernière maladie ou blessure de l'enfant sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ son travail, inscrire le code approprié parmi: <ul style="list-style-type: none"> 1= Aucune conséquence 2= Arrêt de travail pendantjours 3= Abandon du travail 4= Autre (préciser) ➤ sa scolarité éventuelle, inscrire le code correspondant à la réponse: <ul style="list-style-type: none"> 0= Non concerné 1= Aucune conséquence 2= Absence aux cours pendant jours 3= Abandon scolaire définitif 4= Autre (préciser) ➤ sa santé, inscrire la réponse appropriée parmi: <ul style="list-style-type: none"> 1= Aucune conséquence 2= Maladie chronique (préciser) 3= Handicap (préciser) 4= Autre (préciser)
<p>25. Si la maladie ou blessure la plus récente a été causée par le travail, quelle était à ce moment:</p> <p>25.1 l'activité exercée par l'enfant? 25.2 la tâche effectuée par l'enfant?</p>	<p>Donner une description précise de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité exercée par l'enfant à ce moment; - la tâche que l'enfant effectuait en ce moment.

Modules et Questions	Indications et instructions
Modules E5 et E6: Dangers et risques liés aux activités et tâches effectuées ainsi qu'au milieu et aux conditions de travail	
Pour chacun des items des questions 26 à 41 de ces 2 modules:	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ indiquer la fréquence d'exposition à ce type de danger ou risque parmi les niveaux: 0= jamais; 1= quelques fois; 2= fréquemment; 3= toujours ➤ entourer le numéro de la réponse qui convient le mieux à chaque question où <ul style="list-style-type: none"> - S.R. désigne "Sans Réponse" par le répondant et - N.C. représente que l'enfant est "Non Concerné" (réponse à la fréquence d'exposition = 0). 	
26. Outils de travail	Indiquer le niveau de dangers liés à l'usage d'outillage de travail (pioche, bêche, sécateur, brouette, faucille, etc.).
27. Machines et engins	Indiquer le niveau de dangers liés à l'usage de tracteurs, batteuses, moissonneuses, véhicules, charrettes, etc.
28. Position du travail	Indiquer le degré de fatigue liée à la position la plus courante de l'enfant dans le travail (debout, accroupi, courbé, en extension, multiple, etc.)
29. Charges portées	Indiquer le niveau du poids des charges portées lors de l'exécution des tâches par l'enfant
30. Travail pénible	Indiquer le niveau de pénibilité du travail effectué par l'enfant
31. Fertilisants	Indiquer le niveau de dangers liés à l'usage de fertilisants par l'enfant
32. Produits chimiques	Indiquer le niveau de dangers et risques liés à l'usage de produits chimiques par l'enfant (insecticides, herbicides, pesticides etc.)
33. Conditions climatiques	Indiquer le niveau de l'impact des conditions climatiques dans le travail sur l'enfant
34. Poussière	Indiquer le niveau de dangers liés à la présence de poussière dans le milieu de travail de l'enfant
35. Chute d'objets	Indiquer le niveau de dangers liés à la chute d'objets (pierres, outils, fruits, etc.) dans le milieu de travail de l'enfant
36. Animaux sauvages	Indiquer le niveau de dangers liés à la rencontre d'animaux sauvages (chiens errants, sangliers etc.) dans le milieu de travail de l'enfant
37. Animaux venimeux	Indiquer le niveau de dangers liés à la présence d'animaux venimeux (reptiles, serpents, scorpions, etc.) dans le milieu de travail de l'enfant
38. Relief du sol	Indiquer le niveau de dangers liés à la nature du sol dans le milieu de travail de l'enfant
39. Etat des locaux	Indiquer le niveau de propreté des locaux de travail de l'enfant
40. Risque d'incendie	Indiquer le niveau de risque d'incendie dans le milieu de travail de l'enfant
41. Chute dans un puits	Indiquer le niveau de dangers liés à la présence de puits dans le milieu de travail de l'enfant
42. L'enfant, subit-il de mauvais traitements sur le lieu de travail?	Indiquer la fréquence de mauvais traitements parmi: <ul style="list-style-type: none"> 0= jamais 1= quelques fois 2= fréquemment 3= toujours <p style="text-align: center;">Si la réponse est 0=jamais, aller à la question Q44 (Module 7)</p>

Modules et Questions	Indications et instructions
<p>43. Si oui (réponses 2 ou 3 ou 4), s'agit-il de mauvais traitements:</p> <p>43.1 Physiques</p> <p>43.2 Psychologiques</p> <p>43.3 Autres (préciser)</p>	<p>Pour chaque type de mauvais traitements, indiquer:</p> <p>0 pour non</p> <p>1 pour oui</p> <p>8 pour non concerné (fréquence=0)</p> <p>9 pour sans réponse</p> <p>Si «Autre», préciser la nature des mauvais traitements.</p>
Module E7: Appréciations et attentes de l'enfant	
<p>44. Pour quelles raisons l'enfant travaille-t-il dans les activités agricoles?</p>	<p>Inscrire dans la case correspondante le code représentant la principale cause de travail de l'enfant parmi:</p> <p>1=à la demande de la famille;</p> <p>2=pour aider la famille;</p> <p>3=pour gagner de l'argent;</p> <p>4=pour apprendre le métier (les tâches agricoles);</p> <p>5=faute de mieux;</p> <p>6=autre (préciser alors la nature de la cause)</p>
<p>45. L'enfant est-il satisfait de son travail dans les activités agricoles?</p>	<p>Indiquer le niveau de satisfaction en inscrivant le code de la réponse parmi:</p> <p>1=Très satisfait</p> <p>2=satisfait</p> <p>3=peu satisfait</p> <p>4=non satisfait</p>
<p>46. Dans les conditions actuelles, l'enfant aimerait-t-il:</p>	<p>Donner une seule réponse en inscrivant le code correspondant parmi:</p> <p>1=repandre les études/la formation</p> <p>2=continuer les études/ la formation</p> <p>3=apprendre un autre métier</p> <p>4=travailler comme salarié dans le secteur agricole</p> <p>5=continuer les tâches agricoles actuelles au sein de la famille</p> <p>6=émigrer pour chercher un travail ailleurs</p> <p>7=autre (préciser la réponse)</p> <p>8=ne sait pas.</p>
<p>47. Qu'aimerait devenir l'enfant plus tard (à l'âge adulte)?</p>	<p>Inscrire la réponse spontanée relative à la profession, le métier ou l'occupation qu'aimerait exercer l'enfant dans le futur (à l'âge adulte).</p>

Enfin, l'enquêteur et le contrôleur ainsi que le superviseur sont appelés à noter, au verso du présent «questionnaire-enfant», toutes les remarques et informations relatives au déroulement de la collecte des données auprès de l'enfant enquêté et de son ménage suivies de leurs signatures.

**Structure de la Classification Internationale
Type des Professions, 2008
(CITP-08, ISCO-08)**

Structure of the International Standard Classification of Occupations (ISCO-08)

Prepared by the International Labour Organization (ILO)

Annexe à la résolution de la réunion d'experts tripartite des statistiques du travail sur la mise à jour de la Classification internationale type des professions (CITP)

Bureau international du travail, Genève, Décembre 2007

Structure de la Classification internationale type des professions, 2008 (CITP-08)

Grands groupes

- 1 Directeurs, cadres de direction et gérants
- 2 Professions intellectuelles et scientifiques
- 3 Professions intermédiaires
- 4 Employés de type administratif
- 5 Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs
- 6 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
- 7 Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat
- 8 Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage
- 9 Professions élémentaires
- 0 Professions militaires

Grands groupes et sous-grands groupes

1 Directeurs, cadres de direction et gérants

- 11 Directeurs généraux, cadres supérieurs et membres de l'Exécutif et des corps législatifs
- 12 Directeurs de services administratifs et commerciaux
- 13 Directeurs et cadres de direction, production et services spécialisés
- 14 Directeurs et gérants de l'hôtellerie, la restauration, le commerce et autres services

2 Professions intellectuelles et scientifiques

- 21 Spécialistes des sciences techniques
- 22 Spécialistes de la santé
- 23 Spécialistes de l'enseignement
- 24 Spécialistes en administration d'entreprises
- 25 Spécialistes des technologies de l'information et des communications
- 26 Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture

3 Professions intermédiaires

- 31 Professions intermédiaires des sciences et techniques

32 Professions intermédiaires de la santé

33 Professions intermédiaires, finance et administration

34 Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux et assimilés

35 Techniciens de l'information et des communications

4 Employés de type administratif

41 Employés de bureau

42 Employés de réception, guichetiers et assimilés

43 Employés des services comptables et d'approvisionnement

44 Autres employés de type administratif

5 Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs

51 Personnel des services directs aux particuliers

52 Commerçants et vendeurs

53 Personnel soignant

54 Personnel des services de protection et de sécurité

6 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche

61 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture commerciale

62 Professions commerciales qualifiées de la sylviculture, de la pêche et de la chasse

63 Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs de subsistance

7 Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat

71 Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens

72 Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés

73 Métiers qualifiés de l'artisanat et de l'imprimerie

74 Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique

75 Métiers de l'alimentation, du travail sur bois, de l'habillement et autres métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat

8 Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage

81 Conducteurs de machines et d'installations fixes

82 Ouvriers de l'assemblage

83 Conducteurs de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre

9 Professions élémentaires

91 Aides de ménage

92 Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture

93 Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports

94 Assistants de fabrication de l'alimentation

95 Vendeurs ambulants et autres travailleurs des petits métiers des rues et assimilés

96 Eboueurs et autres travailleurs non qualifiés

0 Professions militaires

01 Officiers des forces armées

02 Sous-officiers des forces armées

03 Autres membres des forces armées

Grands groupes, sous-grands groupes et sous-groupes

1 Directeurs, cadres de direction et gérants

11 Directeurs généraux, cadres supérieurs et membres de l'Exécutif et des corps législatifs

111 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique

112 Directeurs généraux d'entreprise

12 Directeurs de services administratifs et commerciaux

121 Directeurs de services administratifs

122 Directeurs et cadres de direction, ventes, commercialisation et développement

13 Directeurs et cadres de direction, production et services spécialisés

131 Directeurs et cadres de direction, agriculture, sylviculture et pêche

132 Directeurs et cadres de direction, industries manufacturières, mines, bâtiment et distribution

133 Directeurs et cadres de direction, technologies de l'information et des communications

134 Cadres de direction, services spécialisés

14 Directeurs et gérants de l'hôtellerie, la restauration, le commerce et autres services

141 Directeurs et gérants, hôtellerie et restauration

142 Directeurs et gérants, commerce de détail et de gros

143 Autres directeurs et gérants

2 Professions intellectuelles et scientifiques

21 Spécialistes des sciences techniques

211 Physiciens, chimistes et assimilés

212 Mathématiciens, actuaires et statisticiens

213 Spécialistes des sciences de la vie

214 Spécialistes, sciences techniques (sauf électrotechniques)

215 Ingénieurs de l'électrotechnique

216 Architectes, urbanistes, géomètres et concepteurs

22 Spécialistes de la santé

221 Médecins

222 Cadres infirmiers et sages-femmes

223 Spécialistes des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires

224 Praticiens paramédicaux

225 Vétérinaires
226 Autres spécialistes des professions de la santé
23 Spécialistes de l'enseignement
231 Professeurs d'université et d'établissements d'enseignement supérieur
232 Professeurs, enseignement technique et professionnel
233 Professeurs, enseignement secondaire
234 Instituteurs, enseignement primaire et éducateurs de la petite enfance
235 Autres spécialistes de l'enseignement
24 Spécialistes en administration d'entreprises
241 Spécialistes en finances
242 Spécialistes des fonctions administratives
243 Spécialistes des ventes, de la commercialisation et des relations publiques
25 Spécialistes des technologies de l'information et des communications
251 Concepteurs et analystes de logiciels et de multimédia
252 Spécialistes des bases de données et des réseaux d'ordinateurs
26 Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture
261 Juristes
262 Archivistes, bibliothécaires, documentalistes et assimilés
263 Spécialistes des sciences sociales et du clergé
264 Auteurs, journalistes et linguistes
265 Artistes créateurs et exécutants

3 Professions intermédiaires

31 Professions intermédiaires des sciences et techniques

311 Techniciens des sciences physiques et techniques
312 Superviseurs, mines, industries manufacturières et bâtiment
313 Techniciens, contrôle de processus industriels
314 Techniciens et travailleurs assimilés des sciences de la vie
315 Contrôleurs et techniciens des moyens de transport maritime et aérien

32 Professions intermédiaires de la santé

321 Techniciens de la médecine et de la pharmacie
322 Personnel infirmier et sages-femmes (niveau intermédiaire)
323 Praticiens des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires
324 Techniciens et assistants vétérinaires
325 Autres professions intermédiaires de la santé

33 Professions intermédiaires, finance et administration

331 Professions intermédiaires de la finance et des mathématiques

- 332 Agents de vente et d'achat, courtiers
- 333 Agents de services commerciaux
- 334 Secrétaires d'administration et secrétaires spécialisés
- 335 Professions intermédiaires de l'application de la loi et assimilées
- 34 Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux et assimilés
- 341 Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux et des religions
- 342 Travailleurs du secteur des sports et des activités de remise en forme
- 343 Professions intermédiaires de la culture, de la création artistique et des activités culinaires
- 35 Techniciens de l'information et des communications
- 351 Techniciens, opérations et soutien aux utilisateurs des technologies de l'information et des communications
- 352 Techniciens des télécommunications et de la radio diffusion

4 Employés de type administratif

41 Employés de bureau

- 411 Employés de bureau, fonctions générales
- 412 Secrétaires (fonctions générales)
- 413 Opérateurs sur clavier

42 Employés de réception, guichetiers et assimilés

- 421 Guichetiers, encaisseurs et assimilés
- 422 Employés chargés d'informer la clientèle

43 Employés des services comptables et d'approvisionnement

- 431 Employés des services comptables et financiers
- 432 Employés d'approvisionnement, d'ordonnancement et des transports

44 Autres employés de type administratif

- 441 Autres employés de type administratif

5 Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs

51 Personnel des services directs aux particuliers

- 511 Agents d'accompagnement et assimilés (transports et tourisme)
- 512 Cuisiniers
- 513 Serveurs et barmen
- 514 Coiffeurs, esthéticiens et assimilés
- 515 Intendants, gouvernantes et concierges
- 516 Autre personnel des services directs aux particuliers

52 Commerçants et vendeurs

- 521 Vendeurs sur les marchés et vendeurs ambulants de comestibles
- 522 Commerçants et vendeurs, magasins

523 Caissiers et billettistes

524 Autres vendeurs

53 Personnel soignant

531 Gardes d'enfants et aides-enseignants

532 Aides-soignants

54 Personnel des services de protection et de sécurité

541 Personnel des services de protection et de sécurité

6 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche

61 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture commerciale

611 Agriculteurs et ouvriers qualifiés, cultures commerciales

612 Eleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage commercial et assimilés

613 Agriculteurs et ouvriers qualifiés des cultures et de l'élevage à but commercial

62 Professions commerciales qualifiées de la sylviculture, de la pêche et de la chasse

621 Professions de la sylviculture et assimilées

622 Pêcheurs, chasseurs et trappeurs

63 Agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs de subsistance

631 Agriculteurs, subsistance

632 Eleveurs de bétail, subsistance

633 Agriculteurs et éleveurs, subsistance

634 Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et cueilleurs, subsistance

7 Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat

71 Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens

711 Métiers qualifiés du bâtiment (gros œuvre) et assimilés

712 Métiers qualifiés du bâtiment (finitions) et assimilés

713 Ouvriers peintres, ravaleurs de façades et assimilés

72 Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés

721 Mouleurs de fonderie, soudeurs, tôliers-chaudronniers, monteurs de charpentes métalliques et assimilés

722 Forgerons, outilleurs et assimilés

723 Mécaniciens et réparateurs de machines

73 Métiers qualifiés de l'artisanat et de l'imprimerie

731 Métiers de l'artisanat

732 Métiers de l'imprimerie

74 Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique

741 Installateurs et réparateurs, équipements électriques

742 Monteurs et réparateurs, électronique et télécommunications

75 Métiers de l'alimentation, du travail sur bois, de l'habillement et autres métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat

751 Métiers qualifiés de l'alimentation et assimilés

752 Métiers qualifiés du traitement du bois, ébénistes et assimilés

753 Métiers qualifiés de l'habillement et assimilés

754 Autres métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat

8 Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage

81 Conducteurs de machines et d'installations fixes

811 Conducteurs d'installations d'exploitation minière et d'extraction des minéraux

812 Conducteurs d'installations de transformation et de traitement superficiel des métaux

813 Conducteurs d'installations et de machines pour la fabrication des produits chimiques et photographiques

814 Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en caoutchouc, en matières plastiques et en papeterie

815 Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir

816 Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes

817 Conducteurs d'installations pour la fabrication du papier et pour le travail du bois

818 Autres conducteurs de machines et d'installations fixes

82 Ouvriers de l'assemblage

821 Ouvriers de l'assemblage

83 Conducteurs de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre

831 Conducteurs de locomotives et assimilés

832 Conducteurs d'automobiles, de camionnettes et de motocycles

833 Conducteurs de poids lourds et d'autobus

834 Conducteurs de matériels et engins mobiles

835 Matelots de pont et assimilés

9 Professions élémentaires

91 Aides de ménage

911 Aides de ménage et agents d'entretien à domicile et dans les hôtels et bureaux

912 Laveurs de véhicules et de vitres, laveurs de linge et autres nettoyeurs manuels

92 Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture

921 Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture

93 Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports

931 Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics

932 Manœuvres des industries manufacturières

933 Manœuvres des transports et de l'entreposage

94 Assistants de fabrication de l'alimentation

941 Assistants de fabrication de l'alimentation

95 Vendeurs ambulants et autres travailleurs des petits métiers des rues et assimilés

951 Travailleurs des petits métiers des rues et assimilés

952 Vendeurs ambulants (à l'exception de l'alimentation)

96 Eboueurs et autres travailleurs non qualifiés

961 Eboueurs

962 Autres professions élémentaires

0 Professions militaires

01 Officiers des forces armées

011 Officiers des forces armées

02 Sous-officiers des forces armées

021 Sous-officiers des forces armées

03 Autres membres des forces armées

031 Autres membres des forces armées

Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), Révision 4

STRUCTURE DETAILLEE (Sections, Divisions)

Section A: Agriculture, sylviculture et pêche

Division 01 Culture et production animale, chasse et activités de services connexes

Division 02 Sylviculture et exploitation forestière

Division 03 Pêche et aquaculture

Section B: Activités extractives

Division 05 Extraction de charbon et de lignite

Division 06 Extraction de pétrole brut et de gaz naturel

Division 07 Extraction de minerais métalliques

Division 08 Autres activités extractives

Division 09 Activités annexes de l'extraction

Section C Activités de fabrication

Division 10 Fabrication de produits alimentaires et de boissons

Division 11 Fabrication de boissons

Division 12 Fabrication de produits à base de tabac

Division 13 Fabrication de textiles

Division 14 Fabrication d'articles d'habillement

Division 15 Fabrication de cuir et d'articles de cuir

Division 16 Production de bois et d'articles en bois et en liège (sauf fabrication de meubles);
fabrication d'articles de vannerie et de sparterie

Division 17 Fabrication de papier et d'articles en papier

Division 18 Imprimerie et reproduction de supports enregistrés

Division 19 Cokéfaction et fabrication de produits pétroliers raffinés

Division 20 Fabrication de produits chimiques

Division 21 Fabrication de préparations pharmaceutiques, de produits chimiques à usage médicinal
et de produits d'herboristerie

Division 22 Fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques

Division 23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

Division 24 Fabrication de produits métallurgiques de base

Division 25 Fabrication d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériel) à eau chaude) poudres

Division 26 Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques

Division 27 Fabrication de matériels électriques

Division 28 Fabrication de machines et de matériel, n.c.a.

Division 29 Construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques

Division 30 Fabrication d'autres matériels de transport

Division 31 Fabrication de meubles

Division 32 Autres activités de fabrication

Division 33 Réparation et installation de machines et de matériel

Section D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation

Division 35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation

Section E Distribution d'eau; réseau d'assainissement; gestion des déchets et activités de remise en état

Division 36 Collecte et traitement des eaux, distribution d'eau

Division 37 Réseau d'assainissement

Division 38 Collecte des déchets, activités de traitement et d'évacuation; récupération des matières

Division 39 Activités de remise en état et autres services de traitement des déchets

Section F Construction

Division 41 Construction de bâtiments

Division 42 Génie civil

Division 43 Activités de construction spécialisées

Section G Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de motocycles

Division 45 Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles

Division 46 Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles

Division 47 Commerce de détail à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles

Section H Transport et entreposage

Division 49 Transports terrestres, transport par conduites

Division 50 Transports par eau

Division 51 Transports aériens

Division 52 Magasinage et activités annexes des transports

Division 53 Activités de poste et de courrier

Section I Activités d'hébergement et de restauration

Division 55 Hébergement

Division 56 Activités de services de restauration et de consommation de boissons

Section J information et communication

Division 58 Activités d'édition

Division 59 Activités de production de films cinématographiques et vidéo, de programmes de télévision, d'enregistrements sonores et d'édition musicale

Division 60 Activités de programmation et de diffusion

Division 61 Télécommunications

Division 62 Programmation informatique; conseils et activités connexes

Division 63 Activités de services d'information

Section K Activités financières et d'assurances

Division 64 Activités de services financiers, à l'exception des assurances et des caisses de retraite

Division 65 Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite, à l'exception de la sécurité sociale obligatoire

Division 66 Activités auxiliaires des services financiers et des assurances

Section L Activités immobilières

Division 68 Activités immobilières

Section M Activités professionnelles, scientifiques et techniques

Division 69 Activités juridiques et comptables

Division 70 Activités de bureaux principaux; activités de conseils en matière de gestion

Division 71 Activités d'architecture et d'ingénierie; activités d'essais et d'analyses techniques

Division 72 Recherche scientifique et développement

Division 73 Publicité et études de marché

Division 74 Autres activités professionnelles, scientifiques et techniques

Division 75 Activités de services vétérinaires

Section N Activités de services administratifs et d'appui

Division 77 Activités de location

Division 78 Activités relatives à l'emploi

Division 79 Activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes

Division 80 Activités d'enquêtes et de sécurité

Division 81 Activités des services concernant les bâtiments, architecture paysagère

Division 82 Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises

Section O administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire

Division 84 Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire

Section P Éducation

Division 85 Éducation

Section Q Santé et activités d'action sociale

Division 86 Activités relatives à la santé

Division 87 Activités de soins de santé dispensés en établissement

Division 88 Activités d'action sociale sans hébergement

Section R Arts, spectacles et loisirs

Division 90 Activités créatives, arts et spectacles

Division 91 Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

Division 92 Activités de jeux de hasard et de pari

Division 93 Activités sportives et de loisirs et activités récréatives

Section S Autres activités de services

Division 94 Activités des organisations associatives

Division 95 Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers

Division 96 Autres activités de services personnels

Section T Activités des ménages privés employant du personnel domestique; activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre

Division 97 Activités des ménages privés employant du personnel domestique

Division 98 Activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre

Section U Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

Division 99 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

ANNEXE N° 4. GUIDES D'ENTRETIEN DES FOCUS GROUP

1. GUIDE «ADULTES»

Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle
Département de l'Emploi

BIT/IPEC-Maroc

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA CONDUITE DU «FOCUS GROUP ADULTES» SUR LES ACTIVITES DES ENFANTS DANS LE SECTEUR DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU MAROC

Octobre 2013

Région:.....

Province:

Commune:

Date de l'atelier:

Animateur de l'atelier:

Assistant:

Objectifs du focus group

Il s'agit de recueillir les informations, les points de vue et les appréciations qualitatives des participants sur:

- ✓ Les causes et les conséquences du travail des enfants, ainsi que sur leur perception du phénomène.
- ✓ Les causes de non scolarisation, de l'échec et/ou de l'abandon scolaires.
- ✓ La nature des travaux dangereux et les principaux dangers et risques sur la santé et la sécurité des enfants.
- ✓ Les propositions de mesures à prendre pour lutter contre le travail précoce des enfants, et leur emploi dans les travaux dangereux en agriculture.

Composition du groupe

L'atelier doit réunir une dizaine de personnes (hommes et femmes) au maximum, soit:

- un représentant des élus locaux et/ou de l'administration de la commune,
- un enseignant ou administrateur de l'enseignement primaire et/ou secondaire,
- le représentant d'un centre de travaux agricoles ou de développement agricole,
- un exploitant travaillant dans la céréaliculture et/ou maraîchages et employant des enfants,
- un exploitant travaillant dans l'arboriculture et employant des enfants
- un exploitant travaillant dans l'élevage et employant des enfants,
- un ou deux parents d'enfants travailleurs dans le secteur des petites exploitations agricoles,
- un représentant pour chaque ONG locale œuvrant dans des domaines qui se rapportent aux jeunes, à l'éducation informelle et au développement local,
- un médecin ou auxiliaire de santé travaillant dans la commune.

Instructions destinées à l'animateur

- Prévoir un guide d'entretien par strate de commune (5 strates);
- la durée de l'atelier est de 2 heures 30 environ;
- commencer par se présenter et présenter les objectifs de l'étude en 10 mn;
- préciser aux participants la définition générale du travail des enfants. Il s'agit des garçons et des filles âgés de 5 à moins de 18 ans;
- assurer les participants de leur anonymat et de la confidentialité des informations collectées;
- répartir la durée de l'atelier de façon à ce que l'on puisse aborder tous les thèmes du guide d'entretien dans le temps prévu;
- respecter scrupuleusement le suivi des questions d'un atelier à l'autre afin d'assurer l'uniformité et la qualité du traitement des informations recueillies dans les différentes communes;
- établir une liste des participants dans chaque atelier en indiquant leurs qualités et coordonnées (adresse, téléphone, e-mail).

Thèmes et questions du groupe de discussion

1. Importance du travail des enfants dans les petites exploitations agricoles de la commune:

- 1.1. Le travail des enfants est-il fréquent dans votre commune? si oui pourquoi? Exercent-ils comme permanents, saisonniers ou occasionnels?
- 1.2. Quel est le sexe le plus fréquent et la tranche d'âge la plus fréquente (moins de 15 ans et 15-17 ans)?
- 1.3. Quelles sont les tâches principales que les enfants effectuent?
- 1.4. Pour qui travaillent-ils en général? avec ou sans rémunération?

2. Perception du travail des enfants

- 2.1. Quelle est votre point de vue sur le travail des enfants et sa perception par la population en général?
- 2.2. Connaissez-vous la législation dans ce domaine?
- 2.3. Pensez-vous qu'il y a des conséquences positives ou négatives sur les enfants?
- 2.4. Comment voyez-vous l'avenir de ces enfants travailleurs?

3. Travail des enfants et scolarisation

- 3.1. Ces enfants qui travaillent sont-ils en général scolarisés ou non?
- 3.2. Quelles sont les institutions éducatives ou de formation professionnelle de votre commune? sont-elles suffisantes?
- 3.3. Y a-t-il des enfants dans la commune qui n'ont jamais été scolarisés? Si oui, pourquoi et préciser le sexe et la tranche d'âge
- 3.4. Avez-vous des propositions pour leur scolarisation?
- 3.5. Y a-t-il des enfants dans la commune qui ont abandonné l'école? Si oui, pourquoi et préciser le sexe et la tranche d'âge
- 3.6. Que proposez-vous pour leur réintégration dans le système de formation?

- 3.7. Y a-t-il des enfants travailleurs qui sont actuellement scolarisés? Si oui, pourquoi travaillent-ils? Préciser leur sexe et leur tranche d'âge
- 3.8. Quelles sont les conséquences sur leurs résultats scolaires?

4. Travaux dangereux des enfants travailleurs

- 4.1. Est-ce que les conditions climatiques ont des répercussions sur les enfants travailleurs?
- 4.2. Quels sont les principaux outils et engins utilisés par les enfants travailleurs pour accomplir leurs tâches?
- 4.3. Quels sont les principaux dangers et risques sur la santé et la sécurité des enfants travailleurs dans les activités agricoles.

5. Accès aux soins des enfants au travail

- 5.1. En cas de besoin de soins médicaux suite à l'exercice d'activités agricoles par les enfants travailleurs existe-il des institutions de santé dans la commune (dispensaire ou centre de santé publique, pharmacie, cabinet médical privé, infirmier, etc.)?
- 5.2. Quel est le degré de gravité des maladies ou blessures liées à ce besoin, la nature des maladies ou blessures ayant nécessité cette demande de soins et le type d'activités et de tâches qui ont provoqué ce besoin?

6. Propositions

- 6.1. Selon vous que peut-on faire pour réduire et éliminer le travail précoce des enfants (les moins de 15 ans)? quelles sont les mesures destinées aux parents et aux enfants?
- 6.2. quelles sont vos propositions pour éliminer les travaux dangereux effectués par les enfants travailleurs en agriculture?
- 6.3. quelles sont vos propositions pour assurer un avenir meilleur aux enfants travailleurs?

**GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA CONDUITE DU «FOCUS GROUP ENFANTS»
SUR LES ACTIVITES DES ENFANTS DANS LE SECTEUR
DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU MAROC**

Région:.....

Province:

Commune:

Date de l'atelier:

Animateur de l'atelier:

Assistant:

Objectifs du focus group

Il s'agit de recueillir les informations, les points de vue et les appréciations qualitatives des enfants participants sur:

- ✓ Les causes et les conséquences du travail des enfants, ainsi que sur leur perception du phénomène,
- ✓ Les causes de non scolarisation, de l'échec et/ou de l'abandon scolaires,
- ✓ La nature des travaux dangereux et les principaux dangers et risques sur la santé et la sécurité des enfants
- ✓ Les propositions de mesures à prendre pour lutter contre le travail précoce des enfants, et leur emploi dans les travaux dangereux en agriculture.

Composition du groupe

L'atelier devrait réunir de 6 à 8 enfants représentatifs selon les caractéristiques suivantes:

- l'âge,
- le sexe,
- la situation scolaire,
- le statut dans la profession,
- la fréquence de travail.

Instructions destinées à l'animateur

- la durée de l'atelier est de 1 heures 30 environ;
- commencer par se présenter et présenter les objectifs de l'étude dans des termes aussi simples que possible (5 mn);
- préciser aux enfants participants la définition générale du travail des enfants. Il s'agit des garçons et des filles scolarisés ou non et âgés de 5 à moins de 18 ans;
- assurer les enfants de leur anonymat et de la confidentialité des informations collectées;
- répartir la durée de l'atelier de façon à ce que l'on puisse aborder tous les thèmes du guide d'entretien dans le temps prévu;
- établir une liste des participants dans chaque atelier en indiquant leurs caractéristiques.

Thèmes et questions du groupe de discussion

1. Travail des enfants dans les petites exploitations agricoles

- 1.1. Que pensez-vous du travail des enfants?
- 1.2. Pour quelles raisons travaillez-vous?
- 1.3. Quelles sont les activités agricoles les plus fréquentes (céréales, maraîchages, arboriculture, élevage, autre) et les tâches principales que vous effectuez?
- 1.4. Travaillez-vous en général avec vos parents ou chez un autre exploitant?
- 1.5. Travaillez-vous en général comme permanents, saisonniers ou occasionnels? Êtes-vous rémunérés pour ce travail?
- 1.6. Êtes-vous satisfaits de votre travail en agriculture?
- 1.7. Quelles professions/occupations souhaitez-vous exercer à l'avenir?
- 1.8. Est-ce que le travail en agriculture se répercute sur votre vie quotidienne? si oui, comment?

2. Travail des enfants et scolarisation

- 2.2. Êtes-vous scolarisés? si Non, pourquoi?
- 2.3. Quelles sont les institutions éducatives ou de formation professionnelle de votre commune? sont-elles suffisantes?
- 2.4. Y a-t-il des enfants dans la commune qui ont abandonné l'école? Si oui, pourquoi?
- 2.5. Y a-t-il des enfants travailleurs qui sont actuellement scolarisés? Si oui, pourquoi travaillent-ils? Quelles sont les conséquences sur leurs résultats scolaires?

3. Travaux dangereux

- 3.1. Est-ce que les conditions climatiques ont des répercussions sur votre santé?
- 3.2. Quels sont les principaux outils et engins que vous utilisez travailleurs pour accomplir vos tâches?
- 3.3. Quels sont les principaux dangers et risques sur votre santé et sécurité lors de l'exercice des activités agricoles?

4. Accès aux soins

- 4.1. Quel est le type d'activités ou les tâches qui peuvent provoquer des maladies ou blessures?
- 4.2. Avez-vous eu besoin de soins médicaux suite à l'exercice d'activités agricoles? Si oui, vous êtes-vous adressé à des institutions de santé dans votre commune (dispensaire ou centre de santé publique, pharmacie, cabinet médical privé, infirmier, etc.)?
- 4.3. Quel est le degré de gravité et la nature des maladies ou blessures qui ont nécessité ces soins?

5. Propositions

- 5.1. Comment réduire et éliminer le travail précoce des enfants (les moins de 15 ans)?

- 5.2. Quelles sont vos propositions pour éliminer les travaux dangereux?
- 5.3. Quelles sont les mesures à prendre pour vous assurer un meilleur avenir?

**GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA CONDUITE DU FOCUS GROUP «ENFANTS»
SUR LES ACTIVITES DES ENFANTS DANS LE SECTEUR**

DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU MAROC

LISTE DES PARTICIPANTS AU GROUPE DE DISCUSSION

Région:.....

Province:

Commune:

Date de l'atelier:

Animateur de l'atelier:

Assistant:

Nom et Prénom	Age	Sexe	Situation et Niveau scolaires	Activités agricoles

ANNEXE N° 5. RESULTATS SUR LES MENAGES, CHEFS ET MEMBRES DE MENAGE ET LES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Tableau M1: Répartition des ménages selon le sexe du répondant

Sexe	Effectifs	%
Féminin	86	21,5
Masculin	314	78,5
Total	400	100,0

Tableau M2: Répartition des ménages selon le Lien de famille du répondant avec le chef de ménage

Lien avec le chef de ménage	Effectifs	%
Chef de ménage lui-même	277	69,3
Conjoint	70	17,5
Enfant	19	4,8
Parent	8	2,0
Autre lien	18	4,5
Aucun lien	2	0,5
Total	394	98,5
Sans Réponse	6	1,5
	400	100,0

Tableau M3: Répartition des chefs de ménage selon le sexe

Sexe	Effectifs	%
Féminin	12	3,0
Masculin	388	97,0
Total	400	100,0

Tableau M4: Répartition des chefs de ménage selon l'âge

Tranche d'âge	Effectifs	%	% cumulé
de 18 à 24	3	0,8	0,8
de 25 à 34	8	2,0	2,8
de 35 à 44	106	26,5	29,3
de 45 à 54	174	43,5	72,8
de 55 à 64	91	22,8	95,5
de 65 à 74	11	2,8	98,3
75 et plus	7	1,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M5: Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Effectifs	%
Célibataire	5	1,3
Divorcé	1	0,3
Marié	384	96,0
Veuf	10	2,5
Total	400	100,0

Tableau M6: Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectifs	%
Analphabète	235	58,8
Ecole coranique ou préscolaire	27	6,8
Ecole Primaire	100	25,0
Collège	27	6,8
Lycée	9	2,3
Autre	2	0,5
Total	400	100,0

Tableau M7: Répartition des chefs de ménage selon la profession/occupation

Profession/occupation	Effectifs	%
Professions intermédiaires	1	0,3
Employés de type administratif	5	1,3
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	15	3,8
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, sylviculture et pêche	326	81,5
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	29	7,3
Conducteurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage	8	2,0
Professions élémentaires	6	1,5
Femme au foyer	4	1,0
Rentier/retraité	2	0,5
Vieillard	1	0,3
Total	397	99,3
Sans réponse	3	0,8
	400	100,0

Tableau M8: Répartition des chefs de ménage selon la branche d'activité

Branche d'activité	Effectifs	%
Agriculture sylviculture et pêche	321	80,3
Activités de fabrication	6	1,5
Construction	27	6,8
Commerces de gros et de détail, réparation de véhicules	9	2,3

Branche d'activité	Effectifs	%
Transport et entreposage	8	2,0
Hébergement et restauration	1	0,3
Administration et activités d'appui administratif	1	0,3
Administration publique, défense et sécurité sociale obliga	3	0,8
Autres activités de services	3	0,8
Activités des ménages privés	1	0,3
Total Valide	380	95,0
Non concerné	11	2,8
Sans réponse	9	2,3
Total non valide	20	5,0
Total	400	100,0

Tableau M9: Répartition des chefs de ménage selon la situation dans le travail

Situation dans le travail	Effectifs	%
Employé	125	31,3
Indépendant	184	46,0
Employeur	75	18,8
Travailleur familial	1	,3
Autre	5	1,3
Total valide	390	97,5
Non concerné	10	2,5
Total	400	100,0

Tableau M10: Répartition des chefs de ménage selon la fréquence de participation aux dépenses du ménage

Fréquence de participation aux dépenses	Effectifs	%
Souvent	7	1,8
Toujours	386	96,5
Total	393	98,3
Non concerné	7	1,8
Total	400	100,0

Tableau M11: Répartition des chefs de ménage selon la fréquence de participation aux travaux agricoles

Situation dans le travail	Effectifs	%
Jamais/rarement	7	1,8
Souvent	65	16,3
Toujours	328	82,0
Total	400	100,0

Tableau M12: Répartition des ménages selon la taille

Classe de taille	Effectifs	%	% cumulé
de 3 à 5	167	41,8	41,8
de 6 à 8	184	46,0	87,8
de 9 à 11	41	10,3	98,0
12 et plus	8	2,0	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M13: Répartition des ménages selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans

Nombre d'enfants	Effectifs	%	% cumulé
0	252	63,0	63,0
1	113	28,3	91,3
2	29	7,3	98,5
3	5	1,3	99,8
5	1	0,3	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M14: Répartition des ménages selon la superficie bourg

Classe de superficie	Effectifs	%	% cumulé
0 ha	80	20,0	20,0
moins de 1 ha	39	9,8	29,8
de 1 à moins de 2 ha	72	18,0	47,8
de 2 à moins de 3 ha	64	16,0	63,8
de 3 à moins de 4 ha	66	16,5	80,3
de 4 à 5 ha	79	19,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M15: Répartition des ménages selon la superficie irriguée

Classe de superficie	Effectifs	%	% cumulé
0 ha	240	60,0	60,0
moins de 1 ha	43	10,8	70,8
de 1 à moins de 2 ha	50	12,5	83,3
de 2 à moins de 3 ha	36	9,0	92,3
de 3 à moins de 4 ha	13	3,3	95,5
de 4 à 5 ha	18	4,5	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M16: Répartition des ménages selon la superficie totale

Classe de superficie	Effectifs	%	% cumulé
0 ha	4	1,0	1,0
moins de 1 ha	47	11,8	12,8
de 1 à moins de 2 ha	79	19,8	32,5
de 2 à moins de 3 ha	75	18,8	51,3
de 3 à moins de 4 ha	75	18,8	70,0
de 4 à 5 ha	120	30,0	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M17: Répartition des ménages selon le nombre d'arbres fruitiers

Classe de nombre	Effectifs	%	% cumulé
aucun	139	34,8	34,8
de 1 à 9	58	14,5	49,3
de 10 à 19	49	12,3	61,5
de 20 à 39	61	15,3	76,8
de 40 à 59	28	7,0	83,8
de 60 à 99	16	4,0	87,8
de 100 à 199	27	6,8	94,5
200 et plus	22	5,5	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M18: Répartition des ménages selon le nombre de bovins

Classe de nombre	Effectifs	%	% cumulé
aucun	104	26,0	26,0
de 1 à 2	188	47,0	73,0
de 3 à 4	68	17,0	90,0
de 5 à 6	29	7,3	97,3
7 et plus	11	2,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M19: Répartition des ménages selon le nombre d'ovins

Classe de nombre	Effectifs	%	% cumulé
aucun	178	44,5	44,5
de 1 à 9	127	31,8	76,3
de 10 à 19	47	11,8	88,0
de 20 à 29	13	3,3	91,3
de 30 à 39	11	2,8	94,0
de 40 à 49	8	2,0	96,0
50 et plus	16	4,0	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M20: Répartition des ménages selon le nombre d'animaux de trait

Nombre	Effectifs	%	% cumulé
0	113	28,3	28,3
1	226	56,5	84,8
2	46	11,5	96,3
3	9	2,3	98,5
4	4	1,0	99,5
5 et plus	2	0,5	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M21: Répartition des ménages selon le nombre de volaille

Classe de nombre	Effectifs	%	% cumulé
aucun	90	22,5	22,5
de 1 à 4	80	20,0	42,5
de 5 à 9	87	21,8	64,3
de 10 à 14	86	21,5	85,8
de 15 à 19	28	7,0	92,8
20 et plus	29	7,3	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M22: Répartition des ménages selon le nombre de lapins

Classe de nombre	Effectifs	%	% cumulé
aucun	347	86,8	86,8
de 1 à 4	24	6,0	92,8
de 5 à 9	16	4,0	96,8
de 10 à 14	8	2,0	98,8
de 15 à 19	2	0,5	99,3
20 et plus	3	0,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M23: Répartition des ménages selon le nombre de ruches

Nombre	Effectifs	%	% cumulé
0	365	91,3	91,3
1	9	2,3	93,5
2	11	2,8	96,3
3	4	1,0	97,3
4	2	0,5	97,8
5	3	0,8	98,5
6 et plus	6	1,5	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M24: Répartition des ménages selon la fréquence d'occupation dans chacun des groupes d'activité

	Céréaliculture		Maraîchages		Arboriculture		Elevage	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non exercées	35	8,8	304	76,0	160	40,0	65	16,3
Rares/occasionnelles	11	2,8	13	3,3	50	12,5	49	12,3
Secondaires	109	27,3	37	9,3	106	26,5	211	52,8
Principales	245	61,3	46	11,5	84	21,0	75	18,8
Total	400	100	400	100	400	100	400	100

Tableau M25: Répartition des ménages selon le nombre de membres participant dans la céréaliculture

Nombre de participants	Effectifs	%	% valide	% cumulé
0	3	0,8	0,8	0,8
1	43	10,8	11,8	12,6
2	94	23,5	25,8	38,4
3	141	35,3	38,6	77,0
4	64	16,0	17,5	94,5
5	14	3,5	3,8	98,4
6	5	1,3	1,4	99,7
7	1	0,3	0,3	100,0
Total valide	365	91,3	100,0	
Non concerné	35	8,8		
Total	400	100,0		

Tableau M26: Répartition des ménages selon le nombre de membres participant dans les maraîchages

Nombre de participants	Effectifs	%	%	%cumulé
0	1	0,3	1,0	1,0
1	12	3,0	12,5	13,5
2	15	3,8	15,6	29,2
3	40	10,0	41,7	70,8
4	17	4,3	17,7	88,5
5	7	1,8	7,3	95,8
6	3	0,8	3,1	99,0
8	1	0,3	1,0	100,0
Total valide	96	24,0	100,0	
Non concerné	304	76,0		
Total	400	100,0		

Tableau M27: Répartition des ménages selon le nombre de membres participant dans l'arboriculture

Nombre de participants	Effectifs	%	%valide	%cumulé
0	1	0,3	0,4	0,4
1	52	13,0	21,7	22,1
2	53	13,3	22,1	44,2
3	91	22,8	37,9	82,1
4	31	7,8	12,9	95,0
5	9	2,3	3,8	98,8
6	2	0,5	0,8	99,6
8	1	0,3	0,4	100,0
Total valide	240	60,0	100,0	
Non concerné	160	40,0		
Total	400	100,0		

Tableau M28: Répartition des ménages selon le nombre de membres participant dans l'élevage

Nombre de participants	Effectifs	%	%valide	%cumulé
1	39	9,8	11,6	11,6
2	138	34,5	41,2	52,8
3	95	23,8	28,4	81,2
4	45	11,3	13,4	94,6
5	15	3,8	4,5	99,1
6	2	0,5	0,6	99,7
7	1	0,3	0,3	100,0
Total valide	335	83,8	100,0	
Non concerné	65	16,3		
Total	400	100,0		

Tableau M29: Répartition des ménages selon la fréquence d'utilisation des moyens de production

Moyen de production	Jamais/rarement		Souvent		Toujours	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Charrue	243	60,8	84	21,0	73	18,3
Mécanisation pour les sols	61	15,3	109	27,3	230	57,5
Mécanisation des moissons	167	41,8	80	20,0	153	38,3
Engrais	108	27,0	144	36,0	148	37,0
Produits phytosanitaires	150	37,5	122	30,5	128	32,0
Motopompes	298	74,5	56	14,0	46	11,5
Salariat	291	72,8	72	18,0	37	9,3

Tableau M30: Répartition des ménages selon le nombre de groupes d'activités exercées

Nombre de groupes	Effectifs	%	%cumulé
1	33	8,3	8,3
2	145	36,3	44,5
3	175	43,8	88,3
4	47	11,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M31: Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation

Nombre de pièces	Effectifs	%	%cumulé
1	11	2,8	2,8
2	97	24,3	27,0
3	145	36,3	63,3
de 4 à 5	111	27,8	91,0
de 6 à 7	27	6,8	97,8
8 et plus	9	2,3	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M32: Répartition des ménages selon le type de construction dominant du logement

Type de construction	Effectifs	%
Dur	124	31,0
Pisé	154	38,5
Bidonville	14	3,5
Mixte	100	25,0
Autre type	8	2,0
Total	400	100,0

Tableau M33: Répartition des ménages selon leur équipement ou non en commodités suivantes

Commodités	Non équipé		Equipé	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Electricité	29	7,3	371	92,8
Eau courante	227	56,8	173	43,3
Toilettes	31	7,8	369	92,3
Salle de bain	197	49,3	203	50,8
Poste de télévision	23	5,8	377	94,3
Récepteur satellitaire	99	24,8	301	75,3
Lecteur de DVD	279	69,8	121	30,3
Ordinateur	375	93,8	25	6,3
Réfrigérateur	75	18,8	325	81,3
Cuisinière	100	25,0	300	75,0
Téléphone fixe	382	95,5	18	4,5
Radiocassette	257	64,3	143	35,8

Tableau M34: Répartition des ménages selon le nombre de téléphones portables

Nombre de téléphones	Effectifs	%	% cumulé
0	29	7,3	7,5
1	159	39,8	48,5
2	111	27,8	77,1
3	49	12,3	89,7
de 4 à 5	36	9,0	99,0
6 et plus	4	1,0	100,0
Total	388	97,0	
Sans réponse	12	3,0	
	400	100,0	

Tableau M35: Répartition des ménages selon la distance à la route goudronnée

Classe de distance	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 km	183	45,8	45,8
de 1 à 2 km	72	18,0	63,8
de 2 à moins de 4 km	96	24,0	87,8
de 4 à moins de 6 km	27	6,8	94,5
de 6 à moins de 10 km	13	3,3	97,8
de 10 à moins de 20 km	8	2,0	99,8
de 30 à moins de 40 km	1	0,3	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M36: Répartition des ménages selon la distance à l'école primaire

Classe de distance	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 km	194	48,5	48,5
de 1 à 2 km	88	22,0	70,5
de 2 à moins de 4 km	78	19,5	90,0
de 4 à moins de 6 km	24	6,0	96,0
de 6 à moins de 10 km	14	3,5	99,5
de 10 à moins de 20 km	2	0,5	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M37: Répartition des ménages selon la distance au collège

Classe de distance	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 km	29	7,3	7,3
de 1 à 2 km	26	6,5	13,8
de 2 à moins de 4 km	98	24,5	38,3
de 4 à moins de 6 km	44	11,0	49,3
de 6 à moins de 10 km	71	17,8	67,0
de 10 à moins de 20 km	116	29,0	96,0
de 20 à moins de 30 km	9	2,3	98,3
de 30 à moins de 40 km	5	1,3	99,5
de 40 à moins de 50 km	1	0,3	99,8
50 km et plus	1	0,3	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M38: Répartition des ménages selon la distance au lycée

Classe de distance	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 km	11	2,8	2,8
de 1 à 2 km	8	2,0	4,8
de 2 à moins de 4 km	58	14,5	19,3
de 4 à moins de 6 km	36	9,0	28,3
de 6 à moins de 10 km	53	13,3	41,5
de 10 à moins de 20 km	129	32,3	73,8
de 20 à moins de 30 km	24	6,0	79,8
de 30 à moins de 40 km	29	7,3	87,0
de 40 à moins de 50 km	23	5,8	92,8
50 km et plus	29	7,3	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M39: Répartition des ménages selon la distance au centre de santé

Classe de distance	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 km	25	6,3	6,3
de 1 à 2 km	19	4,8	11,0
de 2 à moins de 4 km	95	23,8	34,8
de 4 à moins de 6 km	51	12,8	47,5
de 6 à moins de 10 km	110	27,5	75,0
de 10 à moins de 20 km	75	18,8	93,8
de 20 à moins de 30 km	4	1,0	94,8
de 30 à moins de 40 km	8	2,0	96,8
de 40 à moins de 50 km	1	0,3	97,0
50 km et plus	12	3,0	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M40: Répartition des ménages selon la principale source de revenu

Principale source	Effectifs	%
Activité agricole familiale	220	55,0
Activité agricole salariale	93	23,3
Activité non agricole indépendante	16	4,0
Activité non agricole salariale	53	13,3
Transferts sociaux (pension de retraite, etc)	4	1,0
Rentes/biens (loyers etc)	5	1,3
Virements de fonds privés (aide familiale etc)	5	1,3
Total	396	99,0
Sans réponse	4	1,0
	400	100,0

Tableau M41: Répartition des ménages selon la dépense courante en DH par semaine

Classe de dépense	Effectifs	%	% cumulé
moins de 100	4	1,0	1,0
de 100 à 199	80	20,0	21,0
de 200 à 299	134	33,5	54,5
de 300 à 399	104	26,0	80,5
de 400 à 499	34	8,5	89,0
de 500 à 599	29	7,3	96,3
600 et plus	15	3,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M42: Répartition des ménages selon le nombre d'adhérents à un régime d'assurance maladie

Nombre d'adhérents	Effectifs	%	% cumulé
0	253	63,3	63,3
1	14	3,5	66,8
2	23	5,8	72,5
3	22	5,5	78,0
4	24	6,0	84,0
5	36	9,0	93,0
6	21	5,3	98,3
7	4	1,0	99,3
9	3	0,8	100,0
Total	400	100,0	

Tableau M43: Répartition des ménages selon le nombre d'enfants bénéficiaires du programme "Tayssir"

Nombre d'enfants	Effectifs	%	% valide	% cumulé
0	252	63,0	64,8	64,8
1	63	15,8	16,2	81,0
2	52	13,0	13,4	94,3
3	21	5,3	5,4	99,7
4	1	0,3	0,3	100,0
Total valide	389	97,3	100,0	
Sans réponse	11	2,8		
Total	400	100,0		

Tableau M44: Valeurs caractéristiques des variables concernant les ménages

Variable	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Age du chef de ménage	400	19	98	49,73	9,579
Taille du ménage	400	3	17	6,19	2,008
Nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans	400	0	5	0,48	0,722
Superficie des terres bour	400	0,00	5,00	2,0286	1,70336
Superficie des terres irriguées	400	0,00	5,00	0,6625	1,14969
Superficie totale	400	0,00	5,00	2,6911	1,59427
Nombre d'arbres fruitiers	400	0	800	40,62	96,333
Nombre de bovins	400	0	12	1,97	1,951
Nombre d'ovins-caprins	400	0	250	8,94	24,883
Nombre d'animaux de trait	400	0	7	0,93	0,839
Nombre de volaille	400	0	50	6,95	6,851
Nombre de lapins	400	0	30	0,88	3,023
Nombre de ruches	400	0	20	0,35	1,768
Nombre des membres du ménage participant dans la céréaliculture	365	0	7	2,79	1,121
Nombre des membres du ménage participant dans les maraîchages	96	0	8	3,03	1,333
Nombre des membres du ménage participant dans l'arboriculture	240	0	8	2,58	1,190
Nombre des membres du ménage participant dans l'élevage	335	1	7	2,61	1,069
Nombre de pièces d'habitation du ménage	400	1	12	3,41	1,474
Nombre total de téléphones portables du ménage	388	0	8	1,83	1,260
Distance du ménage à la plus proche route goudronnée	399	0,00	30,00	1,7636	2,63693

Variable	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Distance du ménage à la plus proche école primaire	400	0,00	12,00	1,4765	1,72185
Distance du ménage au plus proche collège	400	0,05	54,00	7,4021	6,46557
Distance du ménage au plus proche lycée	400	0,05	70,00	16,0621	15,49418
Distance du ménage au plus proche centre de santé	400	0,10	70,00	8,2179	10,24455
Montant des dépenses courantes du ménage par semaine	400	25	1000	276,01	136,626
Nombre de membres de ménages adhérant à un régime d'assurance maladie	400	0	9	1,46	2,201
Nombre d'enfants faisant bénéficier le ménage du programme "Tayssir"	389	0	4	0,60	0,930

Tableau M45: Répartition des membres de ménage selon le Sexe

Sexe	Effectifs	%
Féminin	1055	46,3
Masculin	1226	53,7
Total	2281	100,0

Tableau M46: Répartition des membres de ménage selon l'âge

Tranche d'âge	Effectifs	%	% cumulé
de 5 à 8	175	7,7	7,7
de 9 à 11	201	8,8	16,5
de 12 à 14	251	11,0	27,5
de 15 à 17	323	14,2	41,6
de 18 à 24	271	11,9	53,5
de 25 à 34	235	10,3	63,8
de 35 à 44	306	13,4	77,2
de 45 à 54	293	12,8	90,1
de 55 à 64	131	5,7	95,8
de 65 à 74	48	2,1	97,9
75 et plus	47	2,1	100,0
Total	2281	100,0	

Tableau M47: Répartition des membres de ménage selon le lien de parenté avec le chef du ménage

Lien avec le chef de ménage	Effectifs	%
Chef du ménage lui même	400	17,5
Conjoint	384	16,8
Enfant	1252	54,9
Parent	93	4,1
Autre lien	114	5,0
Aucun lien	38	1,7
Total	2281	100,0

Tableau M48: Répartition des membres de ménage selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Effectifs	%
Célibataire	329	14,4
Divorcé	7	0,3
Marié	946	41,5
Jeune	949	41,6
Veuf	50	2,2
Total	2281	100,0

Tableau M49: Répartition des membres de ménage selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectifs	%
Analphabète	788	34,5
Ecole coranique ou préscolaire	51	2,2
Programme d'alphabétisation	8	0,4
Ecole Primaire	869	38,1
Collège	429	18,8
Lycée	102	4,5
Autre	34	1,5
Total	2281	100,0

Tableau M50: Répartition des membres de ménage selon la profession/occupation

Profession/occupation	Effectifs	%
Professions intellectuelles et scientifiques	3	0,1
Professions intermédiaires	3	0,1
Employés de type administratif	5	0,2
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	27	1,2
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, sylviculture et pêche	506	22,2
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	67	2,9
Conducteurs d'installation et de machines, et ouvriers de l'assemblage	12	0,5
Professions élémentaires	16	0,7
Chômeur	185	8,1
Femme au foyer	538	23,6
Elève/Étudiant	758	33,2
Rentier/retraité	2	0,1
Malade/infirmes	7	0,3
Vieillard	63	2,8
Jeune	79	3,5
Total valide	2271	99,6
Sans réponse	10	0,4
Total	2281	100,0

Tableau M51: Répartition des membres de ménage selon la branche d'activité

Branche d'activité	Effectifs	%
Agriculture sylviculture et pêche	489	21,4
Activités de fabrication	12	0,5
Construction	63	2,8
Commerces de gros et de détail, réparation de véhicules	20	0,9
Transport et entreposage	10	0,4
Hébergement et restauration	1	0,0
Administration et activités d'appui administratif	3	0,1
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	3	0,1
Education	3	0,1
Autres activités de services	4	0,2
Activités des ménages privés	1	0,0

Branche d'activité	Effectifs	%
Total valide	609	26,7
Non concerné	1652	72,4
Sans réponse	20	0,9
Total	2281	100,0

Tableau M52: Répartition des membres de ménage selon la situation dans le travail

Situation dans le travail	Effectifs	%
Employé	250	11,0
Indépendant	220	9,6
Employeur	77	3,4
Travailleur familial	71	3,1
Autre	7	0,3
Total	625	27,4
Non concerné	1653	72,5
Sans réponse	3	0,1
Total	2281	100,0

Tableau M53: Répartition des membres de ménage selon la fréquence de participation aux dépenses du ménage

Fréquence	Effectifs	%
Jamais/rarement	33	1,4
Souvent	97	4,3
Toujours	448	19,6
Total valide	578	25,3
Non concerné	1701	74,6
Sans réponse	2	0,1
Total	2281	100,0

Tableau M54: Répartition des membres de ménage selon la fréquence de participation aux travaux agricoles

Fréquence	Effectifs	%
Jamais/rarement	682	29,9
Souvent	871	38,2
Toujours	722	31,7
Total valide	2275	99,7
Non concerné	3	0,1
Sans réponse	3	0,1
Total	2281	100,0

Tableau M55: Répartition des membres de ménage selon la région

Région administrative	Effectifs	%
Souss-Massa-Draa	587	25,7
Rharb-Chrarda-Béni Hssen	575	25,2
Chaouia-Ouardigha	547	24,0
Marrakech-Tensift-Al Haouz	572	25,1
Total	2281	100,0

Tableau M56: Répartition des membres de ménage selon la province

Province	Effectifs	%
Al Haouz	131	5,7
Benslimane	210	9,2
Berrechid	99	4,3
Inezgane-Ait melloul	121	5,3
Kalâa Sraghna	329	14,4
Kénitra	114	5,0
Marrakech	112	4,9
Settat	238	10,4
Sidi Kacem	356	15,6
Sidi Slimane	105	4,6
Taroudant	466	20,4
Total	2281	100,0

Tableau M57: Répartition des membres de ménage selon la strate de milieu

Strate de milieu	Effectifs	%
Irrigation et plaine	450	19,7
Irrigation et relief mixte	455	19,9
Non irrigation et plaine	428	18,8
Non irrigation et relief mixte	453	19,9
Montagne	495	21,7
Total	2281	100,0

Tableau M58: Répartition des membres de ménage selon la commune d'enquête

Commune	Effectifs	%
Agadir-Melloul	121	5,3
Ascaoune	127	5,6
Azghar	105	4,6
Bir Taleb	122	5,3
Eddir	118	5,2
El faid	110	4,8
Errafiaa	111	4,9
Laghnimiyine	99	4,3
Mograne	114	5,0
Oulad Said	125	5,5
Oulad Yahia Louta	104	4,6
Ouled Khallouf	103	4,5
Sâada	112	4,9
Selfat	103	4,5
Sidi bettache	106	4,6
Sidi El Aidi	113	5,0
Sidi El Hattab	115	5,0
Temsia14	111	4,9
Tighdiouine	131	5,7
Zagota	131	5,7
Total	2281	100,0

ANNEXE N° 6. RESULTATS SUR LES VARIABLES DU QUESTIONNAIRE-ENFANT

Tableau E1: Répartition des enfants travailleurs selon le sexe

Sexe	Effectifs	%
Féminin	201	40,9
Masculin	291	59,1
Total	492	100,0

Tableau E2: Répartition des enfants travailleurs selon l'âge

Tranche d'âge	Effectifs	%	% cumulé
de 6 à moins de 9 ans	20	4,1	4,1
de 9 à moins de 12 ans	50	10,2	14,2
de 12 à moins de 15 ans	143	29,1	43,3
de 15 à moins de 18 ans	279	56,7	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E3: Répartition des enfants travailleurs selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté	Effectifs	%
Enfant	452	92,1
Autre lien	37	7,5
Aucun lien	2	0,4
Total	491	100,0

Tableau E4: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectifs	%
Analphabète	8	1,6
Ecole coranique ou préscolaire	3	0,6
Programme d'alphabétisation	2	0,4
Ecole Primaire	219	44,5
Collège	210	42,7
Lycée	49	10,0
Autre	1	0,2
Total	492	100,0

Tableau E5: Répartition des enfants travailleurs selon la profession/occupation

Profession/occupation	Effectifs	%
Professions intellectuelles et scientifiques	1	0,2
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	2	0,4
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, sylviculture et pêche	34	6,9
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	1	0,2
Chômeur	84	17,1
Femme au foyer	26	5,3
Elève/Étudiant	318	64,9
Malade/infirmes	1	0,2
Jeune	23	4,7
Total	490	100,0

Tableau E6: Répartition des enfants travailleurs selon la branche d'activité

Branche d'activité	Effectifs	%
Agriculture sylviculture et Pêche	31	93,9
Autre	2	6,1
Total	33	100,0

Tableau E7: Répartition des enfants travailleurs selon la situation dans le travail

Situation dans le travail	Effectifs	%
Employé	19	52,8
Indépendant	1	2,8
Travailleur familial	15	41,7
Autre	1	2,8
Total	36	100,0

Tableau E8: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence de participation aux dépenses des ménages et aux activités agricoles

Fréquence de participation	Dépenses des ménages		Activités agricoles	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Jamais/rarement	8	30,8	0	0
Souvent	16	61,5	403	81,9
Toujours	2	7,7	89	18,1
Total	26	100,0	492	100,0

Tableau E9: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre d'enfants actifs dans le ménage

Nombre d'enfants	Effectifs	%	% cumulé
1	316	64,2	64,2
2	152	30,9	95,1
3	24	4,9	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E10: Répartition des enfants travailleurs selon la qualité du répondant au questionnaire-enfant

Qualité du répondant	Effectifs	%
Enfant seul	48	9,8
Enfant accompagné	116	23,6
Père	237	48,2
Mère	41	8,3
Frère/sœur	22	4,5
Oncle/tante	20	4,1
Grand-père	7	1,4
Autre	1	0,2
Total	492	100,0

Tableau E11: Répartition des enfants travailleurs selon la situation scolaire actuelle

Situation scolaire	Effectifs	%
Fréquente une institution scolaire	311	63,2
Fréquente une institution de formation professionnelle	9	1,8
Ne fréquente plus d'institution	162	32,9
N'a jamais fréquenté d'institution scolaire	10	2,0
Total	492	100,0

Tableau E12: Répartition des enfants travailleurs actuellement scolarisés selon l'âge d'entrée à l'école

Age	Effectifs	%	% cumulé
4	2	0,6	0,6
5	9	2,8	3,4
6	188	58,9	62,4
7	112	35,1	97,5
8	5	1,6	99,1
9	2	0,6	99,7
13	1	0,3	100,0
Total	319	100,0	

Tableau E13: Répartition des enfants travailleurs actuellement scolarisés selon nombre d'années d'étude

Nombre d'années	Effectifs	%	% cumulé
de 0 à 2	24	7,5	7,5
de 3 à 4	28	8,8	16,3
de 5 à 6	71	22,3	38,6
de 7 à 8	85	26,6	65,2
de 9 à 10	88	27,6	92,8
11 et plus	23	7,2	100,0
Total	319	100,0	12,5

Tableau E14: Répartition des enfants travailleurs ayant abandonné l'école selon la raison d'abandon scolaire

Raison d'abandon	Effectifs	%
Travail non rémunéré pour le ménage	2	1,3
aider aux tâches ménagères	6	3,9
Autre	2	1,3
Handicap/maladie	6	3,9
Pas d'école ou trop éloignée	36	23,2
Ne peut pas payer les frais de scolarité	29	18,7
Famille ne permet pas la scolarisation	4	2,6
Pas d'intérêt pour les études	52	33,5
Education considérée inutile	11	7,1
Insécurité à l'école	2	1,3
Apprendre un métier	5	3,2
Total	155	100,0

Tableau E15: Répartition des enfants travailleurs ayant abandonné selon l'âge d'entrée à l'école

Age	Effectifs	%	% cumulé
4	1	0,6	0,6
5	1	0,6	1,3
6	89	56,3	57,6
7	65	41,1	98,7
8	1	0,6	99,4
12	1	0,6	100,0
Total	158	100,0	

Tableau E16: Répartition des enfants travailleurs ayant abandonné l'école selon l'âge d'abandon

Age	Effectifs	%	% cumulé
7	1	0,7	0,7
8	2	1,3	2,0
9	3	2,0	4,0
10	5	3,4	7,4
11	6	4,0	11,4
12	36	24,2	35,6
13	31	20,8	56,4
14	25	16,8	73,2
15	26	17,4	90,6
16	10	6,7	97,3
17	4	2,7	100,0
Total	149	100,0	

Tableau E17: Répartition des enfants travailleurs ayant abandonné l'école selon le nombre d'années d'étude après l'abandon

Nombre d'années	Effectifs	%	% cumulé
de 1 à 2	4	2,7	2,7
de 3 à 4	10	6,7	9,4
de 5 à 6	54	36,2	45,6
de 7 à 8	53	35,6	81,2
de 9 à 10	25	16,8	98,0
11 et plus	3	2,0	100,0
Total	149	100,0	

Tableau E18: Répartition des enfants travailleurs n'ayant jamais été scolarisés selon la raison de non scolarisation

Raison de non scolarisation	Effectifs	%
Handicap/maladie	1	10,0
Pas d'école/trop éloignée	5	50,0
Famille ne permet pas la scolarisation	1	10,0
Pas d'intérêt pour les études	3	30,0
Total	10	100,0

Tableau E19: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence de travail dans les activités agricoles

Fréquence de travail	Effectifs	%
Permanent à plein temps	108	22,2
Permanent à temps partiel	115	23,7
Saisonnier	75	15,4
Occasionnel	187	38,5
Autre	1	0,2
Total	486	100,0

Tableau E20: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence de participation dans les groupes de céréales, maraîchage, arboriculture et élevage

Fréquence de participation	Céréales		Maraîchage		Arboriculture		Elevage	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Permanent à plein temps	35	7,1	16	3,3	23	4,7	86	17,5
Permanent à temps partiel	23	4,7	8	1,6	13	2,6	126	25,6
Saisonnier	124	25,2	44	8,9	118	24,0	4	0,8
Occasionnel	51	10,4	17	3,5	54	11,0	155	31,5
Jamais	259	52,6	407	82,7	284	57,7	121	24,6
Total	492	100,0	492	100,0	492	100,0	492	100,0

Tableau E21: Répartition des enfants travailleurs selon le statut professionnel dans les groupes de céréales, maraîchage, arboriculture et élevage

Statut professionnel	Céréales		Maraîchage		Arboriculture		Elevage	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aide familial	219	94,0	82	96,5	194	93,3	369	99,5
Salarié	13	5,6	3	3,5	14	6,7	0	0
Autre	1	0,4	0	0	0	0	2	0,5
Total	233	100,0	85	100,0	208	100,0	371	100,0

Tableau E22: Répartition des enfants travailleurs selon le principal employeur dans les groupes de céréales, maraîchage, arboriculture et élevage

Principal employeur	Céréales		Maraîchage		Arboriculture		Elevage	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Le ménage	219	94,0	82	96,5	194	93,3	370	100,0
Un employeur ou plus	7	3,0	3	3,5	9	4,3	0	0
Ménage et employeur(s)	7	3,0	0	0	5	2,4	0	0
Total	233	100,0	85	100,0	208	100,0	370	100,0

Tableau E23: Répartition des enfants travailleurs dans la céréaliculture selon la durée totale de travail par an (en heures)

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 100 h	125	53,9	53,9
de 100 à moins de 200	45	19,4	73,3
de 200 à moins de 400	38	16,4	89,7
de 400 à moins de 600	9	3,9	93,5
de 600 à moins de 800	7	3,0	96,6
de 800 à moins de 1000	3	1,3	97,8
1000 et plus	5	2,2	100,0
Total	232	100,0	

Tableau E24: Répartition des enfants travailleurs dans les cultures céréalières selon le nombre de tâches effectuées

Nombre de tâches	Effectifs	%	% cumulé
0	260	52,8	52,8
1	101	20,5	73,4
2	78	15,9	89,2
3	35	7,1	96,3
4	18	3,7	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E25: Répartition des enfants travailleurs dans le maraîchage selon la durée totale de travail par an (en heures)

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 100 h	42	50,6	50,6
de 100 à moins de 200	17	20,5	71,1
de 200 à moins de 400	12	14,5	85,5
de 400 à moins de 600	3	3,6	89,2
de 600 à moins de 1000	3	3,6	92,8
1000 et plus	6	7,2	100,0
Total	83	100,0	

Tableau E26: Répartition des enfants travailleurs dans le maraîchage selon le nombre de tâches effectuées

Nombre de tâches	Effectifs	%	% cumulé
0	409	83,1	83,1
1	40	8,1	91,3
2	24	4,9	96,1
3	10	2,0	98,2
4	9	1,8	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E27: Répartition des enfants travailleurs dans l'arboriculture selon la durée totale de travail par an (en heures)

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 100 h	144	69,9	69,9
de 100 à moins de 200	26	12,6	82,5
de 200 à moins de 400	23	11,2	93,7
de 400 à moins de 600	5	2,4	96,1
de 600 à moins de 1000	6	2,9	99,0
1000 et plus	2	1,0	100,0
Total	206	100,0	

Tableau E28: Répartition des enfants travailleurs dans l'arboriculture selon nombre de tâches effectuées

Nombre de tâches	Effectifs	%	% cumulé
0	286	58,1	58,1
1	130	26,4	84,6
2	59	12,0	96,5
3	10	2,0	98,6
4	7	1,4	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E29: Répartition des enfants travailleurs dans l'élevage selon durée totale de travail par an (en heures)

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 100 h	59	16,0	16,0
de 100 à moins de 200	61	16,5	32,5
de 200 à moins de 400	75	20,3	52,8
de 400 à moins de 600	46	12,5	65,3

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
de 600 à moins de 800	40	10,8	76,2
de 800 à moins de 1000	29	7,9	84,0
de 1000 à moins de 1500	22	6,0	90,0
de 1500 à moins de 2000	18	4,9	94,9
de 2000 à moins de 3000	14	3,8	98,6
3000 et plus	5	1,4	100,0
Total	369	100,0	

Tableau E30: Répartition des enfants travailleurs dans l'élevage selon nombre de tâches effectuées

Nombre de tâches	Effectifs	%	% cumulé
0	123	25,0	25,0
1	134	27,2	52,2
2	162	32,9	85,2
3	71	14,4	99,6
4	2	0,4	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E31: Répartition des enfants travailleurs selon la durée totale de travail par an dans toutes les activités agricoles (en heures)

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 100 h	92	18,7	18,7
de 100 à moins de 200	81	16,5	35,2
de 200 à moins de 400	87	17,7	52,8
de 400 à moins de 600	61	12,4	65,2
de 600 à moins de 800	38	7,7	73,0
de 800 à moins de 1000	40	8,1	81,1
de 1000 à moins de 1500	39	7,9	89,0
de 1500 à moins de 2000	24	4,9	93,9
de 2000 à moins de 3000	23	4,7	98,6
3000 et plus	7	1,4	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E32: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre total de tâches effectués dans toutes les activités agricoles

Nombre de tâches	Effectifs	%	% cumulé
1	84	17,1	17,1
2	122	24,8	41,9
3	107	21,7	63,6
4	82	16,7	80,3
5	43	8,7	89,0
6	27	5,5	94,5
7	11	2,2	96,7
8	9	1,8	98,6
9	3	0,6	99,2
10	3	0,6	99,8
13	1	0,2	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E33: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence d'utilisation des moyens de protection et du travail de nuit

Fréquence	Utilisation de moyens de protection		Travail de nuit	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Jamais	444	90,2	113	23,0
Quelques fois	36	7,3	3	0,6
Fréquemment	11	2,2	362	73,6
Toujours	1	0,2	14	2,8
Total	492	100,0	492	100,0

Tableau E33 bis: Répartition des enfants travailleurs selon le lieu de travail le plus fréquent

Lieu de travail	Effectifs	%
Local fermé	113	23,0
Dans des serres	3	0,6
En plein champ	362	73,6
Dans une plantation ou verger	14	2,8
Total	492	100,0

Tableau E34: Répartition des enfants travailleurs selon le bénéfice des avantages suivants

Avantage	Non		Oui		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Repos hebdomadaire	331	67,3	161	32,7	492	100,0
Congé annuel	423	86,3	67	13,7	490	100,0
Frais médicaux	7	1,4	483	98,6	490	100,0
Dépenses scolaires	168	34,1	324	65,9	492	100,0
Logement	1	0,2	489	99,8	490	100,0
Nourriture	0	0	490	100,0	490	100,0
Vêtements	4	0,8	488	99,2	492	100,0
Transport	18	3,7	472	96,3	490	100,0
Autre	460	93,9	30	6,1	490	100,0

Tableau E35: Répartition des enfants travailleurs selon la durée du trajet au travail

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 10 mn	116	23,6	23,6
de 10 à moins de 20 mn	142	28,9	52,4
de 20 à moins de 30 mn	34	6,9	59,3
de 30 à moins de 60 mn	125	25,4	84,8
de 60 à moins de 90 mn	57	11,6	96,3
de 90 à moins de 120 mn	11	2,2	98,6
120 mn et plus	7	1,4	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E36: Répartition des enfants travailleurs selon la durée du trajet à l'école

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 10 mn	20	6,3	6,3
de 10 à moins de 20 mn	72	22,5	28,8
de 20 à moins de 30 mn	29	9,1	37,8
de 30 à moins de 60 mn	115	35,9	73,8
de 60 à moins de 90 mn	60	18,8	92,5
de 90 à moins de 120 mn	7	2,2	94,7
120 mn et plus	17	5,3	100,0
Total	320	100,0	

Tableau E37: Répartition des enfants travailleurs selon le moyen de transport utilisé pour aller au travail et à l'école

Moyen de transport	Au travail		A l'école	
	Effectifs	%	Effectifs	%
A pieds	458	93,1	188	58,0
Bicyclette	1	0,2	30	9,3
Motocyclette	1	0,2	7	2,2
Transport en commun	10	2,0	74	22,8
Autre	22	4,5	25	7,7
Total	492	100,0	324	100,0

Tableau E38: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence d'exercice des tâches domestiques

Fréquence	Effectifs	%
Jamais	96	19,5
Quelques fois	237	48,2
Fréquemment	67	13,6
Toujours	92	18,7
Total	492	100,0

Tableau E39: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence d'exercice des groupes de tâches domestiques

Groupe de tâche domestique	Fréquence				Total
	Jamais/rarement	Quelques fois	Fréquemment	Toujours	
Recherche d'eau/bois	65,2	19,3	9,8	5,7	100,0
Préparation des repas/vaisselle	62,4	14,2	10,4	13,0	100,0
Lessive/nettoyage	60,8	15,2	11,2	12,8	100,0
Courses/souk	60,0	21,1	14,8	4,1	100,0
Garde	87,4	8,5	2,6	1,4	100,0
Entretien & réparation	92,3	6,1	1,2	0,4	100,0

Tableau E40: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de fatigue par groupe de tâches domestiques

Groupe de tâche domestique	Nombre	Niveau de fatigue				Total
		Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	
Recherche d'eau/bois	171	38,6	40,4	18,1	2,9	100,0
Préparation des repas/vaisselle	180	35,0	48,9	15,0	1,1	100,0

Groupe de tâche domestique	Nombre	Niveau de fatigue				Total
		Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	
Lessive/nettoyage	189	27,5	49,2	21,7	1,6	100,0
Courses/souk	189	52,9	31,2	15,3	0,5	100,0
Garde	61	26,2	47,5	26,2	0,0	100,0
Entretien & réparation	37	54,1	29,7	13,5	2,7	100,0

Tableau E41: Répartition des enfants travailleurs selon la durée de la recherche d'eau/bois par jour

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	70	41,7	41,7
de 1 à moins de 2 h	75	44,6	86,3
de 2 à moins de 3 h	16	9,5	95,8
de 3 à moins de 4 h	3	1,8	97,6
5 h et plus	4	2,4	100,0
Total	168	100,0	

Tableau E42: Répartition des enfants travailleurs selon la durée de préparation de repas/vaisselle par jour

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	27	14,9	14,9
de 1 à moins de 2 h	104	57,5	72,4
de 2 à moins de 3 h	44	24,3	96,7
de 3 à moins de 4 h	4	2,2	98,9
de 6 à moins de 8 h	1	0,6	99,4
5 h et plus	1	0,6	100,0
Total	181	100,0	

Tableau E43: Répartition des enfants travailleurs selon la durée de la tâche de lessive/nettoyage par jour

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	20	10,4	10,4
de 1 à moins de 2 h	99	51,6	62,0
de 2 à moins de 3 h	61	31,8	93,8
de 3 à moins de 4 h	9	4,7	98,4
de 6 à moins de 8 h	2	1,0	99,5
5 h et plus	1	0,5	100,0
Total	192	100,0	

Tableau E44: Répartition des enfants travailleurs selon la durée de la tâche de courses/souk par jour

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	79	40,9	40,9
de 1 à moins de 2 h	55	28,5	69,4
de 2 à moins de 3 h	32	16,6	86,0
de 3 à moins de 4 h	10	5,2	91,2
de 6 à moins de 8 h	9	4,7	95,9
5 h et plus	8	4,1	100,0
Total	193	100,0	

Tableau E45: Répartition des enfants travailleurs selon la durée de la tâche de garde par jour

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	4	6,7	6,7
de 1 à moins de 2 h	28	46,7	53,3
de 2 à moins de 3 h	20	33,3	86,7
de 3 à moins de 4 h	3	5,0	91,7
de 6 à moins de 8 h	3	5,0	96,7
5 h et plus	2	3,3	100,0
Total	60	100,0	

Tableau E46: Répartition des enfants travailleurs selon la durée de la tâche d'entretien/réparation par jour

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	9	25,7	25,7
de 1 à moins de 2 h	19	54,3	80,0
de 2 à moins de 3 h	6	17,1	97,1
5 h et plus	1	2,9	100,0
Total	35	100,0	

Tableau E47: Répartition des enfants travailleurs selon la durée totale des tâches domestiques exercées par jour (en heures)

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
moins de 1 h	58	14,8	14,8
de 1 à moins de 2 h	86	22,0	36,8
de 2 à moins de 4 h	143	36,6	73,4
de 4 à moins de 6 h	69	17,6	91,0

Classe de durée	Effectifs	%	% cumulé
de 6 à moins de 8 h	26	6,6	97,7
de 8 à moins de 10 h	8	2,0	99,7
10 h et plus	1	0,3	100,0
Total	391	100,0	

Tableau E48: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre total de tâches domestiques exercées

Nombre de tâches	Effectifs	%	% cumulé
0	101	20,5	20,5
1	112	22,8	43,3
2	162	32,9	76,2
3	83	16,9	93,1
4	26	5,3	98,4
5	8	1,6	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E49: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre de maladies et blessures durant l'année écoulée

Nombre de maladies/blessure	Effectifs	%	% cumulé
0	175	35,6	35,6
1	151	30,7	66,3
2	89	18,1	84,3
3	40	8,1	92,5
4	19	3,9	96,3
5	14	2,8	99,2
6 et plus	4	0,8	100,0
Total	492	100,0	

Tableau E50: Répartition des enfants travailleurs selon la nature de la dernière maladie ou blessure

Nature de maladie ou blessure	Effectifs	%
Allergie	13	4,2
Amnésie	1	0,3
Amygdalectomie	1	0,3
Angines	65	20,9
Aveugle d'un œil	1	0,3
Blessure	8	2,6

Nature de maladie ou blessure	Effectifs	%
Boutons	2	0,6
Diabète	1	0,3
Douleur au ventre	5	1,6
Eczéma	1	0,3
Entorse de la main	1	0,3
Fatigue générale	1	0,3
Fibrome	1	0,3
Fièvre	74	23,8
Fracture	3	1,0
Gale	2	0,6
Grippe	29	9,3
Hémorroïdes	1	0,3
Hypertension	1	0,3
Ictère	1	0,3
Intoxication	1	0,3
Jaunisse	1	0,3
Mal à la jambe	1	0,3
Mal au cœur	1	0,3
Mal au doigt	1	0,3
Mal au dos	1	0,3
Mal au ventre	5	1,6
Mal aux dents	3	1,0
Mal aux intestins	8	2,6
Mal aux jambes	1	0,3
Mal aux poumons	1	0,3
Mal aux reins	2	0,6
Mal d'épaule	1	0,3
Mal d'estomac	9	2,9
Mal d'oreille	4	1,3
Mal de gorge	2	0,6
Mal de reins	1	0,3
Mal de tête	16	5,1
Mal de ventre	2	0,6
Maladie de la peau	4	1,3

Nature de maladie ou blessure	Effectifs	%
Maladie des yeux	8	2,6
Maladie du cœur	4	1,3
Méningite	1	0,3
Opération hernie	1	0,3
Oreillons	2	0,6
Otite	1	0,3
Piqué par un clou	1	0,3
Piqûre de scorpion	1	0,3
Problème de prononciation	1	0,3
Problème digestif	2	0,6
problème génital	1	0,3
Saignement du nez	1	0,3
Toux	1	0,3
Variole	3	1,0
Vertiges	6	1,9
Total	311	100,0

Tableau E51: Répartition des enfants travailleurs selon le recours par type de soin

Type de soins	Non recours		Recours		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Centre médical public	177	55,8	140	44,2	317	100,0
Médecin privé	234	73,8	83	26,2	317	100,0
Pharmacien	62	19,6	255	80,4	317	100,0
Praticien traditionnel	311	98,1	6	1,9	317	100,0
Médication traditionnelle	287	90,5	30	9,5	317	100,0
Aucun recours	298	94,0	19	6,0	317	100,0

Tableau E52: Répartition des enfants travailleurs selon la conséquence de la dernière maladie ou blessure sur le travail

Conséquence	Effectif	%
Aucune conséquence	155	51,5
Arrêt de travail	146	48,5
Total	301	100,0

Tableau E53: Répartition des enfants travailleurs selon la durée d'arrêt de travail suite à la dernière maladie ou blessure

Durée de l'arrêt de travail	Effectif	%	% cumulé
aucun jour	7	4,5	4,5
de 1 à 3 jours	62	40,0	44,5
de 4 à 6 jours	14	9,0	53,5
de 7 à 10 jours	40	25,8	79,4
de 11 à 20 jours	15	9,7	89,0
Plus de 20 jours	17	11,0	100,0
Total	155	100,0	

Tableau E54: Répartition des enfants travailleurs selon la conséquence de la dernière maladie ou blessure sur la scolarité

Conséquence	Effectif	%
Non scolarisé	86	27,9
Aucune conséquence	102	33,1
Absence aux cours	117	38,0
Abandon scolaire définitif	2	0,6
Autre	1	0,3
Total	308	100,0

Tableau E55: Répartition des enfants travailleurs selon la durée d'absence aux cours suite à la dernière maladie ou blessure

Durée d'absence	Effectif	%	% cumulé
de 1 à 3 jours	61	55,5	55,5
de 4 à 6 jours	15	13,6	69,1
de 7 à 10 jours	19	17,3	86,4
de 11 à 20 jours	5	4,5	90,9
Plus de 20 jours	10	9,1	100,0
Total	110	100,0	

Tableau E56a: Répartition des enfants travailleurs selon la conséquence de la dernière maladie ou blessure sur la santé

Conséquence	Effectif	%
Aucune conséquence	274	91,3
Maladie Chronique	20	6,7
Handicap	3	1,0
Autre	3	1,0
Total	300	100,0

Tableau E56b: Répartition des enfants travailleurs selon la nature de la maladie chronique

Nature	Effectif	%
Allergie	2	18,2
Dermatose	1	9,1
Hypertension	1	9,1
Mal au cœur	2	18,2
Mal d'oreille	1	9,1
Mal de dos	1	9,1
Perte d'un œil	1	9,1
Problème de prononciation	1	9,1
Vertiges	1	9,1
Total	11	100,0

Tableau E56c: Répartition des enfants travailleurs selon le groupe d'activité exercée lors de la dernière maladie ou blessure causée par le travail

Groupe d'activité	Effectif	%
Arboriculture	9	23,7
Culture de céréales	8	21,1
Elevage	14	36,8
Maraîchage	7	18,4
Total	38	100,0

Tableau E56d: Répartition des enfants travailleurs selon la tâche exercée lors de la dernière maladie ou blessure causée par le travail

	Effectif	%
Alimentation	2	5,3
Bêchage	6	15,8
Coupe d'alimentation	1	2,6
Cueillette	9	23,7
désherbage	1	2,6
Elevage	3	7,9
Fauchage	1	2,6
Gardiennage	3	7,9
Irrigation	5	13,2
Moisson	1	2,6
Nettoyage des locaux	4	10,5
Nettoyage du local	1	2,6
Semis	1	2,6
Total	38	100,0

Tableau E57: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence d'exposition aux dangers et risques par type de cause

Type de cause de dangers et risques	Jamais		Quelques fois		Fréquemment		Toujours		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Outils de travail	199	40,4	124	25,2	143	29,1	26	5,3	492	100
Machines et engins	439	89,2	44	8,9	8	1,6	1	0,2	492	100
Position de travail	120	24,4	172	35,0	165	33,5	35	7,1	492	100
Charges portées	191	38,8	170	34,6	118	24,0	13	2,6	492	100
Pénibilité de travail	144	29,3	161	32,7	158	32,1	29	5,9	492	100
Fertilisants	438	89,0	35	7,1	19	3,9	0	0,0	492	100
Produits Chimiques	452	91,9	27	5,5	12	2,4	1	0,2	492	100
Conditions climatiques	75	15,3	202	41,1	174	35,4	40	8,1	491	100
Poussière	149	30,3	231	47,0	94	19,1	18	3,7	492	100
Objets tombants	456	92,7	22	4,5	14	2,8	0	0,0	492	100
Animaux sauvages	251	51,0	143	29,1	92	18,7	6	1,2	492	100
Animaux venimeux	146	29,7	183	37,2	145	29,5	18	3,7	492	100
Relief du sol	386	78,5	50	10,2	50	10,2	6	1,2	492	100
Etat des locaux	199	40,4	154	31,3	102	20,7	37	7,5	492	100
Incendie	475	96,5	14	2,8	3	0,6	0	0,0	492	100
Chute dans un puits	434	88,4	27	5,5	25	5,1	5	1,0	491	100

Tableau E58: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux activités et tâches

Nombre d'expositions	Effectifs	%	% cumulé
0	38	7,7	7,7
de 1 à 2	158	32,1	39,8
de 3 à 4	220	44,7	84,6
de 5 à 6	66	13,4	98,0
7 et plus	10	2,0	100
Total	492	100	

Tableau E59: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre d'expositions aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail

Nombre d'expositions	Effectifs	%	% cumulé
0	10	2,0	2,0
de 1 à 2	96	19,5	21,5
de 3 à 4	214	43,5	65,0

Nombre d'expositions	Effectifs	%	% cumulé
de 5 à 6	156	31,7	96,7
7 et plus	16	3,3	100
Total	492	100	

Tableau E60: Répartition des enfants travailleurs selon le nombre total d'expositions aux dangers et risques

Nombre d'expositions	Effectifs	%	% cumulé
0	4	0,8	0,8
de 1 à 2	26	5,3	6,1
de 3 à 4	82	16,7	22,8
de 5 à 6	119	24,2	47,0
de 7 à 8	113	23,0	69,9
de 9 à 10	107	21,7	91,7
de 11 à 12	34	6,9	98,6
13 et plus	7	1,4	100
Total	492	100	

Tableau E61: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés à l'utilisation d'outils de travail

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	168	57,3
Peu dangereux	96	32,8
Dangereux	28	9,6
Très dangereux	1	0,3
Total	293	100

Tableau E62: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés à l'utilisation de machines et engins

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	28	52,8
Peu dangereux	18	34,0
Dangereux	6	11,3
Très dangereux	1	1,9
Total	53	100

Tableau E63: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de fatigue liée à la position de travail

Niveau de fatigue	Effectif	%
Non fatigante	50	13,5
Peu fatigante	167	45,0
Fatigante	136	36,7
Très fatigante	18	4,9
Total	371	100

Tableau E64: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau du poids des charges portées

Niveau du poids	Effectif	%
Faible	40	13,4
Peu lourd	147	49,2
Lourd	93	31,1
Très Lourd	19	6,4
Total	299	100

Tableau E65: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de pénibilité du travail

Niveau de pénibilité	Effectif	%
Non pénible	45	13,0
Peu pénible	164	47,3
Pénible	127	36,6
Très pénible	11	3,2
Total	347	100

Tableau E66: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés aux fertilisants

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	12	22,6
Peu dangereux	26	49,1
Dangereux	13	24,5
Très dangereux	2	3,8
Total	53	100

Tableau E67: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés aux produits chimiques

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	5	12,5
Peu dangereux	13	32,5
Dangereux	15	37,5
Très dangereux	7	17,5
Total	40	100

Tableau E68: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de tolérance des conditions climatiques

Niveau de tolérance	Effectif	%
Très supportables	17	4,1
Supportables	151	36,7
Peu supportables	202	49,0
Insupportables	42	10,2
Total	412	100

Tableau E69: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés à la poussière

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	121	35,5
Peu dangereux	96	28,2
Dangereux	115	33,7
Très dangereux	9	2,6
Total	341	100

Tableau E70: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés aux objets tombants

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	14	38,9
Peu dangereux	9	25,0
Dangereux	12	33,3
Très dangereux	1	2,8
Total	36	100

Tableau E71: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés aux animaux sauvages

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	24	10,2
Peu dangereux	36	15,3
Dangereux	127	53,8
Très dangereux	49	20,8
Total	236	100

Tableau E72: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés aux animaux venimeux

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	22	6,5
Peu dangereux	48	14,2
Dangereux	154	45,4
Très dangereux	115	33,9
Total	339	100

Tableau E73: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés au relief du sol

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	16	15,2
Peu dangereux	29	27,6
Dangereux	45	42,9
Très dangereux	15	14,3
Total	105	100

Tableau E74: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de propreté des locaux

Niveau de propreté	Effectif	%
Très propres	7	2,4
Supportables	75	25,8
Peu propres	191	65,6
Très sales	18	6,2
Total	291	100

Tableau E75: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de dangers et risques liés à l'incendie

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	1	6,3
Peu dangereux	5	31,3
Dangereux	9	56,3
Très dangereux	1	6,3
Total	16	100

Tableau E76: Répartition des enfants travailleurs selon le de dangers et risques liés à la chute dans un puits

Niveau de danger	Effectif	%
Aucun danger	18	31,6
Peu dangereux	9	15,8
Dangereux	28	49,1
Très dangereux	2	3,5
Total	57	100

Tableau E77: Répartition des enfants travailleurs selon l'évaluation moyenne des dangers et risques liés aux activités et tâches effectuées

Classe d'évaluation	Effectif	%	% cumulé
de 1 à moins de 1,5	55	12,2	12,2
de 1,5 à moins de 2	90	19,9	32,1
de 2 à moins de 2,5	193	42,7	74,8
de 2,5 à moins de 3	75	16,6	91,4
de 3 à moins de 3,5	36	8,0	99,3
de 3,5 à 4	3	0,7	100
Total	452	100	

Tableau E78: Répartition des enfants travailleurs selon l'évaluation moyenne des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail

Classe d'évaluation	Effectif	%	% cumulé
de 1 à moins de 1,5	16	3,3	3,3
de 1,5 à moins de 2	39	8,1	11,4
de 2 à moins de 2,5	127	26,4	37,8
de 2,5 à moins de 3	132	27,4	65,3
de 3 à moins de 3,5	137	28,5	93,8
de 3,5 à 4	30	6,2	100
Total	481	100	

Tableau E79: Répartition des enfants travailleurs selon l'évaluation moyenne de l'ensemble des dangers et risques

Classe d'évaluation	Effectif	%	% cumulé
de 1 à moins de 1,5	15	3,1	3,1
de 1,5 à moins de 2	67	13,7	16,8
de 2 à moins de 2,5	205	42,0	58,8
de 2,5 à moins de 3	136	27,9	86,7
de 3 à moins de 3,5	60	12,3	99,0
de 3,5 à 4	5	1,0	100
Total	488	100	

Tableau E80: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence des mauvais traitements

Fréquence	Effectif	%
Jamais	178	36,2
Quelques fois	262	53,3
Fréquemment	43	8,7
Toujours	9	1,8
Total	492	100

Tableau E81: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence des mauvais traitements physiques

Fréquence	Effectif	%
Non	156	49,7
Oui	158	50,3
Total	314	100

Tableau E82: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence des mauvais traitements psychologiques

Fréquence	Effectif	%
Non	9	2,9
Oui	305	97,1
Total	314	100

Tableau E83: Répartition des enfants travailleurs selon la fréquence d'autres mauvais traitements

Fréquence	Effectif	%
Non	302	98,4
Oui	5	1,6
Total	307	100

Tableau E84: Répartition des enfants travailleurs selon la principale cause de travail

Principale cause	Effectif	%
A la demande de la famille	259	52,7
Pour aider la famille	207	42,2
Pour gagner de l'argent	6	1,2
Pour apprendre le métier d'agriculteur	7	1,4
Faute de mieux	12	2,4
Total	491	100

Tableau E85: Répartition des enfants travailleurs selon le niveau de satisfaction des activités agricoles

Niveau de satisfaction	Effectif	%
Très satisfait	45	9,1
Satisfait	208	42,3
Peu satisfait	179	36,4
Non satisfait	60	12,2
Total	492	100

Tableau E86: Répartition des enfants travailleurs selon l'attente actuelle de l'enfant

Attente actuelle	Effectif	%
Reprendre études/formation	19	3,9
Continuer études/formation	291	59,9
Apprendre un autre métier	80	16,5
Etre salarié agricole	6	1,2
Continuer aide familiale agricole	29	6,0
Emigrer pour travailler ailleurs	16	3,3
Autre	45	9,3
Total	486	100

Tableau E87: Répartition des enfants travailleurs selon la nature d'autre attente

Nature d'autre attente	Effectif	%
Apprendre le Coran	1	4,8
Commerçant	1	4,8
Fkih	1	4,8
Mariage	18	85,7
Total	21	100

Tableau E88: Répartition des enfants travailleurs selon l'attente future de l'enfant

Attente future	Effectif	%
Agent de sécurité publique	50	10,2
Agriculteur	20	4,1
Artisan	16	3,3
Artiste	2	0,4
Autre	21	4,3
Coiffeur	5	1,0
Commerçant	7	1,4
Couturier	28	5,7
Directeur	4	0,8
Employé	4	0,8
Enseignant	61	12,4
Fkih	7	1,4
Footballeur	5	1,0
Infirmier	7	1,4
Ingénieur	19	3,9
Juriste	13	2,6
Mariage	50	10,2
Mécanicien	13	2,6
Médecin	45	9,1
Militaire	16	3,3
Ne sait pas	74	15,0
Ouvrier	4	0,8
Pilote	5	1,0
Technicien	16	3,3
Total	492	100

Tableau E89: Valeurs caractéristiques des variables quantitatives sur les enfants

Variable	Nombre	Min	Max	Moyenne	Ecart-type
Age de l'enfant	492	6	17	14,34	2,63
Age d'entrée à l'école de l'enfant actuellement scolarisé	319	4	13	6,38	0,73
Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés	319	0	12	7,06	2,680
Age d'entrée à l'école de l'enfant ayant abandonné	158	4	12	6,44	0,71
Age de l'enfant au moment de l'abandon scolaire	149	7	17	13,21	1,87

Variable	Nombre	Min	Max	Moyenne	Ecart-type
Nombre d'années d'étude après l'abandon scolaire	149	1	11	6,79	1,946
Durée dans les activités de céréales (en heures par an)	232	1,00	2226,00	176,82	266,66
Nombre de tâches effectués dans les cultures céréalières	492	0	4	0,88	1,14
Durée dans les activités maraîchères (en heures par an)	83	4,00	2160,00	236,46	373,04
Nombre de tâches effectués dans les cultures maraîchères	492	0	4	0,31	0,81
Durée dans les activités d'arboriculture (en heures par an)	206	1,50	1460,00	114,99	184,06
Nombre de tâches effectués dans l'arboriculture	492	0	4	0,62	0,88
Durée dans les activités d'élevage (en heures par an)	369	3,00	3650,00	590,79	660,64
Nombre de tâches effectués dans l'élevage	492	0	4	1,38	1,03
Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	492	4,00	3836,00	614,50	693,49
Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	492	1	13	3,20	1,86
Durée du trajet au lieu de travail	492	0	180	24,47	25,50
Durée du trajet à l'école	320	0	120	36,23	27,76
Durée de la tâche de recherche d'eau/bois	168	0,10	5,00	0,95	0,87
Durée de la tâche de préparation des repas/vaisselle	181	0,10	5,00	1,24	0,70
Durée de la tâche de lessive/nettoyage	192	0,10	8,00	1,42	0,85
Durée de la tâche de courses/souk	193	0,10	6,00	1,30	1,28
Durée de la tâche de garde	60	0,25	6,00	1,70	1,10
Durée de la tâche d'entretien & réparation	35	0,17	5,00	1,11	0,87
Durée totale des tâches domestiques (en h/jour)	391	0,15	11,00	2,68	1,93
Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour	492	0	5	1,68	1,22
Nombre de maladies/blessures	492	0	8	1,26	1,37
Durée de l'arrêt de travail (en jour)	155	0	180	10,08	17,89
Durée d'absence aux cours (en jour)	110	1	60	6,96	9,63
Nombre d'exposition aux dangers et risques liés aux activités et tâches	492	0	7	2,97	1,67
Nombre d'exposition aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail	492	0	9	3,77	1,64
Nombre total d'exposition aux dangers et risques	492	0	14	6,74	2,79
Durée totale des tâches domestiques (en h/jour)	391	0,15	11,00	2,68	1,93
Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches	452	1,00	4,00	2,06	0,56
Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail	481	1,00	4,00	2,57	0,60
Moyenne générale des niveaux des dangers et risques	488	1,00	4,00	2,37	0,48
Distance du ménage à la plus proche route goudronnée (en km)	491	0,00	30,00	1,75	2,60

Variable	Nombre	Min	Max	Moyenne	Ecart-type
Distance du ménage à la plus proche école primaire (en km)	492	0,00	12,00	1,50	1,77
Distance du ménage au plus proche collège (en km)	492	0,05	54,00	7,52	6,62
Distance du ménage au plus proche lycée (en km)	492	0,05	70,00	16,33	15,59
Distance du ménage au plus proche centre de santé (en km)	492	0,10	70,00	8,20	10,31

Tableau E90: Répartition des enfants travailleurs selon la région, la province, la commune et la strate de milieu

Région administrative	Province	Commune	Strate de milieu	Nombre d'enfants
Souss-Massa-Drâa (122)	Inezgane-Ait melloul (25)	Agadir-Melloul	Non irrigation et plaine	25
		Temsia	Irrigation et plaine	24
	Taroudant (97)	Eddir	Irrigation et relief mixte	26
		El faid	Non irrigation et relief mixte	23
		Ascaoune	Montagne	24
Gharb-Chrarda-Béni Hssen (123)	Kénitra (25)	Mograne	Irrigation et plaine	25
		Bir Taleb	Irrigation et relief mixte	24
	Sidi Kacem (73)	Selfat	Non irrigation et relief mixte	25
		Zagota	Montagne	24
	Sidi Slimane (25)	Azghar	Non irrigation et plaine	25
Chaouia-Ouardigha (125)	Benslimane (53)	Oulad Yahia Louta	Irrigation et relief mixte	26
		Sidi bettache	Montagne	27
	Berrechid (23)	Laghnimiyyine	Non irrigation et plaine	23
	Settat (49)	Sidi El Aidi	Irrigation et plaine	25
		Oulad Said	Non irrigation et relief mixte	24
Marrakech-Tensift-Al Haouz (122)	Al Haouz (24)	Tighdiouine	Montagne	24
	Kalâa Sraghna (74)	Errafiaa	Irrigation et relief mixte	26
		Ouled Khallouf	Non irrigation et plaine	25
		Sidi El Hattab	Non irrigation et relief mixte	23
	Marrakech (24)	Sâada	Irrigation et plaine	24
Nombre total de questionnaires-enfants				492

ANNEXE N° 7. RESULTATS SUR LES TACHES EFFECTUEES, PRODUITS ET OUTILS UTILISES PAR LES ENFANTS TRAVAILLEURS

Tableau T1: Répartition des tâches selon la situation scolaire actuelle de l'enfant

Situation scolaire actuelle de l'enfant	Effectifs	%
Fréquente une institution scolaire	905	57,4
Ne fréquente plus d'institution	614	38,9
Fréquente une institution de formation professionnelle	32	2,0
N'a jamais fréquenté d'institution scolaire	27	1,7
Total	1578	100,0

Tableau T2: Répartition des tâches selon la strate de milieu

Strate de milieu	Effectifs	%
Montagne	355	22,5
Irrigation et relief mixte	323	20,5
Non irrigation et plaine	317	20,1
Irrigation et plaine	314	19,9
Non irrigation et relief mixte	269	17,0
Total	1578	100,0

Tableau T3: Répartition des tâches selon le groupe d'activité

Groupe d'activité	Effectifs	%
Elevage	679	43,0
Céréales	432	27,4
Arboriculture	306	19,4
Maraîchage	161	10,2
Total	1578	100,0

Tableau T4: Répartition des tâches selon la nature de la tâche effectuée

Nature de la tâche effectuée	Effectifs	%
Cueillette/ramassage	308	19,5
Nettoyage des locaux	200	12,7
Gardiennage	175	11,1
Alimentation	146	9,3
Alimentation/traité	133	8,4
Irrigation	109	6,9
Désherbage	93	5,9
Transport	89	5,6
Bêchage	26	1,6
Fauchage	64	4,1
Semis	38	2,4
Epannage de produits chimiques	37	2,3
Traite	28	1,8
Labour	24	1,5
Moisson	16	1,0
Semis/plantation	16	1,0
Taille	12	0,8
Total	1578	100,0

Tableau T5: Répartition des tâches selon la durée

Durée (en heures par an)	Effectifs	%	% valide	% cumulé
Moins de 5 h	84	5,3	5,4	5,4
de 5 à moins de 10	92	5,8	5,9	11,3
de 10 à moins de 20	123	7,8	7,9	19,1
de 20 à moins de 30	108	6,8	6,9	26,0
de 30 à moins de 40	103	6,5	6,6	32,6
de 40 à moins de 50	71	4,5	4,5	37,2
de 50 à moins de 100	281	17,8	18,0	55,2
de 100 à moins de 200	315	20,0	20,2	75,3
de 200 à moins de 300	98	6,2	6,3	81,6
de 300 à moins de 400	121	7,7	7,7	89,3
de 400 à moins de 500	30	1,9	1,9	91,2
de 500 à moins de 1000	79	5,0	5,1	96,3
de 1000 à moins de 2000	44	2,8	2,8	99,1
2000 et plus	14	0,9	0,9	100,0
Total valide	1563	99,0	100,0	
Sans réponse	15	1,0		
Total	1578	100,0		

Tableau T6: Répartition des tâches selon la nature du principal produit

Nature du principal produit	Effectifs	%
Olives/argane	261	16,5
Céréales	235	14,9
Fumier	197	12,5
Bovins	173	11,0
Céréales/fourrages	143	9,1
Légumes	26	1,6
Ovins-caprins	103	6,5
Bovins/lait	102	6,5
Fourrages	51	3,2
Fruits divers	46	2,9
Bovins/ovins-caprins	42	2,7
Autre	16	1,0
Sans réponse	16	1,0
Total	1578	100,0

Tableau T7: Répartition des tâches selon le principal outil ou machine utilisés

Principal outil ou machine utilisés	Effectifs	%
Brouette/pelle/fourche	307	19,5
Sans	178	11,3
Bêche	126	8,0
Brouette/fourche/seau	132	8,4
A la main	119	7,5
Faucille	74	4,7
Chariot/charrette	67	4,2
Bêche/faucille	59	3,7
Pelle/fourche	46	2,9
Echelle/bâton/sac/caisse	40	2,5

Principal outil ou machine utilisés	Effectifs	%
Sans réponse	36	2,3
Seau	28	1,8
Panier/caisse	27	1,7
Crible/fourche	26	1,6
Charrue	22	1,4
Sécateur/cisailles	20	1,3
Sac/à la main	19	1,2
Tracteur/moissonneuse/motopompe	18	1,1
Faucille/fourche/râteau	17	1,1
Bidon/seau	12	0,8
Pulvérisateur/asperseur	12	0,8
Sac/seau	10	0,6
Sac	8	0,5
Ane/mule/chouari	7	0,4
Bêche/caisse	6	0,4
Total	1578	100,0

Tableau T8: Répartition des tâches selon le sexe de l'enfant

Sexe	Nombre de tâches	%
Masculin	997	63,2
Féminin	581	36,8
Total	1578	100,0

Tableau T9: Répartition des tâches selon l'âge de l'enfant

Tranche d'âge de l'enfant	Effectifs	%	% cumulé
de 6 à moins de 9 ans	40	2,5	2,5
de 9 à moins de 12 ans	122	7,7	10,3
de 12 à moins de 15 ans	404	25,6	35,9
de 15 à moins de 18 ans	1012	64,1	100,0
Total	1578	100,0	

Tableau T10: Répartition des tâches selon le niveau d'instruction de l'enfant

Niveau d'instruction de l'enfant	Effectifs	%
Collège	714	45,2
Ecole Primaire	677	42,9
Lycée	152	9,6
Analphabète	21	1,3
Ecole coranique ou préscolaire	7	0,4
Programme d'alphabétisation	5	0,3
Autre	2	0,1
Total	1578	100,0

Tableau T11: Répartition des tâches selon la situation de l'enfant dans le travail

Situation dans le travail	Effectifs	%
Employé	67	4,2
Travailleur familial	64	4,1
Indépendant	6	0,4
Autre	3	0,2

Situation dans le travail	Effectifs	%
Total valide	140	8,9
Non concerné	1438	91,1
Total	1578	100,0

Tableau T12: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) par groupe d'activité

Groupe d'activité	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Arboriculture	305	0,5	1460	77,66	150,10
Céréales	430	1	1200	94,75	169,91
Élevage	674	1	3650	322,20	449,16
Maraîchage	154	1	2160	128,95	246,52
Total	1563	0,5	3650	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

Tableau T13: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches par an (en h/an) par groupe de tâches effectuées

Nature de la tâche effectuée	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Alimentation	144	3,00	1825,00	237,13	302,13
Alimentation/traite	131	1,00	1800,00	252,73	275,16
Battage/criblage	26	1,00	64,00	26,12	19,47
Béchure	63	0,50	1460,00	150,09	282,63
Cueillette/ramassage	306	1,00	2160,00	90,85	193,24
Désherbage	91	4,00	1095,00	151,04	205,93
Epannage de produits chimiques	35	1,00	160,00	27,17	35,80
Fauchage	64	3,00	600,00	121,20	117,64
Gardiennage	175	2,00	3650,00	641,54	680,85
Irrigation	108	2,00	1095,00	127,77	200,63
Labour	24	2,00	180,00	64,75	54,98
Moisson	16	6,00	180,00	61,25	61,58
Nettoyage des locaux	198	5,00	1440,00	173,44	184,53
Semis	38	1,00	1200,00	57,97	193,59
Semis/plantation	15	8,00	240,00	81,80	79,74
Taille	12	1,00	104,00	17,00	29,35
Traite	28	10,00	600,00	138,16	157,27
Transport	89	1,00	480,00	37,79	61,87
Total	1563	0,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

Tableau T14: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) selon la nature du principal produit

Nature du principal produit	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Autre	16	4,00	90,00	26,44	27,09
Bovins	173	2,00	3650,00	507,34	631,74
Bovins/lait	100	1,00	1800,00	242,00	263,93
Bovins/ovins-caprins	42	15,00	2080,00	350,60	518,52
Céréales	234	1,00	1200,00	106,18	191,18
Céréales/fourrages	142	1,00	730,00	52,02	87,56
Fourrages	51	2,00	1095,00	146,77	202,68
Fruits divers	46	1,00	720,00	55,37	111,81

Nature du principal produit	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Fumier	195	5,00	1440,00	168,18	173,46
Lait/beurre	34	4,00	1095,00	160,28	224,75
Lait/beurre/fumier	26	3,00	1095,00	281,69	286,69
Légumes	128	1,00	2160,00	145,98	265,71
Olives/argane	260	0,50	1460,00	81,15	155,52
Ovins-caprins	103	3,00	2920,00	408,11	484,82
Sans réponse	13	9,00	1825,00	359,69	534,82
Total	1563	0,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

Tableau T15: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) selon le principal outil ou machine utilisés

Principal outil ou machine utilisés	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
A la main	117	1,00	1200,00	123,42	253,84
Ane/mule/chouari	7	1,00	32,00	13,00	12,58
Bâton/sac/caisse	125	2,00	600,00	65,82	94,19
Bêche	159	,50	1460,00	109,61	193,72
Bêche/caisse	6	12,00	120,00	58,00	52,09
Bêche/faucille	58	4,00	730,00	137,99	152,23
Bidon/seau	12	3,00	1095,00	377,75	368,28
Brouette/fourche/seau	130	1,00	1800,00	254,22	275,70
Brouette/pelle/fourche	303	2,00	1825,00	200,70	255,83
Chariot/charrette	67	2,00	480,00	41,85	69,46
Charrue	22	2,00	180,00	69,14	55,30
Crible/fourche	26	1,00	64,00	26,12	19,47
Echelle/bâton/sac/caisse	40	12,00	720,00	97,25	129,16
Faucille	74	3,00	600,00	112,47	113,00
Faucille/fourche/râteau	17	2,00	560,00	82,29	126,52
Panier/caisse	27	2,00	720,00	71,22	142,10
Pelle/fourche	46	9,00	540,00	162,30	113,53
Pulvérisateur/asperseur	12	1,00	160,00	36,58	45,38
Sac	8	10,00	90,00	39,38	33,00
Sac/à la main	19	1,00	160,00	33,26	45,62
Sac/seau	10	3,00	90,00	34,70	29,69
Sans	178	2,00	3650,00	637,18	679,05
Sans réponse	34	3,00	720,00	103,15	168,12
Seau	28	4,00	600,00	135,45	158,96
Sécateur/cisailles	20	1,00	2160,00	134,35	478,20
Tracteur/moissonneuse/motopompe	18	2,00	432,00	76,39	127,82
Total	1563	,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

Tableau T16: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) selon la région administrative

Région administrative	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Souss-Massa-Drâa	408	1,00	2160,00	187,36	304,13
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	405	1,00	3650,00	196,899	361,47
Chaouia-Ouardigha	333	1,00	2920,00	281,719	456,45
Marrakech-Tensift-Al Haouz	417	0,50	1825,00	123,39	219,98
Total	1563	0,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

Tableau T17: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) selon la strate de milieu

Strate de milieu	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Irrigation et plaine	308	1,00	2920,00	243,47	402,01
Irrigation et relief mixte	319	1,00	2190,00	181,46	308,60
Non irrigation et plaine	315	1,00	3650,00	195,43	387,10
Non irrigation et relief mixte	268	1,00	2555,00	218,86	362,93
Montagne	353	0,50	1825,00	136,97	239,32
Total	1563	0,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,001

Tableau T18: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) selon la situation scolaire actuelle de l'enfant

Situation scolaire actuelle de l'enfant	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Fréquente une institution scolaire	896	0,50	2190,00	135,38	211,84
Fréquente une institution de formation professionnelle	32	6,00	1800,00	181,88	331,39
Ne fréquente plus d'institution	608	1,00	3650,00	261,62	447,79
N'a jamais fréquenté d'institution scolaire	27	14,00	2190,00	565,52	605,32
Total	1563	0,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

Tableau T19: Valeurs caractéristiques de la durée des tâches (en h/an) selon le sexe de l'enfant

Sexe de l'enfant	Nombre	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Féminin	575	1,00	3650,00	254,23	414,02
Masculin	988	0,50	2920,00	157,16	289,25
Total	1563	0,50	3650,00	192,87	343,59
Niveau de signification du test d'analyse de la variance					0,000

ANNEXE N° 8. RESULTATS SUR LES VARIABLES D'ANALYSE

Tableau A1: Moyennes et niveaux de signification des variables d'analyse par type de facteur explicatif

Facteur	Modalités	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Strate de milieu	Irrigation et plaine	3,14	765,20	6,73	2,36
	Irrigation et relief mixte	3,18	572,21	6,25	2,35
	Non irrigation et plaine	3,21	628,18	6,67	2,36
	Non irrigation et relief mixte	2,84	620,59	6,60	2,40
	Montagne	3,60	489,53	7,44	2,37
	<i>Niveau de signification</i>	<i>0,086</i>	<i>0,082</i>	<i>0,045</i>	<i>0,954</i>
Sexe de l'enfant	Féminin	2,89	727,52	6,38	2,44
	<i>Masculin</i>	<i>3,41</i>	<i>536,44</i>	<i>6,99</i>	<i>2,32</i>
	Niveau de signification	0,002	0,003	0,017	0,005
Tranche d'âge de l'enfant	de 6 à moins de 9 ans	2,00	341,75	5,65	2,49
	de 9 à moins de 12 ans	2,42	477,67	6,26	2,43
	de 12 à moins de 15 ans	2,86	492,31	6,50	2,37
	de 15 à moins de 18 ans	3,59	721,21	7,03	2,35
	<i>Niveau de signification</i>	<i>0,000</i>	<i>0,001</i>	<i>0,035</i>	<i>0,428</i>
Situation scolaire actuelle de l'enfant	Fréquente une institution scolaire	2,93	400,02	6,38	2,34
	Ne fréquente plus d'institution	3,75	981,85	7,39	2,40
	N'a jamais fréquenté d'institution scolaire	2,70	1526,90	7,70	2,59
	<i>Niveau de signification</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>	<i>0,135</i>
Fréquence de travail dans les activités agricoles	Permanent à plein temps	3,75	1188,50	7,25	2,45
	Permanent à temps partiel	3,57	702,09	6,49	2,31
	Saisonnier	3,37	334,50	7,29	2,21
	Occasionnel	2,61	339,08	6,44	2,42
	<i>Niveau de signification</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>	<i>0,021</i>	<i>0,002</i>
Fréquence d'utilisation des moyens de protection	Jamais	2,96	580,54	6,39	2,30
	Quelques fois	3,51	718,03	7,31	2,42
	Fréquemment	3,66	621,29	7,90	2,66
	Toujours	3,69	632,84	6,94	2,42

Facteur	Modalités	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
	<i>Niveau de signification</i>	0,003	0,426	0,001	0,000
Fréquence du travail de nuit	Jamais	3,07	621,41	6,69	2,37
	Quelques fois	4,33	506,67	7,25	2,33
	Fréquemment	4,42	682,31	7,08	2,42
	<i>Niveau de signification</i>	0,000	0,599	0,466	0,850
Lieu de travail le plus fréquent	Local fermé	2,42	513,96	5,35	2,33
	En plein champ	3,48	665,20	7,16	2,37
	Dans des serres, plantations ou vergers	2,29	203,38	7,12	2,48
	<i>Niveau de signification</i>	0,000	0,006	0,000	0,466
Moyenne globale		3,20	614,50	6,74	2,37

Tableau A2: Coefficients de corrélation et leurs niveaux de signification

Variables	Variables	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
	Coeff. de corrélation Niv. de signification				
Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Coeff. de corrélation	1,000	0,314	0,543	-0,014
	Niv. de signification	-	0,000	0,000	0,755
Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Coeff. de corrélation	0,314	1,000	0,181	0,117
	Niv. de signification	0,000	-	0,000	0,010
Durée moyenne de travail par tâche	Coeff. de corrélation	-0,144	0,721	-0,118	0,148
	Niv. de signification	0,001	0,000	0,009	0,001
Nombre total de tâches domestiques effectuées par jour	Coeff. de corrélation	0,048	0,105	0,176	0,115
	Niv. de signification	0,285	0,020	0,000	0,011
Durée totale des tâches domestiques (en h/jour)	Coeff. de corrélation	0,081	0,180	0,042	0,021
	Niv. de signification	0,111	0,000	0,407	0,684
Niveau moyen de fatigue par tâche domestique	Coeff. de corrélation	-0,116	-0,013	-0,027	0,035
	Niv. de signification	0,023	0,800	0,600	0,500

Variables	Variables	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
	Coeff. de corrélation Niv. de signification				
Nombre d'exposition aux dangers et risques liés aux activités et tâches	Coeff. de corrélation	0,600	0,219	0,847	0,043
	Niv. de signification	0,000	0,000	0,000	0,340
Nombre d'exposition aux dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail	Coeff. de corrélation	0,315	0,086	0,841	0,292
	Niv. de signification	0,000	0,058	0,000	0,000
Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Coeff. de corrélation	0,543	0,181	1,000	0,198
	Niv. de signification	0,000	0,000	-	0,000
Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux activités et tâches	Coeff. de corrélation	0,163	0,220	0,266	0,659
	Niv. de signification	0,000	0,000	0,000	0,000
Moyenne des niveaux des dangers et risques liés aux milieu et conditions de travail	Coeff. de corrélation	-0,030	0,042	0,174	0,817
	Niv. de signification	0,511	0,358	0,000	0,000
Niveau moyen des dangers et risques	Coeff. de corrélation	-0,014	0,117	0,198	1,000
	Niv. de signification	0,755	0,010	0,000	-
Nombre d'années d'étude des enfants actuellement scolarisés	Coeff. de corrélation	0,016	-0,109	-0,067	0,073
	Niv. de signification	0,847	0,187	0,417	0,379
Nombre de groupe d'activité de l'enfant	Coeff. de corrélation	0,688	0,217	0,389	-0,074
	Niv. de signification	0,000	0,000	0,000	0,104
Durée du trajet au lieu de travail	Coeff. de corrélation	0,046	-0,004	0,256	0,085
	Niv. de signification	0,307	0,921	0,000	0,062
Durée du trajet à l'école	Coeff. de corrélation	-0,091	-0,053	-0,093	0,058
	Niv. de signification	0,105	0,341	0,096	0,306
Nombre de maladies/blessures	Coeff. de corrélation	-0,069	-0,030	-0,073	-0,033
	Niv. de signification	0,124	0,509	0,108	0,473
Durée de l'arrêt de travail	Coeff. de corrélation	0,152	0,054	0,101	-0,088
	Niv. de signification	0,060	0,507	0,211	0,277
Durée d'absence aux cours	Coeff. de corrélation	0,028	0,018	-0,020	-0,061

Variables	Variables	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
	Coeff. de corrélation Niv. de signification				
	Niv. de signification	0,770	0,856	0,837	0,531
Age de l'enfant	Coeff. de corrélation	0,281	0,182	0,148	-0,053
	Niv. de signification	0,000	0,000	0,001	0,244
Taille du ménage	Coeff. de corrélation	0,085	0,033	0,028	-0,130
	Niv. de signification	0,060	0,465	0,532	0,004
Age du chef de ménage	Coeff. de corrélation	-0,047	-0,003	-0,020	0,018
	Niv. de signification	0,301	0,939	0,657	0,700
Superficie des terres bour	Coeff. de corrélation	-0,021	0,047	-0,046	-0,051
	Niv. de signification	0,637	0,296	0,311	0,263
Superficie des terres irriguées	Coeff. de corrélation	0,121	0,068	0,023	-0,032
	Niv. de signification	0,007	0,130	0,613	0,484
Superficie totale	Coeff. de corrélation	0,066	0,101	-0,033	-0,078
	Niv. de signification	0,143	0,025	0,471	0,084
Nombre d'arbres fruitiers	Coeff. de corrélation	0,079	-0,028	0,016	-0,011
	Niv. de signification	0,079	0,535	0,718	0,804
Nombre de bovins	Coeff. de corrélation	0,024	0,170	-0,052	0,013
	Niv. de signification	0,591	0,000	0,253	0,773
Nombre d'ovins-caprins	Coeff. de corrélation	-0,055	0,011	0,021	0,009
	Niv. de signification	0,226	0,803	0,640	0,840
Nombre d'activités exercées par le ménage	Coeff. de corrélation	0,270	0,107	0,053	-0,128
	Niv. de signification	0,000	0,017	0,243	0,005
Nombre de pièces d'habitation du ménage	Coeff. de corrélation	0,058	0,043	-0,002	-0,080
	Niv. de signification	0,198	0,345	0,962	0,077
Distance du ménage à la plus proche route goudronnée	Coeff. de corrélation	-0,014	0,146	0,028	0,047
	Niv. de signification	0,753	0,001	0,530	0,301

Variables	Variables	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
	Coeff. de corrélation Niv. de signification				
Dépense hebdomadaire moyenne par personne	Coeff. de corrélation	0,112	0,116	0,089	0,110
	Niv. de signification	0,013	0,010	0,049	0,015

Tableau A3: Moyennes des variables d'analyse par groupe d'activité des tâches

Groupe d'activité	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Arboriculture	306	19,4	4,25	527,85	7,38	2,28
Céréales	432	27,4	4,75	717,48	8,21	2,41
Elevage	679	43,0	3,70	846,11	7,14	2,40
Maraîchage	161	10,2	5,55	805,96	8,58	2,27
Total	1578	100,0	4,28	745,08	7,63	2,37

Tableau A4: Moyennes des variables d'analyse par type de tâche

Nature de la tâche effectuée	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Alimentation	146	9,3	3,74	741,03	7,82	2,40
Alimentation/traite	133	8,4	3,40	771,36	6,56	2,44
Battage/criblage	26	1,6	4,81	578,50	8,35	2,43
Bêchage	64	4,1	5,23	775,19	7,94	2,28
Cueillette/ramassage	308	19,5	4,10	535,68	7,58	2,32
Désherbage	93	5,9	4,54	715,13	7,76	2,31
Epandage de produits chimiques	37	2,3	6,19	971,18	9,84	2,33
Fauchage	64	4,1	5,08	721,27	8,47	2,50
Gardiennage	175	11,1	3,49	953,03	6,89	2,42

Nature de la tâche effectuée	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Irrigation	109	6,9	5,17	678,16	8,03	2,29
Labour	24	1,5	6,13	714,25	9,17	2,39
Moisson	16	1,0	4,44	682,31	8,06	2,43
Nettoyage des locaux	200	12,7	4,02	845,97	7,41	2,39
Semis	38	2,4	4,50	971,92	7,53	2,35
Semis/plantation	16	1,0	5,50	952,56	9,19	2,52
Taille	12	0,8	4,75	456,25	7,17	2,26
Traite	28	1,8	3,86	1056,95	6,36	2,28
Transport	89	5,6	4,93	691,22	8,12	2,36
Total	1578	100,0	4,28	745,08	7,63	2,37

Tableau A5: Moyennes des variables d'analyse par type de principal produit

Nature du principal produit	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Autre	16	1,0	3,75	328,63	6,50	1,99
Bovins	173	11,0	3,84	928,60	7,23	2,44
Bovins/lait	102	6,5	3,40	726,75	6,80	2,42
Bovins/ovins-caprins	42	2,7	3,55	785,14	8,55	2,47
Céréales	235	14,9	4,67	712,19	8,03	2,40
Céréales/fourrages	143	9,1	5,02	716,91	8,48	2,38
Fourrages	51	3,2	4,57	700,98	8,25	2,47
Fruits divers	46	2,9	5,46	571,54	6,91	1,97
Fumier	197	12,5	4,02	840,42	7,41	2,39
Lait/beurre	34	2,2	3,91	1086,93	6,44	2,32
Lait/beurre/fumier	26	1,6	3,46	873,42	5,81	2,47

Nature du principal produit	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Légumes	133	8,4	5,75	867,89	8,71	2,29
Olives/argane	261	16,5	4,06	520,25	7,50	2,33
Ovins-caprins	103	6,5	3,24	742,78	6,94	2,35
Sans réponse	16	1,0	3,94	1116,23	8,00	2,62
Total	1578	100,0	4,28	745,08	7,63	2,37

Tableau A6: Moyennes des variables d'analyse par type de principal outil utilisé

Principal outil ou machine utilisés	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
A la main	119	7,5	4,84	742,03	8,88	2,36
Ane/mule/chouari	7	0,4	4,71	645,14	7,14	2,34
Bâton/sac/caisse	126	8,0	3,59	469,17	7,17	2,32
Bêche	162	10,3	5,39	693,15	8,20	2,27
Bêche/caisse	6	0,4	5,83	560,25	6,83	1,83
Bêche/faucille	59	3,7	4,34	632,28	7,24	2,29
Bidon/seau	12	0,8	3,42	903,92	6,42	2,70
Brouette/fourche/seau	132	8,4	3,40	761,75	6,55	2,44
Brouette/pelle/fourche	307	19,5	3,83	768,42	7,47	2,37
Chariot/charrette	67	4,2	4,85	663,88	7,91	2,33
Charrue	22	1,4	6,23	778,05	9,64	2,45
Crible/fourche	26	1,6	4,81	578,50	8,35	2,43
Echelle/bâton/sac/caisse	40	2,5	4,20	528,01	7,75	2,37
Faucille	74	4,7	4,99	740,42	8,47	2,51
Faucille/fourche/râteau	17	1,1	4,82	742,03	10,00	2,54

Principal outil ou machine utilisés	Nombre de tâches	%	Nombre de tâches effectuées dans les activités agricoles	Durée totale des tâches effectuées dans les activités agricoles	Nombre total d'exposition aux dangers et risques	Niveau moyen des dangers et risques
Panier/caisse	27	1,7	4,44	536,67	6,59	2,14
Pelle/fourche	46	2,9	4,48	950,14	8,15	2,49
Pulvérisateur/asperseur	12	0,8	6,42	1172,88	10,17	2,50
Sac	8	0,5	5,00	542,38	10,00	2,56
Sac/à la main	19	1,2	3,95	805,39	6,53	2,28
Sac/seau	10	0,6	4,40	491,90	4,90	1,89
Sans	178	11,3	3,51	955,12	6,93	2,42
Sans réponse	36	2,3	4,92	791,47	8,36	2,47
Seau	28	1,8	4,07	1090,80	6,39	2,27
Sécateur/cisailles	20	1,3	4,85	583,05	7,30	2,22
Tracteur/moissonneuse/motopompe	18	1,1	4,72	1158,06	7,72	2,18
Total	1578	100,0	4,28	745,08	7,63	2,37

ANNEXE N° 9. NOTE SUR LES FICHIERS DE DONNEES SPSS ET EXCEL

L'exploitation des réponses des deux questionnaires de l'enquête principale dans les 4 régions ont permis de constituer 4 fichiers de données que nous présentons sous formats SPSS et Excel.

Fichiers SPSS

1. «Fichier-1-Ménage-CM»

- se rapporte à 400 ménages et à leurs chefs,
- contient 105 variables relatives aux questions d'identification du ménage et de son chef, aux questions 15 à 26 sur le chef de ménage et aux questions 13 et 14 ainsi que celles des modules 2 et 3 (questions 27 à 41) du questionnaire-ménage.

2. «Fichier-2-Membres-Ménages»

- contient les informations sur les 2281 membres de ménage âgés de 5 ans et plus constituant les 400 ménages enquêtés,
- présente, pour chacun de ces membres du ménage, 83 variables permettant d'identifier les membres de ménage et de rapporter leurs caractéristiques socio-économiques ainsi que les informations sur leurs ménages respectifs

3. «Fichier-3-Enfants-CM-Ménages»

- Se compose de 492 observations (enfants travailleurs),
- Contient 405 variables se rapportant à l'identification des enfants travailleurs et de leurs ménages, à leurs caractéristiques socio-économiques ainsi que celles de leurs chefs de ménage correspondants, aux informations sur leurs ménages respectifs et aux réponses relatives aux différents modules du questionnaire-enfant.

4. «Fichier-4-Tâches-Produits-Outils»

- Contient 1578 observations correspondant aux tâches que les enfants travailleurs ont déclaré effectuer,
- Présente 21 variables correspondant aux informations sur le groupe d'activité, la nature des tâches effectuées, leurs durées, les produits qui en résultent et les principaux outils utilisés pour exécuter ces tâches ainsi que les variables résumant la charge de travail des enfants et les dangers et risques encourus.

Remarque: Parmi les variables contenues dans ces 4 fichiers figurent des variables spécialement définies pour calculer ou grouper certaines informations quantitatives en classes et d'harmoniser les réponses qualitatives à d'autres questions ouvertes.

Fichier Excel: «Fichier-Global-Ensemble-Données»

Ce fichier contient quatre feuilles présentant respectivement les mêmes informations contenues dans les 4 fichiers SPSS précédents.